



Assemblée générale

Cinquantième session

40^e séance plénière

Mardi 24 octobre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral (Portugal)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 120 de l'ordre du jour (suite)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/50/444/Add.6.

Dans une lettre contenue dans ce document, le Secrétaire général m'informe que, suite à ses lettres datées des 19 et 22 septembre et des 2, 4, 16 et 18 octobre 1995, le Tchad a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

Point 29 de l'ordre du jour (suite)

Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion

du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Cet après-midi nous tenons la dernière séance de la Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Allocution de S. E. M. Sali Berisha, Président de la République d'Albanie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va tout d'abord entendre une déclaration de S. E. M. Sali Berisha, Président de la République d'Albanie.

S. E. M. Sali Berisha, Président de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.

Le Président Berisha (*interprétation de l'anglais*) : C'est un plaisir tout particulier pour moi que de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa cinquantième session. Je félicite également le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, de la manière talentueuse dont il dirige l'Organisation.

Aujourd'hui, 50 ans après que la Charte de Nations Unies est entrée en vigueur, nous sommes venus ici avec la certitude inébranlable que les buts et principes consacrés

dans cet instrument ont servi et continueront de servir l'humanité en lui donnant les moyens de réaliser ses aspirations à la paix et à la sécurité mondiales, l'égalité des peuples et leur droit à l'autodétermination, la coopération internationale pour le développement et le progrès, et le respect des libertés et des droits de l'homme.

La République d'Albanie apprécie hautement la contribution apportée par l'ONU pendant ce demi-siècle à la prévention d'un conflit mondial, au règlement des conflits, au renforcement de la sécurité internationale et à l'allègement des souffrances de millions de personnes victimes de conflits ou de la pauvreté, et son appui au développement économique dans le monde et au processus démocratique.

L'ONU célèbre son cinquantième anniversaire à un tournant important sur la voie de grandes réalisations de l'humanité, qui comprennent entre autres la chute du rideau de fer et l'effondrement des dictatures communistes sous le joug desquelles de nombreux pays, y compris l'Albanie, ont beaucoup souffert. La chute du rideau de fer — et l'ONU a également eu une influence positive sur cet événement — a conjuré la menace d'un affrontement à grande échelle et a inauguré une période de transition difficile pour les pays d'Europe de l'Est, mais pas uniquement pour eux. Dans ce processus, les institutions internationales n'ont pas toujours favorisé la création de liens; elles y ont même fait parfois obstacle.

La communauté internationale, en s'acheminant vers le XXIe siècle, devient de plus en plus consciente du besoin de réorienter ses progrès vers l'établissement d'un ordre international plus fiable pour tous. L'ONU et ses institutions spécialisées peuvent apporter une nouvelle contribution à cette tendance, au profit de l'histoire contemporaine.

En tant que pays des Balkans, l'Albanie est très préoccupée par la violation des valeurs humaines ainsi que par le non-respect des conventions et accords internationaux dans l'ex-Yougoslavie. Nous avons condamné l'agression serbe — cause de souffrance pour des millions de personnes en Bosnie-Herzégovine — et la création de territoires «épurés ethniquement» par la force. Nous appuyons les pourparlers de paix amorcés par les États-Unis et nous pensons que la participation des troupes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est vitale non seulement pour l'établissement de la paix et d'un règlement durable qui ne récompense pas l'agresseur de la Bosnie-Herzégovine, mais également pour ne pas permettre aux forces ultranationalistes de tenter, comme elles le voudraient, de provoquer une série de conflits dans les Balkans.

De plus, la crise des Balkans a débuté au Kosovo, et sans un règlement de la question du Kosovo, il ne peut y avoir de paix prolongée dans l'ex-Yougoslavie ni de stabilité dans les Balkans. Il est indispensable que soient incluses dans l'ensemble des négociations du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie les questions visant à : mettre fin aux violations des droits de l'homme et des droits nationaux des Albanais du Kosovo, rétablir les institutions démocratiques dans cette région, et entamer des pourparlers en présence d'une partie tierce entre les autorités de Belgrade et les représentants légitimes des Albanais du Kosovo, pourparlers qui auront pour objet de résoudre la question du futur statut du Kosovo conformément aux accords internationaux. En exigeant l'application de la résolution 49/204 de l'Assemblée générale adoptée en décembre dernier, qui incluait également ces exigences, les Nations Unies rendraient un grand service à la paix et à la sécurité dans notre région et sur le continent.

L'Albanie reste déterminée à ne pas accepter de modification des frontières par la violence, et elle veut établir des relations de coopération régionale avec ses voisins. Conformément à cette politique, nous croyons que l'engagement — signé il y a deux jours à peine par les Présidents de la Bulgarie, de la Turquie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de l'Albanie ici même aux Nations Unies — relatif à la construction d'un couloir de transports et télécommunications horizontal et intégré conduisant à l'ensemble des États de la région ainsi qu'en dehors de celle-ci. Ce couloir rapprochera et unira non seulement nos pays entre eux, les pays des Balkans et l'Union Européenne, mais également l'Est et l'Ouest. Ce projet a suscité l'intérêt de l'Union européenne et des États-Unis. Nous serions très reconnaissants que la Banque mondiale et d'autres institutions financières puissent s'engager afin d'aider à la réalisation d'un tel projet.

Je pense que le couloir vertical entre Ljubljana et Athènes pourrait être un autre projet important pour la péninsule des Balkans.

Pendant près de 50 ans, depuis la création des Nations Unies, l'Albanie a survécu à l'une des expériences dictatoriales les plus amères du continent. En violation flagrante des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'Albanie était signataire, plus de 400 000 Albanais ont été emprisonnés, détenus, torturés ou exécutés, et des milliers d'institutions religieuses, plusieurs d'entre elles séculaires, ont été dynamitées et démolies.

Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que la primauté du droit ainsi que l'économie de marché ont été

instaurées et que toutes les anciennes lois communistes ont été remplacées. Alors que par le passé, l'Albanie était un pays où la liberté et les droits de l'homme étaient interdits par le droit, aujourd'hui, en Albanie, il existe des centaines de journaux et de magazines privés. D'un pays où les croyances religieuses étaient interdites, l'Albanie est devenu le pays des tolérances religieuses par excellence. Pays qui considérait les institutions de Bretton Woods comme un asservissement, l'Albanie coopère à présent avec succès avec celles-ci, ainsi qu'avec de nombreuses autres institutions onusiennes.

Bien qu'étant le dernier État à avoir signé l'Acte final d'Helsinki, l'Albanie répond à présent aux exigences inscrites dans le Document de Copenhague relatif aux droits de l'homme et des minorités de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Bien que, par le passé, nous ayons été un pays de total collectivisme, l'Albanie d'aujourd'hui tire 75 % de son produit national brut (PNB) du secteur privé, et nous pouvons nous targuer d'avoir un taux de croissance économique à deux chiffres et un taux d'inflation à un chiffre, alors que le rapport entre le PNB et la dette étrangère est inférieur à 10 %.

Tout cela démontre que la liberté fonctionne en Albanie. Autrefois le pays le plus isolé et des plus fermé de la planète, nous sommes à présent un pays ayant choisi de s'associer totalement à la communauté internationale : au niveau régional, nous sommes devenus membre du Conseil de l'Europe et sur le plan international, nous participons activement aux activités de l'Organisation. L'Albanie attache la plus grande importance au respect de ses obligations financières envers les Nations Unies et elle a exprimé sa volonté — faisant des préparatifs à cet effet — de fournir des troupes aux forces de maintien de la paix des Nations Unies.

La décision du Gouvernement albanais de proposer sa candidature pour la période 1996-97 à un siège non permanent du Conseil de sécurité assigné au groupe des pays d'Europe de l'Est représente une preuve de la volonté de l'Albanie de s'associer plus activement à l'Organisation. Nous croyons que même les petits pays peuvent apporter une participation précieuse aux Nations Unies, et que l'absence de représentation équilibrée au sein de l'Organisation est une forme de discrimination à l'encontre de ces petits pays, ce qui viole l'esprit même de la Charte.

La République d'Albanie appuie la proposition d'augmenter le nombre des membres du Conseil de sécurité, car cela répondrait mieux à la nouvelle réalité, et l'efficacité des travaux du Conseil en serait accrue. L'augmentation du

nombre des Membres de l'Organisation — qui s'est multiplié par trois au cours des 50 dernières années — nécessite une réévaluation du rôle des petits États, car ils sont particulièrement intéressés à avoir une Organisation puissante et ils aspirent à participer activement à ses activités. Nous croyons qu'il est important de créer des conditions dans lesquelles ces pays seraient représentés de façon plus équilibrée dans les grands organes.

À la fin de cette Réunion extraordinaire, lorsque la République de l'Albanie votera en faveur de la déclaration finale, elle s'engagera à coopérer à l'effort visant à donner un nouvel essor au rôle des Nations Unies dans les domaines de la paix, du progrès, de l'égalité et de la justice, et cela dans le but de servir les intérêts des générations actuelles et de garantir un monde meilleur aux générations futures.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République d'Albanie de sa déclaration.

S. E. M. Sali Berisha, Président de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines.

S. E. M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines, est escorté à la tribune.

Le Président Ramos (*interprétation de l'anglais*) : En tant que pays signataire de la Charte des Nations Unies en juin 1945, et en tant que Président actuel du Groupe des 77, les Philippines considèrent que prendre part aux travaux des Nations Unies est un privilège.

Durant ces cinq décennies troublées, nous avons été les témoins de la décolonisation de près de la totalité du monde, de l'avènement des droits de l'homme au premier plan des préoccupations mondiales, de l'engagement de la communauté mondiale à élaborer des réformes pour le bien-être des enfants, des femmes, des minorités et de l'environnement, et surtout du travail de relance du développement dans les régions pauvres du monde. Nous devons à présent nous assurer que l'Organisation est à la hauteur des défis d'une ère nouvelle.

Souvenons-nous que les Nations Unies ont été créées comme le dit la Charte, pour

«instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande»

dans le monde entier.

Nous savons aujourd'hui que les pays pauvres peuvent réussir à se développer et à augmenter leur niveau de vie grâce à des politiques appropriées et un peu d'aide. Néanmoins, certains pays développés, et même certains des pays en développement les plus avancés, ont une fâcheuse tendance à inverser le vent en fermant leurs marchés aux exportations en provenance d'autres pays et en créant de faux problèmes quant à l'environnement et aux normes de travail.

Nous devons donc encore intensifier les activités des Nations Unies visant à répandre le progrès et la justice sociale, leur absence étant source de conflit. Avec la même énergie, renforçons les institutions des Nations Unies engagées à promouvoir la justice sociale et le progrès économique.

Il n'en reste pas moins que l'écart entre pays riches et pays pauvres persiste et dans certains cas s'élargit dans des proportions dangereuses. La paix ne peut croître dans aucune société en proie à la pauvreté et à la misère.

En matière de maintien de la paix, il est clair qu'il faut procéder à des ajustements. Si la menace à la paix mondiale venant de l'affrontement nucléaire a beaucoup diminué, elle a été remplacée par de nombreux conflits régionaux et ethniques qui sont tout aussi meurtriers et qui constituent à la fois un défi et un affront à la conscience collective de l'humanité. Par conséquent, nous ne devons pas négliger l'occasion d'inciter l'ONU à prendre une position plus ferme contre tous les actes, toutes les formes et toutes les manifestations de terrorisme, car le terrorisme est un poignard pointé sur le coeur même de la sécurité de chaque pays et sur la stabilité mondiale.

En outre, nous devons condamner l'obsession grotesque à l'égard des armes nucléaires et autres instruments de destruction massive et travailler tous ensemble à la conclusion, l'année prochaine, d'un traité d'interdiction complète des essais qui mettra à jamais un terme à tous les essais nucléaires.

Au nom du Groupe des 77, j'appelle également l'attention de l'Assemblée sur les problèmes qui découlent de la migration à grande échelle des travailleurs. Pour la grande majorité d'entre eux, la migration signifie la priva-

tion des droits, l'inégalité de traitement devant la loi et, pis encore, l'exposition à la violence et aux abus. Nous demandons instamment que l'ONU organise une conférence internationale pour traiter spécifiquement du sort des travailleurs migrants. Le fait que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles doit encore être ratifiée par de nombreux pays n'est qu'un rappel supplémentaire de la route difficile que nous reste à parcourir.

Enfin, ne laissons pas passer cette commémoration sans parler du problème de la réforme de l'ONU, de son organisation, de ses procédures et de son financement. Même l'organisation la plus productive au monde ne saurait fonctionner de façon efficace sans un financement stable et prévisible. Nous invitons donc tous les Membres à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'ONU et à le faire à temps. Nous appuyons la réforme du Conseil de sécurité lui-même. Nous sommes d'avis que le nombre de ses membres doit être augmenté et réparti de façon à assurer une représentation équitable de toutes les régions géographiques et des pays en développement.

Nous n'entendons nullement exprimer notre impatience à l'égard d'une institution qui a servi notre monde avec tant de dévouement depuis un demi-siècle. Ce que nous voulons, c'est plutôt exprimer l'espoir que l'ONU de l'avenir sera encore plus attentive et active, et qu'elle sera le pont nous permettant de réaliser les aspirations de nos peuples.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République des Philippines de sa déclaration.

S. E. M. Fidel V. Ramos, Président de la République des Philippines, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le camarade Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le camarade Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

S. E. le camarade Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté à la tribune.

Le Président Mugabe (*interprétation de l'anglais*) : Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est certainement l'occasion de se pencher sur son

passé, sur son présent, et sur son rôle et ses fonctions à l'avenir. Nous nous associons au chœur de louanges bien méritées adressées à l'ONU pour son rôle éminent dans la prévention d'un conflit mondial et pour son appui aux diverses luttes en faveur de la décolonisation et la réalisation de l'autodétermination.

Pour nous en Afrique, la contribution de l'ONU aux processus de décolonisation et de démocratisation a été remarquable et honorable, et le résultat en est qu'aujourd'hui l'Afrique australe, décrite jadis par un navigateur portugais comme une «région de tempêtes», est enfin et véritablement devenue une région de bonne espérance où les régimes colonialistes d'oppression, jadis renforcés par la Déclaration unilatérale d'indépendance, l'apartheid et d'autres systèmes impitoyables de gouvernement, ont succombé à la volonté révolutionnaire de la majorité, ouvrant la voie à la paix, à la stabilité et à la coopération régionale.

Mais le départ du régime colonial ne nous a pas laissés intacts. Les hostilités ethniques et tribales fomentées par les régimes coloniaux dans leur stratégie du pouvoir qui divise pour régner ont persisté dans plusieurs de nos pays, mettant en pièces certaines de nos nations. L'intensité et la brutalité des guerres ethniques sont aussi manifestes au Rwanda, au Burundi, au Libéria et en Somalie qu'en Bosnie-Herzégovine, et pourtant le génocide au Rwanda se voit accorder par le monde moins d'importance que celui qui a lieu en Bosnie. On laisse brûler la Somalie et la catastrophe la guette. Les forces occidentales de l'ONU ne se retirent de la Somalie que pour se redéployer sous le couvert de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Où se trouve, demandons-nous, la fraternité de l'homme? Où réside, demandons-nous, l'impartialité de l'homme? Où, en vérité, est la preuve de son absence de racisme? Est-ce un fléau que d'être noir, demandons-nous?

Qu'est-il arrivé à notre concept universellement accepté du village mondial? Avons-nous besoin de trafiquants de drogues, de marchands de terrorisme et de maladies pandémiques pour nous convaincre que ce concept est bien réel? Je crains que si nous négligeons aujourd'hui la tragédie de millions de pauvres et de réfugiés affamés, nous récolterons sûrement demain la tourmente d'une autre «mort noire».

Les nombreux changements qui se sont produits dans les relations internationales doivent absolument se refléter dans les structures de nos organisations internationales. La nécessité de traduire dans la restructuration et la transformation de l'ONU les réalités du monde d'aujourd'hui, et non celles d'il y a 50 ans, est particulièrement pressante. Le

Conseil de sécurité, tel qu'il est constitué actuellement, donne à une seule petite minorité des alliés victorieux d'une guerre qui a eu lieu il y a un demi-siècle la possibilité d'exercer des pouvoirs écrasants qui lui permettent de prendre ou de bloquer des décisions qui touchent l'avenir de la majorité des États Membres siégeant à l'Assemblée générale. Ce despotisme au sein du Conseil de sécurité, notamment le pouvoir de veto, défie la logique et va à l'encontre des principes et valeurs démocratiques mêmes qui sont exigées des États Membres dans leurs pratiques politiques nationales. Nous avons écouté les déclarations des dirigeants de ces pays historiquement privilégiés, et aucun d'entre eux n'a fait une mention quelconque au besoin de démocratiser cette institution. Je leur demande à tous de répondre à la question de savoir s'ils acceptent le principe de la démocratie pour l'Organisation des Nations Unies. Oui ou non?

La composition du Conseil de sécurité doit refléter une représentation géographique équitable de toutes les régions du monde. En fait, le système des Nations Unies tout entier doit être réformé et revitalisé afin qu'il devienne plus transparent, plus responsable et plus démocratique.

Nos espoirs que la création de l'Organisation mondiale du commerce annoncerait un nouveau cadre pour un système d'échanges internationaux équitable et juste s'avèrent déjà déçus. Les relations commerciales actuelles restent affectées par les vieux réflexes du protectionnisme et de l'unilatéralisme. Les institutions de Bretton Woods n'ont pas été réformées et, alors que leurs structures continuent de défier la démocratie, elles continuent de se conduire en tyran dictatorial à la solde des pays riches et puissants du monde, prenant des mesures sévères et punitives qui sèment le désordre dans nos sociétés pauvres encore en lutte pour se dégager de l'héritage colonial de la misère et de la négligence en matière de développement.

Ce n'est un secret pour personne que l'ONU est actuellement aux prises avec une crise financière. Pour que l'Organisation puisse faire face à ses responsabilités et à ses défis croissants, les États Membres doivent honorer les obligations contractées en vertu de la Charte. Une voiture sans essence ne peut avancer, pas plus qu'une Organisation des Nations Unies sans ressources ne peut s'acquitter de sa mission.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de mon pays à oeuvrer pour un monde meilleur, tout en réaffirmant que nous avons aujourd'hui pour défi de transformer et de renforcer notre Organisation mondiale au bénéfice des générations futures. Un monde démocratique

a besoin d'institutions démocratiques sur les plans tant national qu'international. L'Organisation des Nations Unies doit donc refléter ce monde.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Zimbabwe de sa déclaration.

S. E. le camarade Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Algirdas Mykolas Brazauskas, Président de la République de Lituanie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Algirdas Mykolas Brazauskas, Président de la République de Lituanie.

S. E. M. Algirdas Mykolas Brazauskas, Président de la République de Lituanie, est escorté à la tribune.

Le Président Brazauskas (*parle en lituanien; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Nous, qui sommes tous réunis ici en cette salle de réunion la plus importante de la planète, partageons l'espoir et la confiance en un nouvel ordre mondial, un monde fondé sur l'unité des pays dans leur recherche de paix et de prospérité sur terre. Mais à l'occasion de cet événement solennel, nous ne devons pas seulement réfléchir à l'expérience acquise par cette Organisation unique : nous devons aussi renforcer son efficacité et mettre au point de nouveaux mécanismes collectifs afin de surmonter les défis du présent et ceux de l'avenir.

Après l'effondrement du système bipolaire, le monde a été frappé de plein fouet par des problèmes anciens et apparemment insolubles dans les domaines de la migration internationale, de la population et de l'environnement. De nouvelles préoccupations relatives au développement et à la consolidation de la paix, de la justice sociale et de la démocratie sont nées.

La Lituanie considère la responsabilité de l'État en matière de bonne gouvernance et la stabilité économique et sociale comme les moyens de garantir la sécurité et la prospérité humaines. En même temps, nous nous efforçons d'édifier une société civile qui participe de manière active et responsable à la solution des problèmes internationaux.

Aujourd'hui, la Lituanie s'enorgueillit de ses bonnes relations avec tous ses États voisins. Ces relations sont fondées sur le droit et sur les principes du bon voisinage. Pour y parvenir, nous avons dû dépasser des stéréotypes historiques négatifs et vaincre une suspicion et une méfiance renaissantes. Le monde pourrait réaliser d'importants progrès si la majorité des États réussissaient à maintenir des relations de coopération avec leurs voisins.

À l'heure actuelle, le rôle de l'ONU s'est accru considérablement en matière de paix et de sécurité internationales. La Lituanie appuie le rôle dirigeant des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix, ainsi que les recommandations présentées dans l'Agenda pour la paix.

Les réalités d'aujourd'hui confirment que les affrontements idéologiques de la guerre froide ont été remplacés par des conflits locaux à long terme. L'importance de la diplomatie préventive devient encore plus manifeste pour prévenir l'explosion de conflits armés et les crises humanitaires qui les accompagnent souvent. Voilà pourquoi la Lituanie apprécie vivement les travaux de l'Organisation dans ce domaine ainsi que dans la gestion de la situation après conflit. La nouvelle ère exige une interaction plus efficace et plus complémentaire avec les structures régionales, telles que l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et l'Union de l'Europe occidentale.

Nous sommes favorables à une répartition mieux définie des objectifs et des tâches et à une coordination accrue des activités respectives en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et les missions de diplomatie préventive. La Lituanie participe activement à ces initiatives et est disposée à accroître sa participation au maintien de la sécurité internationale.

La Lituanie est bien consciente du fait qu'il ne saurait y avoir une autre Organisation des Nations Unies. En même temps, nous comprenons la nécessité de réformer cette institution. L'ONU, comme ses États Membres, a eu sa part de succès et d'échecs. L'Organisation n'a pu suivre le rythme effréné des défis qui se posent à la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies a donc été plongée dans une profonde crise et une situation financière difficile. Malheureusement, cela indique également l'absence manifeste de volonté politique collective de la part des États Membres.

La réforme doit commencer par le renforcement du système des Nations Unies et l'élargissement du Conseil de

sécurité. La Lituanie est favorable à l'inclusion de l'Allemagne et du Japon parmi les membres permanents du Conseil de sécurité, et désire voir assurer une représentation appropriée des intérêts des petits États dans cette instance. L'Organisation doit résolument faire face aux défis constants qui se posent à l'humanité : crime transnational, trafic de stupéfiants, terrorisme international et propagation du sida.

Nous ne mettons pas en cause la priorité accordée aux questions de paix et de sécurité internationales, mais l'ONU ne devrait pas exercer ses fonctions de maintien de la sécurité et de la paix au détriment des programmes économiques et sociaux. Nous nous efforcerons de faire en sorte que les priorités et les exigences économiques et sociales des pays en transition soient reflétées dans l'Agenda pour le développement, comme nous l'avons fait plus tôt cette année lors des travaux des conférences internationales de Copenhague et de Beijing.

Cinquante ans de travaux des Nations Unies ont été couronnés de succès tangibles et louables. Ce qui est particulièrement important, c'est que le nombre d'États démocratiques a augmenté spectaculairement au fil des ans et que la menace nucléaire globale a diminué. Néanmoins les relations internationales restent fragiles. Nous n'avons d'autre choix que de vivre ensemble, de chercher à mieux nous comprendre et à coopérer plus étroitement.

Telle est la base de mon optimisme et de ma foi à l'égard de l'homme, ainsi qu'à l'égard de l'avenir.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Lituanie de sa déclaration.

S. E. M. Algirdas Mykolas Brazauskas, Président de la République de Lituanie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Martti Ahtisaari, Président de la République de Finlande

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Martti Ahtisaari, Président de la République de Finlande.

S. E. M. Martti Ahtisaari, Président de la République de Finlande, est escorté à la tribune.

Le Président Ahtisaari (*interprétation de l'anglais*) : Les pères fondateurs des Nations Unies avaient envisagé un système mondial de sécurité collective. Conscients des enseignements des années 30, ils voulaient assurer une

réaction rapide des Nations Unies pour veiller à la paix et à la sécurité, trouver des solutions concertées et traiter efficacement les actes d'agression. La guerre froide avait détruit cette vision. Nous avons maintenant la possibilité historique de rétablir l'Organisation des Nations Unies telle qu'elle avait été conçue à l'origine. Cependant, notre Organisation est paralysée par le massif non-paiement des quotes-parts mises régulièrement en recouvrement, ce qui est contraire aux obligations de la Charte. Je suis profondément préoccupé de cette tendance à entraver le fonctionnement de l'ONU.

L'Organisation et son Secrétariat font souvent l'objet de critiques. J'ai travaillé à l'ONU, et je sais qu'il y a dans cette Organisation énormément nombre d'hommes et de femmes consciencieux et compétents sous la direction du Secrétaire général.

Aujourd'hui le monde a besoin des Nations Unies pour la gestion des affaires mondiales : pour encourager la paix et pour renforcer les droits de chaque être humain grâce au développement durable. Nous avons pour tâche immédiate d'assurer un suivi efficace aux conférences fructueuses de Rio, du Caire, de Copenhague et de Beijing.

Plus que jamais, le Conseil de sécurité est nécessaire pour mener une action efficace au nom de la paix. Un Conseil de sécurité représentatif qui reflète les réalités du monde d'aujourd'hui est le meilleur garant de cette efficacité. La Finlande appuie donc un Conseil de sécurité élargi, y compris de nouveaux membres permanents de toutes les régions.

La fin de la guerre froide a offert aux Nations Unies de nouvelles possibilités de renforcer la paix et la sécurité internationales. Elle a permis au monde de se concentrer sur des menaces à notre sécurité commune qui ne relèvent pas d'une solution militaire. Cela est déjà vrai en Europe, principal théâtre de la guerre froide, où l'Union européenne, en tant qu'acteur principal, projette stabilité et prospérité sur l'ensemble du continent.

Deux rapports récents du Secrétaire général ont porté sur une discussion globale. L'«Agenda pour la paix» et l'«Agenda pour le développement» offrent une grande richesse d'idées pour répondre aux défis qui se posent au monde de l'après-guerre froide. En tant que dirigeants, il est de notre devoir de mettre ces idées en pratique.

Je voudrais relever une proposition dont le Secrétaire général nous a saisis dans son «Agenda pour la paix». Il a suggéré que les Nations Unies disposent de leur propre

force de réaction rapide lorsque apparaît un besoin urgent de troupes de maintien de la paix.

Je partage profondément les préoccupations du Secrétaire général. Ma propre participation aux activités de l'Organisation des Nations Unies m'a convaincu de la nécessité, pour la communauté internationale, de réagir de manière rapide et concrète aux situations d'urgence. Je suis convaincu que les Nations Unies doivent créer, en tant qu'élément de la réforme, une force multinationale de gestion de crise, efficace et intégrée, pour répondre au défi des urgences futures.

Jusqu'ici, la discussion a montré que la manière peut-être la plus pratique de faire des progrès à court terme est de développer les forces d'attente existantes. Les dispositifs d'attente ne sont pas suffisants pour garantir la disponibilité des troupes; en conséquence, il faut poursuivre la réflexion plus avant. L'expérience nordique en matière de maintien de la paix offre des fondements solides pour l'innovation. Les pays nordiques ont déjà créé deux bataillons communs qui fonctionnent maintenant avec succès en tant qu'éléments des forces de maintien de la paix des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie.

Une force légère et bien entraînée pouvant être rapidement dépêchée par les Nations Unies ou par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour accomplir de difficiles missions d'assistance humanitaire ou de maintien de la paix est une nécessité pour l'avenir. Le Gouvernement de la Finlande prépare actuellement une force d'attente finlandaise à cet effet.

Je propose que le Secrétaire général charge une personnalité éminente, indépendante et bien au fait des questions militaires et politiques du maintien de la paix, de sélectionner parmi la masse d'idées proposées un nombre limité de recommandations pratiques et politiquement réalisables à soumettre à la prochaine Assemblée générale pour qu'elle passe à l'action.

Pendant cinq décennies, les Nations Unies se sont efforcées d'assurer la sécurité dans le sens le plus large du terme. L'Organisation mondiale a été une source d'inspiration et un obstacle au cynisme. Il peut nous arriver de ne pas comprendre ses efforts, et même quelquefois de nous en plaindre. Mais nous ne pouvons pas nous en passer.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Finlande de sa déclaration.

S. E. M. Martti Ahtisaari, Président de la République de Finlande, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie.

S. E. M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie, est escorté à la tribune.

Le Président Ter-Petrossian : L'Arménie, en tant qu'État, ne figurait pas parmi les signataires originaux de la Charte des Nations Unies. Toutefois l'Arménie, en tant que nation, avait envoyé sur les champs de bataille de la seconde guerre mondiale environ 600 000 de ses fils et filles, dont près de la moitié ne sont jamais revenus. C'est en leur mémoire que l'Arménie est fière de prendre la place qui lui revient parmi vous, en tant qu'État indépendant, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de la situation en 1945, il était naturel que la Charte des Nations Unies vise en premier lieu le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle central dans la tâche de reconstruction après les dévastations de la guerre mondiale, et elle a permis jusqu'à maintenant d'éviter que le monde ne soit embrasé par un conflit mondial. Même durant la guerre froide, le simple fait qu'il existe une instance internationale, au sein de laquelle les pays pouvaient débattre de questions d'intérêt mondial, a empêché que de nombreux conflits n'éclatent.

L'Organisation des Nations Unies continue de jouer un rôle constructif en circonscrivant les conflits régionaux, par exemple dans le cadre des négociations menées pour régler le conflit du Haut-Karabakh sous les auspices de l'OSCE. À cet égard, je voudrais réaffirmer la volonté de la partie arménienne de respecter le cessez-le-feu mis en place depuis longtemps et de le transformer dès que possible en une paix durable.

Garantir la paix n'est que l'un des objectifs de l'Organisation. L'ONU et le monde ont fait des progrès sensibles sur de nombreux fronts depuis 1945. Grâce au processus de décolonisation et à l'élimination de l'apartheid, grâce à l'effondrement de l'ordre ancien et à l'apparition de nouvelles démocraties en Europe centrale et en Europe de l'Est ainsi que dans l'ex-Union soviétique, des centaines de

millions de personnes se sont vu reconnaître le droit fondamental à l'autodétermination et le droit de se faire entendre dans la communauté des nations.

Notre Organisation a également permis aux nations du monde de faire connaître leurs points de vue sur une large gamme de sujets, y compris les stratégies de développement économique et social, les droits de l'homme, la protection de l'environnement et la promotion du droit international. En même temps, l'oeuvre des institutions spécialisées des Nations Unies a directement amélioré la vie de millions de personnes dans le monde entier.

L'Arménie souhaiterait que l'ONU soit renforcée et qu'elle soit davantage respectée. Nous savons gré au Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, des efforts inlassables qu'il mène pour réformer le système des Nations Unies dans ce monde en évolution. Sous sa direction, d'importants progrès ont été faits dans la gestion de l'Organisation. À son initiative, des débats ont été tenus ces dernières années sur les propositions qu'il a formulées dans l'«Agenda pour la paix», dans l'«Agenda pour le développement» et, plus récemment, dans le «Supplément à l'Agenda pour la paix».

Je voudrais, avant de terminer, saluer tous ceux qui ont été au service de l'Organisation au cours des 50 dernières années et rendre un hommage tout particulier aux hommes et aux femmes qui ont consenti le sacrifice de leur vie. Nous saluons leur mémoire et nous nous engageons à poursuivre leur mission.

Le Président : Je remercie le Président de la République d'Arménie de sa déclaration.

S. E. M. Levon Ter-Petrossian, Président de la République d'Arménie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti.

S. E. M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti, est escorté à la tribune.

Le Président Aristide : Monsieur le Président, je suis heureux de vous saluer au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens. Aujourd'hui, tant chez nous qu'à travers notre diaspora, ou 10e département, 7 millions d'Haïtiens et

d'Haïtiennes chantent à l'unisson : «Paix, bonheur et succès continus à notre grande famille des Nations Unies».

La célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies revêt une signification particulière pour la première république noire indépendante du monde. Elle nous offre l'occasion de célébrer également le premier anniversaire du retour de la démocratie en Haïti. Notre retour en Haïti le 15 octobre 1994, après trois ans d'exil, et la paix récoltée tout au long de ce processus démocratique cristallisent un miracle politique. Disons le humblement mais clairement : c'est la première fois qu'un tel miracle s'est opéré à travers le monde. Cela, grâce au courage héroïque du peuple haïtien, au leadership du Président Clinton, à vous, Monsieur le Secrétaire général, et à vous tous, chers amis des Nations Unies. La reconnaissance est la mémoire du coeur. Puisse la vibration de nos coeurs exprimer cette joie profonde d'avoir réalisé ensemble ce miracle du siècle!

La paix ayant été rétablie, la production domestique a augmenté de 3 %, alors qu'en 1994, elle avait connu une baisse de 10 %. D'ici le mois de décembre 1995, le taux de croissance peut s'élever à 4,5 %. Nos recettes fiscales sont de 85 % supérieures à celles des deux années qui ont précédé notre retour. Aujourd'hui, elles s'élèvent à 2 milliards 231 millions de gourdes, soit 7,5 % de notre PIB. De même, le déficit budgétaire a été réduit de 1,4 à 0,3 milliard de gourdes. Dans trois ans, nous n'aurons plus 85 % d'analphabètes, mais 85 % d'alphabétisés.

Ces indices raniment l'espoir et témoignent de ce flux de lumière de paix qui inonde nos coeurs, éblouit nos yeux et pourchasse les ténèbres de la violence. Les fusillades ne crépitent plus. L'armée essuya un désastre. Elle n'existe plus. Bientôt, au Parlement — je crois — se célébreront ses funérailles légales.

La création d'une police nationale et la réforme judiciaire vivifient le tissu démocratique. La justice est le gage du lien social. Elle fertilise réconciliation, dignité et respect des droits de la personne. C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu nos élections législatives en attendant les présidentielles, qui, certainement, seront libres, honnêtes et démocratiques.

Oui, aujourd'hui, l'éclosion de ces premières fleurs démocratiques exhale un parfum de paix et d'espoir. Qu'à l'échelle planétaire, notre grande famille des Nations Unies répande ce parfum délicieux. Que cette paix enfin brille en Bosnie, en Géorgie, au Rwanda, au Burundi...

En 2050, la population du monde doit atteindre 10 milliards d'habitants. Que l'enthousiasme embrase nos coeurs pour leur préparer un monde meilleur et illuminer l'histoire de l'humanité en cette fin de millénaire. Ainsi, le front des Nations Unies sera nimbé d'une auréole de gloire, de fierté et de paix.

Tous unis, c'est possible car : seuls, nous sommes faibles; ensemble, nous sommes forts; et tous unis, nous sommes *lavalas*.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République d'Haïti de sa déclaration.

S. E. M. Jean-Bertrand Aristide, Président de la République d'Haïti, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va entendre maintenant une déclaration de S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi.

S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi, est escorté à la tribune.

Le Président Muluzi (*interprétation de l'anglais*) : L'Organisation des Nations Unies a 50 ans aujourd'hui. Cela est une raison de se féliciter. Dans mon pays, la vieillesse est traditionnellement associée à la sagesse. L'ONU a appris de ses expériences et est devenue de plus en plus sage avec le temps. C'est l'une des raisons pour lesquelles le peuple du Malawi est convaincu que l'ONU mérite d'être appuyée et d'être traitée avec plus de respect que jamais.

Il aurait été agréable que l'ONU effectue des miracles ces 50 dernières années. Il aurait été agréable que, par exemple, elle ait réussi à empêcher les êtres humains de se massacrer sans cesse pour d'obscurs motifs. L'ONU n'a pas réussi ce miracle spécifique : les êtres humains dans le monde entier continuent de se massacrer pour des raisons politiques, tribales, religieuses et toutes sortes d'autres raisons. Malgré notre souhait, le monde n'est pas encore une grande famille unie, ce qui signifie que l'ONU a encore un rôle essentiel à jouer pour apporter la paix, la stabilité, la liberté et la justice au monde.

Le Malawi applaudit le rôle joué par l'ONU pour promouvoir le développement économique et social et se faire le champion de la cause des pauvres du monde.

L'«Agenda pour la paix» récemment conçu par l'Organisation des Nations Unies établit clairement le lien entre la paix mondiale et le développement. Le simple fait est que nous ne pouvons pas avoir de paix tant que nous n'avons pas la justice sociale, et nous ne pouvons pas avoir de justice sociale tant que nous ne résoudrons pas les problèmes économiques que connaissent aujourd'hui la plupart de nos pays Membres.

Nous voulons également féliciter l'ONU de sa campagne de promotion de la primauté du droit entre les États Membres comme le montre l'Organisation dans son insistance à exiger l'application des droits de l'homme.

Maintenant que la guerre froide est terminée et que l'affrontement joue un rôle de moins en moins important dans les affaires internationales, il est regrettable qu'un grand pays, la Chine, reste divisé pour des raisons idéologiques. C'est pourquoi le Malawi souhaite exprimer son appui aux efforts faits pour réconcilier les deux parties et résoudre la question de la division afin de parvenir en fin de compte à la réunification, ce qui se ferait dans un esprit démocratique conforme aux principes des Nations Unies.

Le Malawi voudrait s'associer aux autres États Membres pour faire sienne la plate-forme d'action convenue lors du Sommet mondial pour le développement social, la Conférence internationale sur la population et le développement et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, car cela confère un ordre du jour noble et viable à l'ONU au moment où elle s'appête à s'embarquer pour les 50 prochaines années et au-delà.

Une fois de plus, le peuple et le Gouvernement du Malawi vous félicitent, Monsieur le Secrétaire général, et vous, Monsieur le Président, de cette importante occasion. Vive l'Organisation des Nations Unies!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Malawi de sa déclaration.

S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République de Colombie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République de Colombie.

S. E. M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République de Colombie, est escorté à la tribune.

Le Président Samper Pizano (*interprétation de l'espagnol*) : La commémoration des premiers 50 ans de l'Organisation est une excellente occasion de réfléchir au passé et d'envisager l'avenir.

L'examen de notre histoire apporte des enseignements que nous ne pouvons négliger. Le multilatéralisme authentique, c'est-à-dire les décisions fondées sur la volonté des majorités, a permis à l'humanité de se libérer de quelques-uns de ses plus graves problèmes, tels que le colonialisme, l'apartheid et la course aux armements nucléaires.

La semaine dernière, à Cartagena de Indias, le Mouvement des pays non alignés a tenu sa onzième réunion au sommet, la Colombie assumant la présidence du Mouvement pour les trois prochaines années.

Les pays non alignés ont réaffirmé à Cartagena l'importance du Mouvement et leur volonté d'oeuvrer activement au bénéfice des intérêts des pays du Sud.

La pertinence de notre action est liée à sa capacité de faire face aux incertitudes de la politique internationale dans les années 90 et de nous préparer à relever avec succès les défis du siècle prochain.

La guerre froide, nous le savons tous, est terminée. Mais la pauvreté dans le monde n'a pas disparu et les problèmes écologiques qui sont en train de transformer la planète en un désert n'ont pas été réglés. La volonté de posséder des armes qui circule encore dans le monde comme un spectre est toujours présente.

Les vieilles barrières idéologiques ont été remplacées par d'autres : barrières commerciales du néo-protectionnisme qui limitent l'accès de nos produits aux marchés industrialisés, barrières technologiques qui nous maintiennent à l'écart des connaissances nécessaires à notre développement, barrières ethniques et religieuses au nom desquelles certains continuent à s'entre-tuer.

À Cartagena, nous avons réaffirmé notre volonté de continuer à lutter contre ces nouvelles barrières qui bloquent notre développement, comme le faisaient auparavant les murs infranchissables qui séparaient deux systèmes politiques apparemment inconciliables.

Les problèmes qui affectent quotidiennement nos populations ont un caractère davantage transnational, et cette

réalité, au lieu de nous inciter à accepter une nouvelle ère d'intervention, doit nous obliger à l'affronter avec une volonté ferme de coopération. Le grand défi, c'est de comprendre que les problèmes qui nous unissent évoluent à un rythme beaucoup plus rapide que les solutions dont nous aurions déjà dû convenir pour y faire face.

La solidarité internationale n'est pas seulement la meilleure réponse : c'est la seule réponse. Nous avons besoin les uns des autres parce que les solutions aux problèmes du monde ne peuvent être mises en oeuvre que grâce à des actions communes. Une de ces actions communes est celle que nous devons trouver pour régler le problème du trafic de stupéfiants.

La Colombie a été la plus importante victime du trafic de stupéfiants et le pays qui l'a combattu avec le plus vif succès. L'année 1995 restera dans l'histoire comme la période des plus grands succès remportés contre les cartels de la drogue.

Le cartel de Cali a été traduit en justice et la destruction des cultures a atteint des niveaux sans précédent. Nous avons donné le coup de grâce à 80 % du marché de la cocaïne, ce que reflètent déjà le fait que la pâte de coca ne rapporte plus que le dixième de ce qu'elle rapportait, et une forte augmentation des prix à la consommation.

Que ces succès permettent ou non de faire progresser la lutte dépend de la part de responsabilité qu'assument les pays du monde. Nous ne pouvons continuer ce jeu interminable du partage des torts, chacun essayant de se disculper en blâmant son voisin. Nous devons comprendre qu'un commerce dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à plus de 500 milliards de dollars ne peut être combattu isolément par un seul pays ou un groupe de pays. La responsabilité en incombe à tous. C'est le moment ou jamais d'agir.

Le Président Bill Clinton a eu raison de souligner dans son discours de dimanche dernier que les coups que nous avons infligés aux trafiquants de stupéfiants ont été le résultat d'un travail commun. Il a eu également raison d'affirmer la nécessité d'affronter sans retenue le problème de la consommation et de ses liens avec l'augmentation de la criminalité sociale. La Colombie s'associe au Président Clinton dans sa déclaration de guerre contre le blanchiment des actifs et de l'argent provenant du trafic des stupéfiants.

La Colombie est convaincue que le succès de ces initiatives dépend de la mesure dans laquelle elles pourront être appliquées au plan multilatéral et pas seulement à la Colombie. Le délit de blanchiment, en tant que délit typi-

quement international, relève d'individus et de comportements qui doivent être soumis aux tribunaux et punis dans tous les pays. Il faut punir les systèmes financiers qui, dans toutes les parties du monde, activement ou passivement, permettent la contamination de leurs services par des sommes d'argent issues du trafic de stupéfiants.

Il faut s'en prendre aux usines dans toutes les régions du monde qui vendent sciemment les produits chimiques utilisés comme matière première pour le traitement industriel des stupéfiants. Il faut punir les compagnies dans toutes les régions du monde qui facilitent l'acquisition de biens durables ou non durables ou qui favorisent la contrebande de biens en direction des pays producteurs pour contribuer au blanchiment d'argent et à la dissimulation de ces maudits profits, ainsi que les entreprises immobilières qui visent les mêmes objectifs condamnables.

Il faut examiner les activités des maisons de jeu, des casinos et des loteries dans toutes les parties du monde qui favorisent l'association condamnable du jeu et des stupéfiants.

Mon pays, qui a payé un prix humain et économique tellement élevé dans sa lutte souvent solitaire, a sollicité la convocation d'une réunion mondiale contre les stupéfiants qui stimulerait la volonté claire des pays producteurs, consommateurs et distributeurs dans le but de s'attaquer globalement à ce fléau.

Il y a près de 10 ans, nous avons signé la Convention de Vienne contre les stupéfiants dans l'espoir qu'elle servirait d'instrument pour mener à bien une stratégie de ce type. Elle a représenté un grand progrès, sans aucun doute, mais nous ne pouvons nous dire satisfaits. La consommation de stupéfiants continue de s'étendre à d'autres pays et d'empoisonner la vie des jeunes.

La Colombie estime que la mémoire des milliers de victimes que cette guerre longue et cruelle a faites dans notre pays serait honorée si le monde acceptait de se livrer à une réflexion sincère et détaillée sur la nécessité d'une coopération internationale efficace pour venir à bout du problème le plus important de cette fin de siècle : le problème des stupéfiants.

La création de l'ONU il y a 50 ans a fait germer dans toute l'humanité un espoir de paix et de progrès, et la foi dans des mécanismes pacifiques pour le règlement des litiges et dans le multilatéralisme afin de résoudre les problèmes les plus graves qui assaillent l'humanité.

Aujourd'hui, nous devons repenser à ce que nous sommes si nous voulons savoir ce que nous souhaitons devenir. La Bible nous enseigne qu'un peuple sans vision n'a pas d'avenir. La tâche incombant au nouveau système des Nations Unies doit être de retrouver cette vision pour que nous puissions survivre en tant que civilisation, en tant que démocratie et en tant qu'hommes dotés d'une âme.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Colombie de sa déclaration.

S. E. M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République de Colombie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovaquie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovaquie.

S. E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovaquie, est escorté à la tribune.

Le Président Kučan (*parle en slovaque; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai le plaisir, en cette occasion, d'associer la République de Slovaquie à ceux qui ont déjà exprimé à l'Organisation des Nations Unies leurs félicitations sincères et les nouveaux espoirs qu'ils placent en elle. Nous avons le droit de faire confiance aux Nations Unies et d'en attendre beaucoup à la fois.

Au cours de ses 50 années d'existence, l'Organisation des Nations Unies a incontestablement justifié sa raison d'être. Néanmoins, les objectifs définis dans la Charte des Nations Unies ne sont pas encore réalisés. Au contraire, dans son principal domaine d'activité, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'ONU est frappée par un manque de succès alarmant. Je ne mentionnerai que la Bosnie-Herzégovine et les Balkans, parce que cet exemple est à lui seul suffisant. Le manque d'empressement ou l'incapacité de reconnaître la véritable essence de la guerre d'agression livrée contre ce pays souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies, et les tergiversations et incohérences dont l'ONU a fait preuve dans l'examen de la question de la succession de l'ex-Yougoslavie ont été de graves erreurs. Ces erreurs n'ont pu être redressées par la participation politique, militaire, humanitaire et financière ultérieure, qui a néanmoins permis d'atténuer dans une

mesure louable les conséquences de la violence contre les populations civiles innocentes.

Je voudrais souligner que l'efficacité véritable des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales est d'une importance vitale pour l'avenir de l'Organisation. Elle doit prouver constamment sa pertinence, sa crédibilité et sa légitimité : elle doit confirmer ses capacités. Pour l'ONU, tout moment est le moment de la vérité, le moment de se regarder en face.

L'Organisation traverse la crise politique et financière la plus grave qu'elle ait connue à ce jour. Cela semble être une contradiction puisque l'humanité attend bien davantage des Nations Unies et fait peser sur elles un fardeau de plus en plus lourd de maintien et de rétablissement de la paix. Pourtant, c'est logique : sous la pression des événements, l'ONU n'a pas été réformée sur le plan de l'organisation, des finances et de la psychologie. Il est très vrai que ce n'est pas l'ONU qui est en cause, mais plutôt ses Membres. La définition largement reconnue de l'ONU est qu'elle est la somme de ses Membres. C'est vrai, mais l'ONU est plus que cela seulement. Si elle n'était que la somme de ses États Membres, elle serait semblable à n'importe quelle autre organisation intergouvernementale. Mais l'ONU est davantage. Grâce au Conseil de sécurité, elle dispose des attributs du pouvoir d'un État, tels que des ressources et des armes. Elle peut et elle doit être la plus haute autorité morale pour juger des violations des règles fondamentales de la vie internationale, de la coexistence et des droits de l'homme. De ce point de vue, les Nations Unies ne peuvent pas être neutres. L'une des conditions de la revitalisation de l'Organisation est de savoir si elle aspire à dicter des normes morales régissant les relations politiques et juridiques entre les nations. Ce rôle ne permet pas le détachement à l'égard des pires menaces à la paix et à la coopération mais exige, plutôt, un engagement moral.

La crédibilité morale des Nations Unies, l'impression indiscutable qu'elles sont fidèles à leurs principes, sont les fondements de la prochaine tâche importante que le monde attend d'elles : la mise en oeuvre de la diplomatie préventive. Personne n'est plus apte à jouer ce rôle que le Secrétaire général d'une Organisation mondiale qui est davantage que la somme de ses États Membres et davantage que la somme des grandes puissances.

Accepter l'inefficacité signifierait renoncer aux objectifs qui ont justifié la fondation de cette Organisation. Cela signifierait l'abdication des Nations Unies. Nous devons affronter franchement ce danger. Nous devons peser, avec toute la gravité voulue, les relations qui existent entre le libre arbitre

et la nécessité d'une conduite responsable conforme aux principes énoncés dans sa Charte, en tant que condition préalable à son efficacité, ainsi qu'à sa réputation, à son autorité et à sa crédibilité. Aucun pays souverain n'a été forcé d'adhérer à l'Organisation des Nations Unies. La qualité de Membre est fondée sur le libre choix, ce qui suppose, au préalable, l'acceptation des obligations et des mesures imposées par les principes fondateurs des Nations Unies. Quiconque ne respecte pas ces principes ou agit à leur encontre agit contre l'essence même de l'Organisation et ne peut y trouver sa place. La porte de l'adhésion doit être grande ouverte pour tous ceux qui souhaitent entrer, mais elle doit également être ouverte pour faire sortir ceux qui oeuvrent contre la mission des Nations Unies. Chacun doit choisir son propre sort et en accepter la responsabilité. Le principe du libre arbitre exclut l'indifférence et le manque de solidarité à l'égard de la volonté et de l'effort communs.

J'espère que les États Membres de l'ONU qui assument la responsabilité la plus importante pour l'Organisation ont compris les expressions de préoccupation formulées lors de cette session, et qu'ils ont entendu que la diplomatie préventive et une politique d'engagement des Nations Unies doivent devenir réalité avant que les conflits naissants ne se transforment en crises profondes.

Bien sûr, la responsabilité de l'avenir des Nations Unies nous incombe à tous. La Slovénie a déjà présenté des propositions concrètes pour la réforme de l'Organisation. Nous faisons partie, — une partie minime — de cette Organisation. Nous avons placé en elle tous nos espoirs et nous sommes pleinement disposés à assumer notre part de responsabilité pour assurer son succès, sa crédibilité et son efficacité.

(L'orateur poursuit en anglais)

Le peuple slovène est certain que les Nations Unies seront à la hauteur des défis de notre temps et répondront aux espoirs du siècle à venir.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Slovénie de sa déclaration.

S. E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan.

S. E. M. Islam Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan, est escorté à la tribune.

Le Président Karimov (*interprétation du russe*) : Je voudrais saisir cette occasion pour m'arrêter sur un certain nombre de questions qui, à notre avis, revêtent une grande importance dans le contexte des problèmes discutés à la présente Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale.

L'une de ces questions actuelles urgentes est celle de la sécurité et de la stabilité régionales. Le séminaire sur la sécurité et la coopération en Asie centrale qui s'est tenu à Tachkent, en septembre de cette année, avec l'appui direct du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a vu la participation de 31 États et de 6 organisations internationales qui font autorité. Il a réaffirmé que la sécurité mondiale peut être réalisée grâce à la sécurité régionale, en d'autres termes, que le chemin vers le mondialisme passe par le régionalisme.

Parvenir à la compréhension entre les États dans des zones et des régions spécifiques et, notamment, dans ce qu'on appelle maintenant les «points chauds», exige que l'on réalise la paix dans le monde. Cela a une importance particulière pour la région de l'Asie centrale, qui possède d'énormes ressources naturelles, minérales et en matières premières ainsi que des ressources stratégiques considérables, et qui devient de plus en plus le théâtre de rivalités entre des intérêts géopolitiques et économiques, et l'objet de ce que j'appellerai les ambitions de nombreux États.

La poursuite de la guerre en Afghanistan est actuellement une menace à la paix et à la stabilité non seulement de l'Asie centrale, mais aussi du monde entier. Cette guerre dure déjà depuis 17 ans et elle a infligé des souffrances innombrables au peuple afghan. Elle devient une source de terrorisme international, de trafic de stupéfiants et de prolifération d'armements, et elle aggrave la situation déjà tendue au Tadjikistan voisin. Nous pensons que le conflit en Afghanistan pourrait être réglé, tout d'abord, en éliminant l'ingérence de forces extérieures. Car cette ingérence est la raison fondamentale de la poursuite de la guerre en Afghanistan aujourd'hui. Nous demandons une fois de plus au Conseil de sécurité d'imposer un embargo sur les fournitures d'armes en Afghanistan, quelle que soit leur provenance.

L'Afghanistan devrait non pas faire l'objet d'hostilités, mais l'objet de paix et de stabilité. L'Ouzbékistan, ainsi que l'ensemble de la région de l'Asie centrale, tient à voir appliquer les projets prometteurs, que parrainent de nombreuses institutions et sociétés internationales, relatifs à la création sur le territoire de l'Afghanistan d'un réseau de communication par voie ferrée et au moyen des transports routiers de façon que l'Asie centrale puisse enfin avoir accès aux ports de l'océan Indien.

Ces projets aideront des millions d'Afghans à participer à des activités pacifiques, à créer des voies de communication nouvelles et plus directes, ainsi qu'à établir des liens commerciaux et économiques et à modifier ainsi, en principe, les réalités géopolitiques dans cette région du monde particulièrement tendue.

Je pense qu'il est nécessaire de mentionner du haut de cette tribune la catastrophe écologique causée par l'assèchement de la mer d'Aral. Ce problème prend des proportions planétaires et a des incidences négatives sur la biosphère, sur les conditions de vie, sur la santé et même sur l'héritage de centaines de millions de personnes.

Aujourd'hui, il est évident que ce problème ne peut être réglé sans l'appui et l'assistance des institutions financières internationales et des pays développés, sous les auspices de l'ONU.

En ce qui concerne la nécessité de réformer les structures de l'ONU et d'améliorer sa performance, il est maintenant essentiel, en premier lieu, d'augmenter le nombre de membres du Conseil de sécurité en y admettant, en tant que membres permanents, des États comme l'Allemagne et le Japon, qui jouent aujourd'hui un rôle important dans les politiques mondiales; en second lieu, de renforcer les pouvoirs du Secrétaire général de l'ONU de façon à assurer la mise en oeuvre pragmatique des décisions de l'ONU; et, en troisième lieu, de tenir compte du fait qu'il est de plus en plus clair que la coopération entre l'ONU et les organisations internationales et régionales doivent être revitalisées et que les structures régionales de l'ONU doivent être encore développées pour prévenir et régler les crises. Aujourd'hui, l'ampleur et le volume croissants des ventes d'armements, en particulier dans notre région, sont un phénomène inquiétant.

Beaucoup de pays ne font pas mystère du fait que le commerce des armes est devenu pour eux l'une des principales sources de devises étrangères et ils ne se soucient guère de savoir contre qui ces armes seront utilisées et à quelles fins.

Lorsque les mêmes intérêts sont poursuivis au moyen de projets de vente de technologies nucléaires et que ceux-ci s'accompagnent de déclarations d'intentions pacifiques, notre inquiétude est plus grande encore. L'Ouzbékistan préconise la fourniture de garanties internationales appropriées sur la non-prolifération des armes de destruction massive et la prompt conclusion du traité d'interdiction complète des essais.

Nous ne saurions accepter la rhétorique qui se fait entendre ici et là, dont l'objectif est de nous ramener à la confrontation militaire, à la politique de l'affrontement et au conflit entre les blocs. Pour nous, l'isolement est destructif. Notre intégration à la communauté mondiale, malgré les difficultés et lacunes que nous percevons dans ce processus est la seule voie qui s'ouvre à nous.

Aujourd'hui, les nouveaux États indépendants de l'espace post-soviétique sont en train de jeter les bases de leur statut d'État et de s'orienter vers une réforme démocratique qui exige aide et appui de la communauté mondiale pour que ces réformes soient appliquées et que leur intégration dans les structures politiques, économiques et financières internationales soient accélérées. Je ne pense pas seulement à une aide matérielle et financière mais également, et surtout, à une aide morale et politique dont nous avons besoin pour réaliser notre souveraineté et poursuivre notre développement en toute indépendance. Il est maintenant essentiel pour nous de renforcer la cohérence et l'irréversibilité de la réforme, l'adhésion à la démocratisation et à une économie de marché, la stabilité et le développement durable, ainsi que les relations mutuellement profitables et d'égal à égal avec tous les États épris de paix. Cela nous permettrait d'occuper la place que nous méritons dans la communauté mondiale.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République d'Ouzbékistan de sa déclaration.

S. E. M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Juan Carlos Wasmosy, Président de la République du Paraguay

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Juan Carlos Wasmosy, Président de la République du Paraguay.

S. E. M. Juan Carlos Wasmosy, Président de la République du Paraguay, est escorté à la tribune.

Le Président Wasmosy (*interprétation de l'espagnol*) : C'est un privilège pour moi de représenter mon pays, le Paraguay, en qualité de Président de la République, à l'occasion de la célébration, aujourd'hui, du cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies. C'est aussi un grand honneur pour moi de participer à cet épisode historique de la vie de l'ONU, car le Paraguay était au nombre des fondateurs de l'Organisation.

Le Paraguay demeure animé aujourd'hui d'une ferveur et d'une conviction identique à celles qui l'animaient lorsqu'il a signé la Charte des Nations Unies, et il continue d'appuyer l'Organisation dans la poursuite de ses deux principaux objectifs : maintien de la paix dans le monde et édification de la paix sur la base du développement équilibré et harmonieux des États Membres. Nous croyons fermement dans les idéaux de l'ONU, et même les échecs de l'Organisation ne suffisent pas à ébranler ou à remettre en cause notre appui. Nous répétons que nous sommes convaincus que cette Organisation est absolument nécessaire dans notre monde pour mener à bien les deux tâches fondamentales que les peuples de l'ONU se sont engagés à accomplir après la boucherie de la seconde guerre mondiale.

Le Paraguay prend solennellement l'engagement de continuer à appuyer les principes consacrés par la Charte et, ce faisant, il appuie pleinement le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, qui a toute sa confiance. Monsieur le Président, vous pouvez être certain que le Paraguay continuera d'honorer les engagements qu'il a pris envers les Nations Unies. Ensemble, nous avons suivi une longue route pendant 50 ans, et aujourd'hui nous constatons avec une grande satisfaction que les objectifs, qui sont à l'origine de la création de l'Organisation mondiale, ont été atteints, même s'ils ne l'ont peut-être pas été aussi rapidement que nous le souhaitions.

Notre expérience grandissante, la détermination croissante des États à préserver la paix, et le désir grandissant de tous les États de progresser, de se développer, et de rechercher un niveau de vie plus élevé pour leurs peuples, nous incitent à renforcer cette Organisation, qui est le fer de lance d'un système qui couvre toute l'activité humaine.

Tous les États sont tenus de supporter l'ONU et de contribuer à son financement. Il est inconcevable de ne pas lui apporter l'appui dont elle a besoin pour réaliser ses objectifs. Les États, petits et grands, ont la même obligation

de mettre à la disposition de l'ONU les moyens dont elle a besoin pour ce faire. Le Paraguay est à jour dans ses versements.

La République du Paraguay s'est toujours montrée un participant enthousiaste et dévoué chaque fois qu'il lui a été demandé de contribuer à divers organes de l'ONU. Depuis 1951, il bénéficie d'une coopération technique considérable, dont il est profondément reconnaissant, et il espère qu'elle se maintiendra, car elle constitue un important facteur du développement du pays.

Notre Organisation continue de jouer un rôle central dans le monde en nous guidant dans l'examen de questions extrêmement importantes pour la vie des nations, comme la tâche monumentale d'assurer le respect des principes relatifs à la protection des droits de l'homme, à la décolonisation, à l'appui à la démocratie et à la liberté, à l'égalité juridique des États, à la codification du droit international — dont la Convention sur le droit de la mer est un exemple frappant — et de nombreux autres principes qui sont maintenant couverts par des traités multilatéraux.

Actuellement, le Paraguay jouit d'une démocratie intégrale, marquée par une liberté totale et le respect des droits de l'homme. Cette situation politique a émergé après une longue période d'obscurantisme qui, heureusement, a disparu à la suite d'élections libres qui ont porté à la présidence le premier civil en près de 50 ans, qui s'est engagé à consolider la démocratie et à adhérer aux idéaux et aux principes de la constitution nationale en vigueur.

Le Paraguay accepte le droit international en tant qu'élément de sa législation nationale et reconnaît la justice internationale comme la plus haute instance pour le règlement pacifique des conflits qui peuvent surgir. Aussi le Paraguay a-t-il agi en tant que médiateur dans le règlement de litiges et a-t-il eu souvent recours aux tribunaux internationaux en ce qui concerne des conflits internationaux et obtenu des jugements en sa faveur.

À l'invitation du Président de la cinquantième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, M. Diogo Freitas do Amaral, et fidèle à sa vocation de paix, le Paraguay a décidé d'apporter une autre contribution pour faire disparaître le fléau de la guerre et coopérer pour le règlement pacifique des différends.

Pour ces raisons, et inspiré par les nobles idéaux des Nations Unies, j'ai l'honneur d'annoncer à l'Assemblée la décision de mon gouvernement de reconnaître comme obligatoire, vis-à-vis de tout autre État acceptant la même

obligation, la juridiction de la Cour internationale de Justice dans tous les litiges juridiques, comme l'implique le paragraphe 2 de l'Article 36 du Statut de la Cour.

La déclaration pertinente sera officialisée et déposée conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'Article 36 du Statut de la Cour, une fois que les formalités parlementaires requises par la Constitution de mon pays auront été remplies.

En conclusion, je voudrais dire que cette décision de reconnaître la plus haute Cour de l'humanité résulte de consultations préalables et qu'elle a la caution des principales institutions politiques de mon pays. Le Paraguay, en réaffirmant sa foi dans le droit, sent que, franchissant une autre étape de la civilisation humaine, nous saurons, ici, la Charte en main, surmonter nos problèmes, mettre en oeuvre nos principes et, avec de l'imagination et du courage, réaliser enfin la société internationale plus juste conçue il y a 50 ans par des hommes et des femmes convaincus de l'utilité de la lutte pour atteindre la liberté.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Paraguay de sa déclaration.

S. E. M. Juan Carlos Wasmosy, Président de la République du Paraguay, est escorté de la tribune.

Allocution de Son Altesse le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de Son Altesse le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït.

Son Altesse le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, est escortée à la tribune.

Le cheikh Al-Sabah (*interprétation de l'arabe*) : Je commence mon allocution en vous exprimant à tous nos sincères salutations, jointes à nos meilleurs voeux de prospérité pour l'humanité.

En cette occasion solennelle marquant le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, j'ai le sentiment que la majorité des peuples du monde, quelles que soient leurs croyances religieuses, sont quasi unanimes pour reconnaître que cette institution mondiale représente un réel sanctuaire auquel ils ont recours pour régler leurs différends et traiter leurs problèmes. Cela

est particulièrement vrai pour les petites nations, lorsqu'elles deviennent la proie des régimes dictatoriaux plus puissants qui veulent les dévorer.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom du peuple du Koweït, notre vive reconnaissance pour le rôle décisif joué par les Nations Unies pour soutenir mon pays face à l'agression. J'espère que le soutien des Nations Unies se poursuivra jusqu'à ce que toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité soient pleinement appliquées, en particulier celle concernant les prisonniers koweïtiens et les ressortissants d'autres pays, dont la détention continue dans les prisons iraqiennes constitue une véritable tragédie humaine.

La confiance globale à l'égard du système des Nations Unies s'est accrue depuis qu'il est devenu pour les peuples un lieu d'espoir pour les aider et atténuer leurs souffrances, surtout lorsque celles-ci sont le résultat de l'agression et de l'oppression. Nous sommes convaincus qu'au cours du prochain siècle, l'Organisation pourra traiter avec plus d'efficacité des problèmes qui affligent le monde, et consolider véritablement les nobles valeurs humaines de bonté, de coopération et d'interdépendance dans l'intérêt commun de toute l'humanité, qui aspire à une vie digne et pacifique.

Il ne fait pas de doute que les aspirations placées en l'ONU demeurent élevées, ce qui témoigne de la confiance dont jouit cette grande institution. Cela dit, nous ne devons pas demander à l'ONU de faire des miracles. En vue d'apprécier le rôle considérable qu'elle joue et ses vastes implications, il nous faut faire un examen juste et équilibré non seulement de ses acquis dans le domaine politique, mais aussi de son apport dans les domaines du développement, de la culture, des affaires sociales, de la santé, et ainsi de suite. Il faut souligner en particulier les services et l'aide des institutions spécialisées des Nations Unies aux pays du tiers monde.

Nous apprécions l'apport de toutes les cultures dans l'évolution des paramètres du monde tel que conçu par les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. En attendant, nous reconnaissons la part qui nous incombe dans cette responsabilité historique de façonner une communauté au sein de laquelle les principes de tolérance, de compréhension et de respect pour la prééminence du droit et des traités internationaux prévalent. Cela conduirait à un état de tranquillité de l'esprit, sans menace d'hégémonie et de fanatisme, et sans crainte de guerre et d'agression.

Je viens ici, au nom du Koweït, pour transmettre les sentiments de gratitude de mon pays, pour féliciter les

Nations Unies et pour réaffirmer notre engagement à l'égard des principes consacrés dans la Charte.

Nous aspirons à un avenir plein d'espoir et de paix et nous implorons Dieu, le Père Tout-Puissant, d'aider l'humanité à concrétiser ses aspirations consacrées par cette Organisation humanitaire : les Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie l'Émir de l'État du Koweït de sa déclaration.

Son Altesse le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. M. Joachim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Joachim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique.

S. E. M. Joachim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, est escorté à la tribune.

Le Président Chissano (*interprétation de l'anglais*) : La célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies constitue une étape importante dans l'histoire de l'humanité. Nous célébrons d'abord et surtout le succès des Nations Unies, qui ont épargné à des générations le fléau de la guerre. Nous célébrons l'accession à l'indépendance des pays et peuples sous domination coloniale. Nous célébrons notre foi dans les principes et valeurs morales consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Alors que nous célébrons ce jubilé, nous rendons un hommage particulier aux pères fondateurs des Nations Unies. Notre défi pour le prochain siècle est de renforcer davantage l'Organisation des Nations Unies pour lui permettre de traiter plus efficacement et plus vigoureusement des questions liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales et de promouvoir un développement durable, les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra y avoir un monde meilleur et plus sûr pour tous.

La réforme des Nations Unies est une conséquence logique de l'accroissement du nombre des Membres de l'Organisation et des changements démocratiques dans le monde. L'ONU a besoin de s'adapter à cette réalité. Cela exige des innovations, en particulier dans la composition et

les méthodes de travail du Conseil de sécurité pour le rendre plus représentatif et démocratique, permettant ainsi une plus grande participation de la part des pays en développement en général, et de l'Afrique en particulier.

Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Nous avons la responsabilité de faire en sorte qu'elle soit une ère de paix, de stabilité et de développement durable pour l'ensemble de l'humanité. Le développement va de pair avec la paix. Il ne peut y avoir de développement durable sans paix durable, tout comme il ne peut y avoir de paix durable sans développement durable.

Le développement est un droit humain fondamental. Aussi, devons-nous adopter une politique commune en vue d'un développement axé sur l'homme.

Les sommets et conférences que nous avons organisés au cours des cinq dernières années reflètent notre désir conscient et collectif de parvenir à des solutions plus viables aux problèmes auxquels doit faire face l'humanité. Pour nous, l'élément le plus important dans la tenue de sommets et de conférences est la mise en oeuvre des décisions qui y sont prises.

En abordant le développement en tant que question mondiale, nous devons avoir présents à l'esprit les conditions et besoins spécifiques des pays en développement, et prendre en compte la dimension sociale et humaine du développement. Les conditions attachées à l'aide au développement et à son financement, notamment par les institutions de Bretton Woods, doivent se fonder sur cette réalité si nous voulons assurer le progrès dans les pays en développement.

Au Mozambique, nous avons récemment bénéficié de l'assistance des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la communauté internationale dans son ensemble pour mettre fin à une guerre dévastatrice. Nous apprécions vivement le rôle joué par l'Organisation en surveillant et vérifiant l'exécution de l'Accord général de paix au Mozambique, dont le point culminant a été l'organisation des premières élections générales multipartites en octobre 1994.

La paix au Mozambique a été rendue possible grâce aux facteurs essentiels suivants : premièrement, la remarquable volonté politique dont ont fait montre les parties; deuxièmement, le rôle positif joué par tous les secteurs de la société; troisièmement, l'esprit de tolérance et d'accommodement mutuel; et, quatrièmement, l'important rôle joué par la communauté internationale. Notre pays estime être

partie intégrante du fonctionnement des Nations Unies en tant que Membre remplissant son obligation d'oeuvrer pour le succès de l'Organisation.

Notre propre expérience au Mozambique souligne que l'Organisation des Nations Unies ne doit pas oublier que les forces de maintien de la paix opèrent sur la base de l'assentiment des parties concernées. Elle doit donc toujours agir avec impartialité et conformément à son mandat. En outre, elle doit respecter les principes d'indépendance, de souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-ingérence, et s'y conformer en tenant dûment compte des spécificités de chaque pays. Les institutions nationales doivent être respectées et protégées.

La paix aujourd'hui rétablie, nous nous tournons vers l'avenir avec optimisme et un espoir renouvelé. La volonté indéfectible du peuple mozambicain de consolider la paix et la démocratie doit être renforcée par la création de conditions adéquates pour reconstruire le tissu socio-économique durement touché par 16 années de guerre. En tant que mesure d'édification de la paix après le conflit, nous voudrions souligner le rôle vital des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale qui consiste à aider les pays nés de situations de conflit en recourant notamment à des programmes de soutien au redressement de leurs économies et de leurs infrastructures sociales.

Pour terminer, je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement du Mozambique, exprimer notre vive reconnaissance à l'Organisation des Nations Unies pour le rôle positif qu'elle a joué dans les relations internationale au cours des 50 années de son existence, et réaffirmer notre ferme attachement aux objectifs et principes incarnés dans la Charte des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Mozambique de sa déclaration.

S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom,
Président de la République des Maldives**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives.

S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, est escorté à la tribune.

Le Président Abdul Gayoom (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, en cette occasion historique du cinquantième anniversaire des Nations Unies, je vous présente, ainsi qu'à tous les États Membres des Nations Unies, les souhaits sincères du peuple des Maldives.

Le temps de parole étant limité à cinq minutes, il faut être bref et axer son propos sur quelques-unes des questions les plus cruciales ayant des incidences directes sur son propre pays. C'est pourquoi ce que j'ai à dire s'écartera peut-être de ce que d'autres orateurs ont déclaré ou déclareront à cette occasion.

Pour les Maldives, petite nation insulaire, les priorités essentielles sont l'indépendance, la sécurité et la satisfaction des besoins fondamentaux de notre peuple.

Il y a 50 ans, les Nations Unies ont été créées pour servir également tous les peuples — riches et pauvres, grands et petits — sur la base du principe de l'égalité souveraine de tous leurs Membres. Ma question est la suivante : l'ONU a-t-elle réussi à appliquer équitablement ce principe, et plus spécifiquement, l'ONU a-t-elle réussi à assurer la protection et la sécurité des petits États?

Il y a quelques semaines seulement, une bande de mercenaires étrangers a envahi une autre nation insulaire, les Comores, et renversé son gouvernement légitime. Je n'ai entendu parler d'aucune action de la part des Nations Unies. En novembre 1988, des terroristes étrangers lourdement armés ont attaqué mon pays et tenté de faire de même. Nous n'avons reçu aucune aide des Nations Unies pour repousser cette attaque. À la suite de cette expérience traumatisante, les Maldives ont soulevé la question de la vulnérabilité des petits États aux menaces extérieures et à l'intervention étrangère, ce qui a conduit à l'adoption de résolutions pertinentes des Nations Unies.

Nous reconnaissons ce que les Nations Unies ont fait au Moyen-Orient en 1956 et en 1967, et au Koweït en 1991. Nous voulons que les Nations Unies réagissent avec la même rapidité, le même engagement et la même efficacité aux menaces auxquelles les petits États sont fréquemment exposés. La sécurité et la protection des petits États doivent être considérées comme partie intégrante de la paix et de la sécurité internationales.

L'application de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des

mercenaires contribuerait considérablement au renforcement de la sécurité internationale. Malheureusement, bien que cette convention ait été adoptée par l'Assemblée générale en 1989, neuf États seulement l'ont à ce jour ratifiée. Je prie donc instamment tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait de la ratifier en tant que question prioritaire.

Les recherches scientifiques les plus récentes indiquent que la température mondiale pourrait s'élever de 6 °F d'ici 2100 et qu'en conséquence les océans pourraient s'élever d'un mètre ou plus au cours du prochain siècle. Mon peuple voudrait savoir ce que les Nations Unies feront pour empêcher les Maldives et les autres petits États insulaires d'être submergés par les eaux. Ce sont, en fait les petits États insulaires qui sont les plus exposés aux dangers des bouleversements écologiques, notamment ceux dus aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer.

Si les pays industrialisés ne réduisent pas immédiatement et radicalement l'émission de gaz à effet de serre, les petits États insulaires et d'autres zones situées au niveau de la mer seront victimes d'une catastrophe écologique d'une ampleur sans précédent.

Les réalisations de l'ONU au cours des 50 dernières années ont été nombreuses. Grâce aux efforts qu'elle a déployés en faveur de la décolonisation, plus de 100 nations ont accédé à l'indépendance. L'apartheid a été démantelé. Les droits de l'homme et une bonne gouvernance ont acquis une haute priorité. Les droits des femmes ont pris de l'importance dans le monde entier. Les mesures liées au développement des jeunes et à la protection des enfants sont devenues des composantes clefs des programmes sociaux nationaux et internationaux.

Malgré ces acquis, les problèmes du développement économique et social de nombreux pays restent extrêmement aigus. Les maux de l'abus des drogues et du terrorisme tourmentent nos vies. La gestion non durable des ressources naturelles du monde et la détérioration rapide de l'environnement terrestre sont devenus des problèmes d'une ampleur globale. Il est impératif que l'ONU prenne des mesures opportunes pour préserver les générations futures non seulement du fléau de la guerre, mais aussi de ces nouveaux dangers.

Nous sommes sur le point d'entrer dans un nouveau millénaire dans des circonstances qui sont radicalement différentes de celles qui prévalaient au temps de la naissance de l'ONU. Aujourd'hui le monde a besoin d'une organisation qui cherche à édifier un monde où règne la prospérité économique partagée et la sécurité nationale, et

où les communautés puissent vivre en harmonie les unes avec les autres et avec l'environnement.

L'ONU existe et elle continuera d'exister. Nous le devons aux générations futures; nous devons entretenir la flamme et éclairer le chemin de l'humanité vers un avenir meilleur dans un monde plus équitable.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République des Maldives de sa déclaration.

S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Carlos Roberto Reina,
Président de la République du Honduras**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Carlos Roberto Reina, Président de la République du Honduras.

S. E. M. Carlos Roberto Reina, Président de la République du Honduras, est escorté à la tribune.

Le Président Reina (*interprétation de l'espagnol*) : L'ONU célèbre ses 50 ans d'existence à l'aube du nouveau siècle et du nouveau millénaire. Ces deux événements nous obligent à penser tant au travail accompli par l'Organisation pendant cette période qu'aux défis qui l'attendent dans les années à venir. Dresser des bilans et envisager l'avenir sont les tâches que nous devons accomplir à l'occasion de cet anniversaire.

Le monde qui a émergé de la deuxième guerre mondiale n'a pas réalisé les rêves des peuples vainqueurs de ce conflit. Il ne les pas encore réalisés. Le feu des combats à peine éteint, ce mode de lutte spécial connu sous le nom de «guerre froide» a commencé, divisant la planète en zones d'influence contraires et adversaires. L'Organisation est née de la peur et de l'espoir. Mais telle quelle, elle a été la meilleure idée des temps modernes, la meilleure option pour la paix et la prospérité des peuples.

L'entité mondiale n'a pas cessé de croître tout au long de ces 50 années. Aujourd'hui, c'est une grande famille composée d'unités et d'institutions qui couvrent, avec leur vaste réseau de compétences et d'activités, les centres d'intérêt vital pour l'homme.

Ses travaux dans le domaine du développement montrent combien la séparation entre pays développés, d'un côté, et pays en développement, de l'autre, ainsi que l'injustice persistante dans la répartition de la richesse entre le cercle étroit de l'opulence, d'une part, et le vaste cercle de la marginalisation et de la pauvreté, d'autre part, sont graves pour la paix universelle.

Les pauvres du monde sont en droit d'espérer de cette instance planétaire des éclaircies spectaculaires sur le chemin de la justice et du bien-être. Actuellement, la voie suivie passe par le rajustement de l'économie des États, en particulier des États les plus pauvres, afin de trouver et de perfectionner des modèles sélectionnés qui soient conformes aux valeurs matérielles des sociétés industrialisées. Cela ne suffit pas. Aucun pays au monde ne peut parler de progrès lorsque la majorité des peuples souffrent de la faim et ont soif de justice, bien que les indicateurs macro-économiques reflètent une réalité abstraite différente.

On nous presse d'examiner de nouvelles propositions. Mais, cette fois-ci, nous recherchons l'être humain dans le développement, l'esprit qui est dans l'engrenage des choses, le prochain, qui est ici, en cet instant, et qui n'est pas et ne pourra jamais être représenté par le produit national brut ou le revenu par personne. Ce n'est pas la civilisation du capital qui importe en vérité, c'est la culture que ce système peut susciter si l'on se souvient que ce n'est pas l'outil qui est important mais la main qui s'en sert; si l'on se souvient que cette femme, cet homme, cet enfant sont le centre réel de nos préoccupations, et non pas les chiffres qui se perdent dans l'univers vague des enquêtes et des moyennes.

L'ONU doit nous aider à trouver l'humanisme de l'époque actuelle. Comme s'il s'agissait d'une nouvelle renaissance, en nous appuyant sur les épaules de la science et de la technique, nous devons inventer une idée inédite de l'homme où les choses matérielles n'ont d'intérêt qu'en fonction de leur relation avec les plus hauts niveaux de la conscience humanitaire. Ce cheminement commence par la défaite de la pauvreté, l'élimination du pouvoir illégitime, la faillite de la corruption et de l'impunité et l'établissement d'un ordre mondial souhaité par tous et maintenu par tous. Il n'y a pas de meilleure définition pour la démocratie future.

En Amérique centrale, nous sommes en train de mettre en place un agenda complet de développement, dans lequel les questions politiques et économiques, sociales et culturelles ainsi que les questions d'environnement font l'objet de la même attention étant donné le caractère multidimensionnel de l'homme. Nous avons mis en marche une alliance

pour le développement durable, auquel nous souhaitons que le reste du monde participe, afin de prouver qu'il y a une nouvelle manière de comprendre les relations entre les peuples des Nations Unies.

Mon pays, la République du Honduras, s'est engagé à réaliser une révolution morale authentique et un processus de convergence nationale qui aboutira à un gouvernement de consensus. Ainsi, nous aborderons le nouveau siècle avec un style différent qui ensevelira à tout jamais les vices et les erreurs du passé. Nous sommes convaincus que cette alliance des peuples du monde que constitue l'ONU abordera la seconde moitié de son premier siècle avec un esprit renouvelé d'humanisme, de solidarité et pleinement convaincue que le respect de la volonté légitime des peuples est le fondement le plus solide de la paix, souhait de cette nouvelle ONU.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Honduras de sa déclaration.

S. E. M. Carlos Roberto Reina, Président de la République du Honduras, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Václav Havel, Président de la République tchèque

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Václav Havel, Président de la République tchèque.

S. E. M. Václav Havel, Président de la République tchèque, est escorté à la tribune.

Le Président Havel (*interprétation de l'anglais*) : Permettez-moi de vous présenter, en quelques mots, ma vision de l'ONU du XXIe siècle.

J'ai la profonde conviction que la riche palette de cultures, de civilisations et de mondes religieux que nous représentons ici recèle toujours dans ses fondements les mêmes principes moraux qui sont la clef de la coexistence entre les hommes sur cette terre, et que l'expérience la plus intime de nous-mêmes, celle du miracle de notre existence et de l'univers dont nous sommes partie intégrante, nous est commune à tous. Si nous voulons éviter que l'avenir de l'humanité ne soit menacé par un conflit entre diverses mouvances de cultures ou de civilisations, nous n'avons qu'une possibilité : détourner le faisceau de notre attention de ce qui nous diffère vers ce qui nous unit. Voilà pour moi la seule source d'où peut jaillir un esprit nouveau, une

éthique nouvelle pour la coopération mondiale, ainsi que la responsabilité reconsidérée de l'homme envers ce monde. J'y vois aussi le seul fondement spirituel possible pour l'épanouissement de l'ONU à l'avenir.

Pour l'heure, l'ONU, me semble-t-il, est avant tout un lieu d'entente entre les différents États ou leurs gouvernements. Elle est aussi un foyer de rivalités, de conflits d'intérêts et de prestiges. Je souhaite qu'à l'avenir l'ONU se transforme de plus en plus visiblement en un instrument au service de tous ceux, habitants de notre planète, qui sont à la recherche d'une coexistence positive. Il ne s'agit pas de les priver d'une identification spécifique à l'État dont ils sont citoyens, à la nation dont ils sont ressortissants, à la religion ou à la culture dans lesquelles ils sont enracinés. Il s'agit de créer un monde où chacun pourra posséder son autonomie sans être menacé par quiconque, où tous sentiront qu'il est nécessaire de protéger et de cultiver les valeurs qui sont les nôtres dans l'intérêt commun. C'est cet esprit et cette conception de la responsabilité qui pourraient modeler le visage de l'ONU du XXIe siècle.

J'ose imaginer que son Assemblée générale fera figure, un jour, de parlement du monde.

J'ose imaginer que le Conseil de sécurité assumera d'autres fonctions que celles qui lui reviennent aujourd'hui et qu'il sera un jour le principal foyer de décisions opérationnelles de cette Organisation mondiale pour les questions fondamentales la concernant. Je suis convaincu qu'il aura dans l'avenir, en tant que membres permanents, et de façon plus équilibrée que jusqu'à ce jour, les États les plus influents et les plus peuplés de ce monde représentant divers continents et civilisations et, éventuellement, des regroupements d'États respectant une politique étrangère commune.

J'ose imaginer que l'ONU sera constituée un jour d'une cellule internationale permanente, censée intervenir en cas d'agression, ainsi que d'unités permanentes chargées du contrôle du maintien de la paix — unités de type policier.

Je considère que l'ONU du XXIe siècle devrait traiter, par le biais de sa réelle influence, uniquement des affaires impossibles à régler par d'autres; or, bon nombre des tâches qu'elle assume aujourd'hui seraient sans doute mieux accomplies par d'autres organisations, tant mondiales que régionales. Ainsi, l'ONU pourrait d'autant mieux, et de manière plus souple, accomplir les devoirs qui sont les siens. À cela s'ajoute un autre thème important : débureaucratiser le système de l'ONU dans son ensemble. Plus simple sera sa structure et plus grandes seront l'autonomie et la responsabilité conférées à ses fonctionnaires, moins

coûteuse elle sera pour chacun de nous. De cela je suis convaincu.

Qui devrait la financer dans l'avenir? Cela est encore difficile à imaginer, mais l'idéal serait qu'un jour tout habitant de cette planète puisse cotiser à l'ONU, ne serait-ce que par une part infime de son revenu, de la façon la plus directe possible afin qu'il devienne clair que les humains ont créé cette organisation pour eux-mêmes, et qu'elle n'est pas seulement l'affaire de diplomates professionnels délégués par divers gouvernements.

J'espère que ces quelques phrases expriment clairement ma vision de l'ONU du siècle prochain, non pas comme un super-État monstrueux, embarrassant pour tous, mais, au contraire, comme un instrument souple et opérationnel au service de tous, représentant une volonté commune d'aider l'humanité dans son ensemble.

En résumé, j'ose imaginer une Organisation des Nations Unies qui ne sera plus — ce qui est souvent le cas à l'heure actuelle — une organisation de nations désunies et, avant tout, d'États désunis, mais une organisation de citoyens unis du monde, ce monde menacé, qui pourra être préservé par l'union de toutes les forces humaines.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République tchèque de sa déclaration.

S. E. M. Václav Havel, Président de la République tchèque, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Árpád Göncz, Président de la République de Hongrie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Árpád Göncz, Président de la République de Hongrie.

S. E. M. Árpád Göncz, Président de la République de Hongrie, est escorté à la tribune.

Le Président Göncz (*interprétation de l'anglais*) : C'est un honneur et un privilège pour moi que de participer à cette Réunion commémorative.

Durant ses 50 ans d'existence, l'ONU a soutenu les nobles idéaux et les nobles valeurs consacrés dans la Charte, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments importants de l'ONU. Ces idéaux et ces valeurs sont aujourd'hui encore une force motrice

essentielle des grands changements de notre monde contemporain.

Nous ne devons pas oublier que les forces et les faiblesses, ou les succès et les échecs de l'Organisation relèvent de notre responsabilité commune. À cet égard, l'objectif des pères fondateurs de «préserver les générations futures du fléau de la guerre» doit continuer d'être poursuivi sans relâche pour notre bien à tous.

Pour tant de peuples du monde, l'ONU est un symbole d'espoir et d'aide. Nous-mêmes l'avons ressenti lorsque, en 1956, dans notre révolution et notre lutte nationale pour la liberté, les Hongrois, y compris moi-même, ont puisé leur courage dans la voix distante mais claire de la solidarité émanant de cette salle même. Nous lui en restons profondément reconnaissants. L'attention constante de l'ONU a été cruciale pour améliorer notre sort, notamment celui des prisonniers de conscience.

M. Silpa-Archa (Premier Ministre de la Thaïlande), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Les petits pays, comme la Hongrie, ont cherché et trouvé dans l'Organisation des Nations Unies une instance où ils pouvaient énoncer et défendre leurs intérêts et agir de concert avec les autres pays, et contribuer ainsi à façonner un avenir meilleur. Nous avons appris — peut-être bien avant les autres — qu'en défendant les valeurs universelles, en appuyant les idéaux consacrés dans la Charte il y a 50 ans et en agissant pour leur application pratique, non seulement nous ne perdions pas notre identité spécifique mais que nous enrichissions le patrimoine politique précieux de l'humanité.

Nous vivons aujourd'hui en une ère de possibilités, et l'ONU est à la croisée des chemins. Seule une Organisation des Nations Unies réformée peut servir de catalyseur aux efforts que nous déployons en vue de faire de notre monde un monde sûr, propice à l'épanouissement de la liberté, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Nous devrions redoubler d'efforts pour revitaliser l'Organisation des Nations Unies. À cette fin, il faut restructurer et rationaliser d'urgence la bureaucratie onéreuse du système des Nations Unies. Nous devons rationaliser les travaux de l'Assemblée générale. L'élargissement du Conseil de sécurité ainsi que le renforcement de son efficacité sont plus que nécessaires. La réforme financière de l'ONU est indispensable.

Le moment est venu de revitaliser la mentalité à l'échelon multilatéral afin de relever avec efficacité et fermeté les défis que posent les nouvelles menaces mondiales et interdépendantes que sont le regain du nationalisme et des conflits ethniques, le terrorisme international, le trafic de stupéfiants, la contrebande de matériaux nucléaires, la dégradation délibérée de l'environnement mondial et la pauvreté.

Dans le même ordre d'idées, la protection internationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris les droits des minorités, la croissance économique soutenue, le développement durable et la promotion de la prospérité devraient faire partie de nos priorités les plus élevées au cours du prochain siècle.

À cet égard, je voudrais rendre particulièrement hommage au Haut Commissariat pour les réfugiés, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance et à l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui illustrent brillamment la pensée multilatérale dans ce qu'elle a de meilleur.

À ce stade important de l'histoire, notre tâche est de cultiver et de renforcer un véritable auditoire mondial pour les Nations Unies. Nous ne pouvons le faire que si nous nous efforçons d'intéresser les jeunes générations, dont la confiance doit être acquise par une philosophie renouvelée de coopération multilatérale. Je suis certain que, pour les générations futures, la promotion et la protection de la multiethnicité, de la diversité, de la tolérance et du respect de la dignité humaine seront les principales missions que l'ONU devra mener à bien.

La prochaine ère des Nations Unies est façonnée aujourd'hui par nos idées et par nos actes. Je suis profondément convaincu que notre sagesse, notre courage et notre détermination mis en commun feront que les Nations Unies seront dignes de l'héritage que nous ont légué leurs pères fondateurs, qui ont créé cette Organisation véritablement unique il y a 50 ans.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République de Hongrie de sa déclaration.

S. E. M. Árpád Göncz, Président de la République de Hongrie, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Eduardo Frei Ruiz-Tagle,
Président de la République du Chili**

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Eduardo Frei Ruiz-Tagle, Président de la République du Chili.

S. E. M. Eduardo Frei Ruiz-Tagle, Président de la République du Chili, est escorté à la tribune.

Le Président Frei Ruiz-Tagle (*interprétation de l'espagnol*) : C'est pour moi un honneur que de transmettre à l'Assemblée générale un message du Gouvernement et du peuple chiliens à l'occasion de la célébration des 50 années d'existence de l'Organisation.

La préservation de la condition humaine, requiert notre gratitude. Je me souviens aujourd'hui de toutes les femmes et de tous les hommes qui ont contribué à la mise en valeur de l'Organisation des Nations Unies. Je rends également hommage aux héros anonymes, civils et soldats inconnus, qui ont donné leur vie au nom de la paix et du développement.

De fait, les avatars du monde ont obligé l'Organisation à examiner tous les champs de la connaissance et à régler de nombreux litiges entre les nations et les peuples. L'Organisation des Nations Unies a renforcé le droit international sous ses divers aspects. Elle a contribué à empêcher la propagation des guerres, à maîtriser les conflits entre le Nord et le Sud du monde et elle a joué un rôle décisif dans le processus de décolonisation en Asie et en Afrique.

L'ONU a également renforcé la coopération internationale. Elle a oeuvré à la création d'un cadre ouvert pour le commerce, les investissements, le transfert de technologies et la protection de l'environnement et créé un espace de réunion entre les pays pour traiter les questions de la dette et de l'assistance au développement.

Les Nations Unies ont contribué de manière extraordinaire à la promotion et à la préservation des droits de l'homme et, enfin, à la théorie et à la pratique de la démocratie. En fait, cette consolidation universelle du credo des droits de l'homme est le plus grand progrès de l'humanité au XXe siècle qui sera transmis comme le don le plus précieux aux générations futures.

Le moment n'est-il pas venu de prévoir de nouvelles tâches pour les Nations Unies? Je pose cette question avec la candeur d'un pays jeune et nouveau.

Dans le contexte de la paix, l'Organisation doit renforcer sa capacité en matière de diplomatie préventive, assurer

l'interdiction totale des essais nucléaires — et nous sommes prêts à signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), car nous ne voulons pas que se poursuivent les essais nucléaires, qui sont un danger pour nos pays et pour toute l'humanité — et continuer d'encourager la coopération comme moyen de renforcer la paix mondiale.

Dans le domaine du droit international, l'ONU doit contribuer au perfectionnement des normes dans les domaines clefs que sont le progrès social et économique, la technologie, le transport, l'information, l'assistance humanitaire, les droits de l'homme et les opérations de paix.

En ce qui concerne le développement et l'élimination de la pauvreté dans le monde, le fait qu'un cinquième de la population mondiale vit dans la pauvreté est une situation qui exige d'urgence une réponse aux niveaux national et mondial. La réalité que doivent affronter les femmes, les enfants, les secteurs vulnérables, les travailleurs migrants; les nouveaux problèmes, comme la dégradation de l'environnement et le trafic et la consommation des drogues; les taux élevés de mortalité et les maladies endémiques; et les diverses modalités de marginalisation et d'exclusion sociale exigent, d'un point de vue moral et politique, l'inscription de nouvelles priorités à l'ordre du jour de l'Organisation.

Jusqu'à présent, l'Organisation des Nations Unies a été un cadre propice à l'accord intergouvernemental. Il convient maintenant de mettre en action un long processus vers la consolidation des relations entre diverses personnes et divers groupes sociaux. Le patrimoine culturel des sociétés civiles peut constituer une source précieuse d'échanges en vue d'éliminer la méfiance, le racisme et tous les préjugés de la condition humaine. En outre, les rencontres et l'échange de biens et de services dans certaines régions du monde sont la base spirituelle et matérielle des nouvelles formes d'intégration politique et économique.

Nous pensons que l'avenir des Nations Unies doit être axé sur le développement humain, la préservation de l'environnement et la consolidation de la paix. Cela suppose l'adaptation du processus de réforme de l'Organisation à ces objectifs. Le Chili est pleinement disposé à contribuer à la réalisation de ces grands objectifs, conformément à notre tradition de démocratie et de solidarité.

Le prochain millénaire devrait être une époque favorable à l'avènement d'un monde qui, vivant dans l'unité tranquille du foyer universel, reflétera la plus grande diversité. Serons-nous capables de faire du monde une demeure digne pour l'homme? Voilà la noble tâche qui nous attend et que nous devons accomplir dans le troisième millénaire.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Chili de sa déclaration.

S. E. M. Eduardo Frei Ruiz-Tagle, Président de la République du Chili, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Carlos Saúl Menem, Président de la République d'Argentine

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Carlos Saúl Menem, Président de la République d'Argentine.

S. E. M. Carlos Saúl Menem, Président de la République d'Argentine, est escorté à la tribune.

Le Président Menem (*interprétation de l'espagnol*) : Cinquante ans se sont écoulés depuis que des douleurs et des souffrances indicibles d'une terrible guerre émergèrent les Nations Unies. Aujourd'hui, nous célébrons beaucoup plus qu'un anniversaire. Nous évoquons le rêve, la vision, les peurs et aussi le courage de quelques hommes qui, en dépit de la proximité de l'horreur, osèrent imaginer un lieu pour la préservation de la paix et de la sécurité internationales, pour la coopération internationale, pour la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales et pour le progrès économique et social de tous les peuples. Cette génération — notre génération — est redevable aux pères fondateurs des Nations Unies de sa plus sincère gratitude.

Je transmets ici le message d'un peuple qui, du sud des Amériques, a accompagné les Nations Unies depuis leurs premières années. Je suis le porteur d'un nouvel engagement, d'une promesse renouvelée de l'Argentine, remplie d'espoir et exempte de spéculation. Notre participation aux opérations de maintien de la paix et aux missions d'observation et d'assistance humanitaire prouve que l'Argentine croit profondément au multilatéralisme et en notre Organisation.

Nous notons avec une réelle satisfaction que l'Organisation se consacre pleinement au règlement des conflits internationaux majeurs, comme aussi aux urgences humanitaires et à la promotion sans relâche du respect et de la tolérance. Presque imperceptiblement, les voix qui encore récemment prédisaient le déclin du multilatéralisme commencent à s'éteindre. En se portant à l'avant-garde de la création de nouveaux modèles de coexistence sociale internationale, les Nations Unies ont catégoriquement prouvé l'inconsistance de ces prédictions.

Ces développements positifs ne sont pas, cependant, les seuls aspects de la réalité que nous devons affronter. Le règne de la violence continue de s'imposer dans plus de régions de la planète que nous ne souhaiterions l'admettre. La faim, l'impuissance et l'intolérance affectent d'innombrables individus, exigeant des solutions qui sont parfois lentes à venir. Cela nous rappelle constamment la nécessité d'accroître nos efforts, de stimuler notre imagination et d'accroître les ressources matérielles mises à la disposition de l'Organisation afin de trouver à ces situations difficiles des réponses aussi solidaires qu'immédiates.

Il y a quelques jours, de cette même tribune, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a réaffirmé à juste titre que l'ONU doit agir non seulement par sa fonction de

«centre efficace de médiation pour la solution des conflits, mais encore par la promotion ... des initiatives concrètes de solidarité». (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 5*)

C'est dans ce contexte que j'ai créé la Commission des Casques blancs, dont le but est de mobiliser des ressources, sur la base d'un système de volontariat, pour appuyer les Nations Unies dans leurs activités d'assistance humanitaire urgente sur le terrain pour permettre de passer graduellement du secours à la réhabilitation, à la reconstruction et au développement. Nous avons apporté cette contribution spécifique dans le domaine du développement parce que nous savons que le champ d'action des Nations Unies n'est pas et ne peut être limité aux grandes questions de sécurité qui occupent quotidiennement l'ordre du jour du Conseil de sécurité, quelles que soient l'urgence et la priorité que peuvent présenter ces questions.

Pour une Organisation telle que les Nations Unies, un demi-siècle d'existence peut sembler une longue période. Depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui, la situation internationale a évolué de façon spectaculaire, de l'apparition des armes nucléaires au processus de décolonisation, et du début à la fin de la guerre froide. En présence d'une telle réalité dynamique et changeante, des questions et des interrogations commencent à surgir quant au fonctionnement de l'Organisation et à la réforme possible de ses institutions et de ses mécanismes opératoires. Le mouvement dynamique vers la réforme, qui représente un élan orienté vers le changement et le progrès, doit en l'occurrence être mené de façon pratique et réaliste afin de ne pas détruire l'équilibre délicat obtenu après un travail considérable à San Francisco, il y a 50 ans.

Aujourd'hui, une nouvelle atmosphère s'installe, favorable à la concrétisation d'une Organisation des Nations Unies capable de garantir la paix et oeuvrant à la promotion du progrès économique et social. Ce nouveau scénario nous permettra également d'avancer à grands pas dans l'examen multilatéral des nouvelles menaces à la paix et à la sécurité, telles que le terrorisme international, le trafic de drogue et les transferts illicites d'armes. En raison de leur complexité et de leur persistance, toutes ces menaces exigent une action globale et coordonnée, laquelle n'est possible que dans le cadre des Nations Unies. L'occasion de le faire est présente et nous devons l'utiliser au mieux. Nous sommes devant un choix simple : soit nous réaffirmons et confirmons par des actes notre engagement envers les Nations Unies, soit nous les marginalisons et les affaiblissons, ouvrant alors la porte aux scénarios du passé qu'il faut s'abstenir de rejouer.

J'imagine que, dans 50 ans, une nouvelle génération sera rassemblée ici pour évaluer nos actions. Mettons-nous alors, par notre action dans le cadre des Nations Unies, à apporter des réponses concrètes aux questions que nos descendants ne manqueront pas de poser. C'est là un rendez-vous avec l'histoire que nous ne pouvons et ne devons manquer.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République d'Argentine de sa déclaration.

S. E. M. Carlos Saúl Menem, Président de la République d'Argentine, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan.

S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan, est escorté à la tribune.

Le Président Rakhmonov (*interprétation du russe*) : L'anniversaire du demi-siècle des Nations Unies et les 50 ans qui se sont écoulés depuis la fin de la seconde guerre mondiale sont historiquement liés. La lutte contre les forces du mal, qui impliqua des pays indépendamment de leur système politique ou de leur idéologie, se termina par une victoire triomphale. Nous pouvons être fiers des diplomates et des soldats du Tadjikistan qui participèrent à ces forces

nationales, luttèrent pour cette victoire et formèrent les Nations Unies.

Conçue pour aider les États à résoudre leurs différends de manière pacifique, l'Organisation des Nations Unies est confrontée aujourd'hui à un nouveau défi : l'usage accru de la diplomatie préventive pour réaliser ces objectifs. Nous pensons que le potentiel de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies peut être associé à une coopération avec des organisations régionales, principalement pour décourager, localiser et régler les conflits armés et pour faire échec au terrorisme et aux manifestations radicales de divers types de fondamentalisme. Nous pensons que les perspectives de défense de nos intérêts nationaux résident dans une coopération avec les Nations Unies, avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et avec d'autres organisations internationales.

C'est la tendance qui caractérise aujourd'hui les pourparlers intertadjiks, et c'est dans ce cadre général qu'ils ont lieu. Je suis certain que les efforts que nous faisons à cette fin seraient plus fructueux encore s'il était mis fin à la tension qui continue de s'exercer chez nos voisins, en Afghanistan. La tendance à l'escalade du conflit qui y sévit menace la sécurité de notre pays, mais elle suscite en outre des impulsions destructives d'une crise mondiale. Nous invitons la communauté internationale à agir pour promouvoir le prompt retour de la paix dans cette terre martyre. Pour surmonter la crise afghane, il faut à la fois seulement la participation constructive des États de la région, et des actions efficaces de la part de l'ONU.

Le développement économique des jeunes États Membres est étroitement lié aux questions de sécurité internationale. Les restrictions discriminatoires qui subsistent dans l'économie et le commerce mondiaux, ainsi que la pratique consistant à apporter à certaines conditions une aide économique et financière aux pays dont les économies sont en transition, ne servent certes pas l'objectif de sécurité universelle. La mise au point, par les institutions spécialisées et les organisations financières et bancaires internationales d'un plan d'ensemble destiné à appuyer les réformes dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) durant la période de transition, aiderait sensiblement à accélérer le processus d'intégration de ces États à l'économie mondiale.

L'évolution mouvementée du monde d'aujourd'hui amène l'ONU à réinterpréter plusieurs de ses notions, objectifs et tâches. À cet égard, il faut espérer que la tendance enregistrée des dernières années à adopter des mesures coercitives dans le cadre des opérations de maintien de

la paix menées sous l'égide de l'ONU ne se renforcera pas. Tout en invitant l'ONU à adopter des positions plus fermes pour assurer la paix et la stabilité, y compris dans notre région, nous pensons que les critères relatifs aux normes de sécurité ne devraient pas varier.

Son cinquantième anniversaire offre à l'ONU toutes les possibilités de trouver des réponses aux questions que soulèvent les changements qualitatifs que connaît la situation mondiale. L'une de ces réponses est la rationalisation de l'Organisation elle-même, qui doit tenir compte des réalités d'aujourd'hui. La stratégie du partenariat au XXIe siècle doit se fonder sur les intérêts communs sous-jacents qui contribueront à raffermir la confiance et à élargir les frontières de la paix et de la prospérité dans les années à venir.

Cinq décennies représentent un court moment au regard de l'histoire. C'est un moment aussi beau que l'idée même de la paix et de la coopération qui est à l'origine de la création de l'Organisation des Nations Unies. L'atmosphère de fête qui règne aujourd'hui *intra-muros* ne devrait pas cacher la dure réalité de la vie quotidienne. Nous devons transmettre le patrimoine de l'ONU à la génération montante en faisant preuve de confiance et d'espoir dans un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Tadjikistan de sa déclaration.

S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Sylvestre Ntibantunganya, Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Sylvestre Ntibantunganya, Président de la République du Burundi.

S. E. M. Sylvestre Ntibantunganya, Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président Ntibantunganya : En ces jours où nous célébrons le cinquantième anniversaire de la naissance de l'Organisation des Nations Unies, je commence par rendre un hommage mérité à tous les fondateurs de notre Organisation et saluer la bravoure et le don de soi de tous les Secrétaires généraux qui ont eu à présider à ses destinées. Tous ont eu à travailler dans un monde tumultueux, mais

leurs actions ont pu changer le visage de ce monde, notamment par la décolonisation, le règlement de certains conflits régionaux et l'émergence du processus de démocratisation de divers systèmes politiques. Certes, les problèmes restent nombreux et inquiétants, notamment avec la persistance de la pauvreté et les grands déplacements de populations dus aux crises qui secouent certains de nos pays.

Cette réalité nous est bien connue dans la région des Grands Lacs. Les millions de réfugiés qui s'y trouvent sont là pour rappeler au monde que la crise sociopolitique qui frappe cette région doit trouver rapidement une solution afin d'éviter cette apocalyptique explosion générale que d'aucuns redoutent depuis plusieurs mois, tant d'autres interférences politiques, militaires et économiques compliquant la question.

La solution que nous voulons ne peut être attendue de la seule communauté internationale. Nous, fils et filles de cette région, devons combiner nos efforts et volontés et mettre tout en oeuvre pour corriger les avatars du passé sans se laisser obnubiler par ce dernier.

Nous devons savoir édifier un présent qui ne soit pas une revanche sur le passé. Il nous faut également éviter que notre avenir soit compromis par des sentiments égoïstes et une mise en avant d'intérêts étroits. Les peuples africains des pays de la région des Grands Lacs ont droit à la paix et nous, leurs dirigeants, devons la leur donner. L'enjeu est de taille, et nous ne pouvons pas nous permettre de rater le cap.

Au Burundi, nous venons de passer deux ans en crise depuis l'ignoble assassinat du premier chef d'État démocratiquement élu dans les annales de ce pays. Depuis, et compte tenu de son passé récent marqué par des violences politiques sans nom, mon pays est devenu une inquiétude non seulement pour ses voisins et l'Afrique, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait que les différentes crises ayant frappé le Burundi ont toujours posé à nos voisins de graves problèmes de sécurité, d'environnement et même en matière sociale et politique? Tout cela à cause de nombreuses interférences socio-ethniques et politiques qui caractérisent nos populations frontalières.

Comme nos pays voisins, la communauté internationale a peur que le Burundi n'explode et ne subisse le même sort que celui que le Rwanda voisin a connu en 1994. Des veillées d'armes ont déjà eu lieu. Mais si tout le monde, c'est-à-dire nous-mêmes, les Burundais, nos pays voisins et

la communauté internationale, y mettons la volonté nécessaire et indispensable, le danger peut être conjuré.

À mes compatriotes, je dis non aux compétitions sanguinaires qui tuent, violent, détruisent, saccagent, pillent et incendient. Je dis non à la négation de l'autre pour quelque raison que ce soit. Je dis non à l'intolérance, à l'insoumission au pouvoir et à l'ordre public consensuellement établi.

Par contre, je dis oui à la confiance mutuelle, à la sécurité pour tous et à une paix commune et partagée. Je dis oui à la liberté, au respect des droits de chacun et à l'épanouissement de tous.

Pour cela, une seule condition s'impose : les différents protagonistes politiques et militaires burundais doivent se garantir la paix et la garantir à l'ensemble du peuple burundais. La sécurité une fois garantie, le débat national pourra se dérouler dans la sérénité la plus totale et amener le Burundi à se doter de nouveaux instruments de gestion conformes aux principes universels de la démocratie et aux réalités intrinsèques du pays.

Dans ce cheminement, nous attendons des voisins et de la communauté internationale ce qui suit.

Primo, arrêter définitivement le flux désordonné des armes qui circulent dans la sous-région et qui servent aux extrémistes de tous bords. Secundo, surveiller et bloquer les voies de pénétration et d'action des bandes, milices et groupes armés qui tuent, pillent et incendient un peu partout dans mon pays. Tertio, localiser et détruire les instruments médiatiques de la haine et de la mort, comme la «Radio Démocratie», et en poursuivre les commanditaires et animateurs. Quarto, assister le Burundi dans son programme de reconstruction morale et physique, notamment dans les domaines judiciaire et scolaire, ainsi qu'en ce qui concerne la réinstallation et la réinsertion des personnes déplacées, des rapatriés et des réfugiés, sans oublier la relance du développement économique et social du pays.

Un accent particulier doit être attaché dans l'immédiat au travail de la Commission internationale d'enquête, qui devrait rapidement se mettre à l'oeuvre et élucider les circonstances dans lesquelles le Président Melchior Ndadaye a été assassiné le 21 octobre 1993 ainsi que celles qui ont prévalu au lendemain de son assassinat, notamment au cours des massacres interethniques qui ont suivi.

Les Nations Unies ne pourront venir efficacement en aide à nos pays que si elles-mêmes s'adaptent aux exigences du monde d'aujourd'hui. La paix dans le monde reste com-

promise par une pauvreté grandissante, qui s'avère être la plus grave menace pour la paix dans les années à venir. Aussi, l'exclusion d'une grande partie de l'humanité des instances les plus décisives des Nations Unies donne-t-elle l'impression d'un monde figé, alors qu'il a connu depuis 50 ans des modifications importantes. Il faut changer et démocratiser l'ensemble des rapports internationaux. Aujourd'hui, le monde et ses citoyens réclament l'égalité, la fraternité et un développement partagé.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Burundi de sa déclaration.

S. E. M. Sylvestre Ntibantunganya, Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le général Idriss Deby, Président de la République du Tchad

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le général Idriss Deby, Président de la République du Tchad.

S. E. le général Idriss Deby, Président de la République du Tchad, est escorté à la tribune.

Le Président Deby : La cérémonie à laquelle nous assistons depuis deux jours constitue un moment privilégié car elle marque un tournant important pour notre Organisation. En effet, il y a un demi-siècle, au sortir de la guerre, une cinquantaine de nations ont jeté les bases d'un système de société résolument tourné vers la liberté, la paix, la sécurité collective, le bien-être économique et social. Aujourd'hui encore, ces aspirations demeurent d'actualité et méritent le soutien de tous.

Le Tchad, pour sa part, réaffirme solennellement sa totale adhésion à ces nobles idéaux et sa détermination à oeuvrer pleinement à leur concrétisation. Il est vrai que le monde a connu, au fil des ans, de nombreux soubresauts et des conflits souvent meurtriers qui ont valu à notre Organisation des critiques parfois sévères. Mais il faut reconnaître que, dans bien des cas, elle a obtenu des résultats appréciables et a épargné à l'humanité les pires catastrophes.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Ainsi, elle a joué un rôle déterminant dans des domaines aussi variés que la décolonisation, la codification des règles du droit international, le maintien et le rétablissement

de la paix. Notre Organisation s'est également attelée à relever de manière résolue les défis majeurs de cette fin de siècle, à savoir, entre autres, la protection de l'environnement, les questions relatives à la population et au développement durable. Aussi, l'ONU reste-t-elle, à nos yeux, un instrument irremplaçable pour la résolution des problèmes qui préoccupent notre monde.

Malgré les efforts remarquables déployés par notre Organisation, des motifs de préoccupation subsistent. C'est le cas, notamment, des initiatives aussi importantes que les stratégies internationales de développement et l'instauration du nouvel ordre économique international, restées lettre morte. Il en est de même du processus de désarmement qui, par certains de ses aspects, suscite de graves inquiétudes.

Des conflits continuent à ravager certaines parties du monde, tandis que la faim, la misère et les principales maladies endémiques sont loin d'être éradiquées de la surface du globe. De nombreux dangers tels que le terrorisme, le trafic des stupéfiants et les intolérances de toutes sortes menacent les fondements mêmes de notre société.

La nécessité d'adaptation des Nations Unies à l'évolution du monde s'impose, comme en témoignent de nombreuses voix qui se sont élevées à juste titre en faveur de la restructuration de ses différents organes afin que l'Organisation réponde aux attentes des nations d'aujourd'hui. Aux activités toujours croissantes de notre Organisation doivent correspondre une réelle volonté politique et un appui financier conséquent pour en faire un outil efficace au service de la paix, de la solidarité et de la coopération internationale.

Depuis décembre 1990, le Tchad vit une expérience démocratique fort enrichissante, mettant ainsi fin à une longue nuit de dictature implacable. L'exercice des libertés est aujourd'hui une réalité tangible. Les partis politiques, les syndicats, les associations de défense des droits de l'homme, la presse, et j'en passe, accomplissent leur mission sans entrave et en toute indépendance. Mais l'apprentissage de la démocratie n'est pas chose aisée.

Par manque de culture démocratique, certains acteurs politiques tchadiens se livrent sans retenue à la démagogie, à la surenchère et aux manoeuvres de toutes sortes, créant des obstacles à l'évolution normale de notre processus démocratique, à telle enseigne qu'aujourd'hui le Tchad se trouve être un des rares pays d'Afrique francophone à n'avoir pas organisé des élections pluralistes. Le Gouvernement, par ma voix, s'engage à prendre toutes ses responsabilités en vue de conduire le processus démocratique jusqu'à son terme.

Nous saisissons cette occasion pour lancer du haut de cette tribune un appel pressant aux pays amis et à tous les organismes internationaux afin qu'ils soutiennent nos efforts en vue de doter notre pays d'institutions démocratiques définitives.

Certes, beaucoup a été déjà fait grâce à eux, et je tiens à les en remercier ici. Mais le principal reste à faire, et c'est à cet effet que je sollicite à nouveau leur précieux concours. Qu'ils sachent que le peuple tchadien leur en sera reconnaissant.

Dans le même ordre d'idées, je saisis cette opportunité pour renouveler, au nom du peuple tchadien et de son gouvernement ainsi qu'en mon nom propre, notre gratitude à l'Organisation des Nations Unies pour le soutien déterminant apporté à notre pays, tant pour sa reconstruction que pour le règlement définitif du litige concernant la bande d'Aouzou. Ce soutien nous est encore indispensable. En effet, Aouzou et tout le nord du Tchad continuent de subir les conséquences de la guerre, avec l'existence de mines de toutes sortes dont ni la quantité, ni l'emplacement ne sont connus.

Aussi avons-nous besoin de l'assistance et de l'expérience de l'ONU en matière de déminage pour débarrasser notre pays de ce terrible danger.

De même que notre gouvernement sollicite l'appui de notre Organisation pour aider les pays du Sahel à enrayer la prolifération des armes de guerre dans la région.

Vive l'Organisation des Nations Unies pour que se perpétuent de génération en génération ses idéaux de paix, de justice et de solidarité dans le développement entre les nations.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la République du Tchad de sa déclaration.

S. E. le général Idriss Deby, Président de la République du Tchad, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration S. E. M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger.

S. E. M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger, est escorté à la tribune.

Le Président Mahamane : 24 octobre 1945-24 octobre 1995. Voilà donc 50 ans déjà que l'Organisation des Nations Unies a vu le jour à San Francisco et oeuvre activement et sans relâche à la construction et à la consolidation d'un monde meilleur, c'est-à-dire d'un monde de justice, de paix, de progrès et de concorde universelle.

En apportant aujourd'hui à votre honorable et auguste Assemblée le salut le plus chaleureux du peuple nigérien, j'ai grand plaisir à réaffirmer ici solennellement et avec force l'attachement irréversible du Niger à l'Organisation des Nations Unies et sa détermination à continuer à toujours respecter scrupuleusement les nobles principes et idéaux consacrés dans sa Charte.

L'Organisation des Nations Unies, nous le savons tous, a pour raisons premières d'exister la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationale et, partant, la prévention des conflits de toutes sortes susceptibles de dégénérer en guerre, la promotion et la défense des droits de l'homme, le développement et le renforcement de la coopération internationale et la lutte pour le progrès économique et social de l'humanité.

Quoi qu'en disent ses détracteurs et au regard des multiples obstacles qui ont handicapé son fonctionnement, nous nous devons de reconnaître que l'Organisation des Nations Unies a été à l'origine de mutations qualitatives notables qui s'observent aujourd'hui sur la scène internationale; elle a été au coeur de l'accession à l'indépendance de centaines et de centaines de millions d'hommes; dans le domaine du maintien de la paix, elle a pu, vaille que vaille, empêcher la répétition de conflits aussi dévastateurs et meurtriers que celui qui fut à l'origine de sa création; elle a été et demeure encore le cadre le plus approprié pour la conduite de réflexions et d'actions multidirectionnelles en vue de la prise en charge concertée et solidaire des maux qui assaillent le genre humain, à savoir notamment la faim, la maladie, l'ignorance, la pauvreté, la dégradation de l'écosystème.

Il est juste donc, en ce jour, d'exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, et, à travers lui, à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont porté et continuent de porter les riches, nobles, fières et légitimes espérances des peuples des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies doit poursuivre et parachever sa conquête de l'universalité. Elle doit être réellement un lieu de rencontre et d'harmonisation des efforts de tous les peuples de la terre. Nonobstant les titres ou les réclamations que d'autres parmi nous peuvent exhi-

ber, nous devons courageusement prendre en compte les réalités intangibles de notre monde. La paix universelle est à ce prix.

Nous nous réjouissons des percées significatives sur le chemin de la paix enregistrées au Moyen-Orient et en Palestine, en Bosnie-Herzégovine et dans d'autres régions du monde; nous les devons pour une part importante à l'action soutenue de l'Organisation des Nations Unies; nous l'encourageons à persévérer dans cette voie pour que la paix soit définitivement restaurée au Rwanda, au Burundi, en Somalie, au Libéria et partout ailleurs où elle est rompue ou simplement menacée, comme c'est le cas notamment à Jammu-et-Cachemire, ou dans le Haut-Karabakh.

De même, et pour conforter ce mouvement vers la paix, l'Organisation des Nations Unies doit continuer à s'insurger et à agir, partout dans le monde, contre l'injustice faite à des millions de personnes dont les droits fondamentaux sont très souvent gravement violés si ce n'est méconnus. Pour demeurer la conscience de la communauté internationale et être la force morale capable de régir le comportement de tous les États du monde, l'Organisation des Nations Unies doit poursuivre son oeuvre de désarmement général et complet en vue d'assurer une sécurité égale à tous; elle doit s'ouvrir et se démocratiser; cela suppose une refonte de sa Charte en vue notamment d'assurer une représentation plus équitable de ses Membres au sein du Conseil de sécurité.

L'Organisation des Nations Unies doit, enfin et surtout, s'engager avec plus de vigueur et de résolution dans le combat pour l'éradication de la misère et de la pauvreté qui frappent des régions entières du globe et dont la perpétuation constitue une des plus grandes menaces à la paix. À cet égard, la situation en Afrique, ce grand continent plein de ressources et de vitalité, mérite toute l'attention de la communauté internationale. C'est dire ici, au regard de ces urgentes priorités, que nous devons tous appuyer puissamment le programme énoncé par le Secrétaire général dans «l'Agenda pour la paix» et son indispensable corollaire, «l'Agenda pour le développement», en vue d'insuffler une dynamique nouvelle et prometteuse à l'Organisation des Nations Unies.

Telles sont, nous semble-t-il, les exigences du moment et la généreuse vision que nous devrions offrir du monde de demain aux peuples que nous représentons ici, dans la poursuite de l'idéal tracé par les signataires de la Charte de San Francisco.

Le Président : Je remercie le Président de la République du Niger de sa déclaration.

S. E. M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté à la tribune.

Le Président Biya : Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter de votre élection à la présidence de cette Assemblée, à un moment que je n'hésiterai pas à qualifier d'historique. Permettez-moi aussi d'adresser un salut cordial aux éminentes personnalités ici présentes et tout particulièrement aux chefs d'État et aux chefs de gouvernement.

Qu'il me soit également permis d'exprimer ma reconnaissance sincère et fraternelle au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour les efforts constants qu'il déploie au service de notre Organisation.

Bien entendu, le Cameroun se réjouit, comme les autres pays Membres, de prendre part aujourd'hui aux cérémonies marquant le cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies. Je suis d'autant plus heureux d'être présent à ce grand rendez-vous que mon pays a été un pupille des Nations Unies. Mes compatriotes, je peux vous l'assurer, n'ont pas oublié le rôle éminent joué par l'ONU dans l'accession du Cameroun à la souveraineté nationale et internationale.

Pour nous, Africains, l'ONU est l'expression d'une volonté collective au service de la paix, de la dignité humaine et de la solidarité entre les peuples. Créée au lendemain de l'un des conflits les plus effroyables de l'histoire des hommes, l'ONU a, au cours des 50 dernières années, apporté une contribution inestimable à la défense de la paix. En oeuvrant pour le désarmement, en encourageant les négociations, elle a agi préventivement pour désamorcer d'éventuels conflits.

Et lorsque les armes, hélas, ont parlé, l'ONU a offert ses bons offices; elle s'est interposée, les «soldats de la paix» payant parfois un lourd tribut à la cause de la sécurité internationale. Il convient aussi de souligner les actions

entreprises par les Nations Unies en faveur de la défense des droits de la personne humaine, notamment dans les pays du tiers monde.

À cet égard, la contribution de l'ONU à la disparition progressive du colonialisme et à la fin de l'apartheid est connue de tous. Si l'on doit se réjouir de cette consécration du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, on ne peut oublier que le plein épanouissement de la personne humaine passe par la satisfaction d'autres droits, en particulier, le droit à la santé et à l'éducation. Le travail accompli à cet égard par les institutions spécialisées des Nations Unies est irremplaçable.

Je n'aurai garde d'omettre le droit au développement, sans lequel nos conquêtes seraient illusoires. Il n'est au fond que l'autre versant de ce devoir de solidarité dont les Nations Unies ont reconnu l'impérieuse nécessité.

Tous les problèmes qui assaillent le tiers monde — crise économique, poids de la dette, inégalité des termes de l'échange, et ainsi de suite — ne pourront être résolus que par une action conjointe entre les pays industrialisés et les pays en développement. En vérité, c'est d'un «contrat de solidarité» qu'il s'agit, où chaque partie pourrait trouver son bénéfice. Sans doute conviendrait-il d'apporter à ce droit de solidarité, inscrit dans les textes, ce «supplément d'âme» ou de cœur qui redonnera espoir à des centaines de millions d'hommes. Les peuples du tiers monde y verraient à coup sûr une contribution essentielle à ce nouvel ordre mondial plus juste qu'ils appellent de leurs vœux.

À la veille du troisième millénaire, à quelle tâche plus exaltante les Nations Unies pourraient-elles se consacrer?

Le Président : Je remercie le Président de la République du Cameroun de sa déclaration.

S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté de la tribune.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais ici rappeler à toutes les délégations et à tous les Membres la limite des cinq minutes.

Allocution de S. E. M. Taha Marouf, Vice-Président de la République d'Iraq

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Taha Marouf, Vice-Président de la République d'Iraq.

S. E. M. Taha Marouf, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté à la tribune.

Le Vice-Président Marouf (*interprétation de l'arabe*) : Pendant les 50 dernières années de son existence, l'ONU a obtenu des succès mémorables. Elle a réussi à éliminer le colonialisme, elle a appuyé les mouvements de libération et elle a jeté les bases du droit international. Partant d'une notion globale de la sécurité, elle a fait tous les efforts possibles pour établir un équilibre entre les diverses composantes de la sécurité dans les domaines politique, économique et social.

En contrepartie, la guerre froide, dont l'origine coïncide avec la naissance de l'Organisation, a jeté une ombre sur l'ONU et ses activités. Les deux superpuissances ont cherché à adapter les méthodes de travail de l'Organisation de façon à assurer qu'aucune d'elles ne pourrait perdre certaines parties de son pouvoir au bénéfice de l'autre. Cela a été accompli au détriment des principes de la Charte et des intérêts de la grande majorité des Membres de l'Organisation internationale. De même, l'époque de la guerre froide a vu naître de nombreuses guerres, et a assisté à l'accélération de la course aux armements et de la régression des chances de réaliser les objectifs économiques et sociaux de l'Organisation, et en particulier celui du développement général, contribuant ainsi à creuser le fossé entre pays riches et pays pauvres et à créer de nouveaux foyers d'instabilité politique.

Avec la fin de la guerre froide, tous les espoirs grandioses d'une nouvelle ère de paix, de développement et de relations internationales démocratiques ont cédé le pas à un unipolarisme naissant, dont les cinq années d'existence ont été marquées par de nombreux conflits armés, aux niveaux international et national. C'est là qu'ont commencé les tentatives de démantèlement d'États au nom du libre arbitre. Dans le domaine économique, l'affrontement d'intérêts opposés s'amplifie avec une intensité croissante pour assurer la concentration de la richesse dans les mains des puissances dominantes, mettant ainsi fin aux progrès économiques de certains pays en développement qui ont tracé pour eux-mêmes un plan équilibré de développement et de progrès. Dans le domaine social, des tentatives ont été faites de modifier le cours de mesures internationales concertées pour assurer la prédominance des valeurs et des principes d'une certaine tradition culturelle au détriment de la culture et des valeurs d'autres nations. Les dangers qui menacent l'environnement sont toujours présents. La question du désarmement continue d'être traitée en fonction des priorités des puissances dotées d'armes nucléaires et de ceux qui ont franchi le seuil de l'armement nucléaire.

Au sein des Nations Unies, l'unipolarisme a engendré des conduites caractérisées par le caractère sélectif, le système du double critère et la mise des mécanismes de l'Organisation internationale au service d'intérêts égoïstes étroits. Cela a conduit, entre autres, à une application hâtive des mesures prévues au Chapitre VII de la Charte, telles que les sanctions et le recours à la force armée. Des sanctions ont été appliquées selon une interprétation extrémiste, et le résultat a été qu'elles ont eu des effets désastreux sur les populations civiles des pays visés et les ont privées de leurs droits humains fondamentaux, y compris en particulier le droit à l'alimentation, aux soins, à l'éducation, au travail et au développement. Il en a été ainsi pour l'Iraq, où les sanctions globales imposées durant plus de cinq ans ont provoqué la mort de milliers d'enfants, de femmes et de vieillards en raison du manque de nourriture et de médicaments.

Ces développements négatifs ne doivent pas affaiblir notre détermination. Maintenant que nous avons déterminé le mal, nous devons rapidement trouver le remède. Nous devons commencer par activer le processus démocratique dans l'action des Nations Unies. Nous devons chercher à renforcer les mécanismes des Nations Unies pour le règlement pacifique des litiges et recourir aux mesures juridiques pour de tels règlements. Nous devons réformer le Conseil de sécurité et ses méthodes de travail en vue de lui permettre de répondre aux intérêts de la grande majorité des États Membres. Nous devons mettre en place des règles et principes pour éviter le recours aux mesures prévues au Chapitre VII à des fins n'ayant rien à voir avec les objectifs de la Charte.

Nous devons aussi promouvoir le rôle des Nations Unies dans le domaine économique en vue de créer des relations économiques internationales équilibrées, fondées sur les principes de justice, d'équité et d'interdépendance dans le cadre des exigences du développement.

Enfin, nous devons agir rapidement dans tous les domaines concernant le désarmement tout en considérant que nos efforts doivent servir les intérêts de tous et non ceux de quelques-uns au détriment des autres.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République d'Iraq de sa déclaration.

S. E. M. Taha Marouf, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Abdourabou Mansour Hadi,
Vice-Président de la République du Yémen**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Abdourabou Mansour Hadi, Vice-Président de la République du Yémen.

S. E. M. Abdourabou Mansour Hadi, Vice-Président de la République du Yémen, est escorté à la tribune.

M. Hadi (*interprétation de l'arabe*) : Au nom de la délégation du Yémen, je voudrais transmettre nos sincères félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais aussi exprimer la reconnaissance du Gouvernement et du peuple du Yémen et ma gratitude personnelle au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour ses efforts inlassables en vue de gérer les affaires de l'Organisation et de relever ses performances au service de l'humanité.

C'est également pour moi un grand plaisir et une immense fierté que d'avoir l'honneur de participer à cette Réunion commémorative extraordinaire. Je voudrais exprimer le soutien de la République du Yémen aux efforts du Secrétaire général dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales et souligner l'importance que nous accordons aux concepts figurant dans l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement.

En dépit des défis et des difficultés rencontrées par l'Organisation alors qu'elle assume ses fonctions et réaffirme sa nature, les cinq dernières décennies ont donné lieu à d'importantes réalisations historiques. Ces acquis nous ont aidés à atteindre l'étape actuelle pour la conception d'une vision collective future.

L'ONU a considérablement contribué à nos efforts visant à concrétiser les objectifs et les principes qui constituent les fondements de l'Organisation. Elle a obtenu des succès remarquables au niveau mondial dans les domaines du maintien de la paix, de la sécurité et du développement social et économique.

Son plus grand acquis est probablement le fait qu'elle a épargné à l'humanité les horreurs d'une troisième guerre mondiale. L'Organisation a aussi contribué à la libération de nations, à l'élévation du niveau de vie de l'homme et à l'affirmation de son droit à une vie digne et libre.

Le Yémen a trouvé dans les objectifs nobles de la Charte sa propre conception des valeurs et il est devenu un État Membre de l'ONU le 30 septembre 1947. Le peuple yéménite était alors sous l'oppression à la fois du règne des imams et du joug du colonialisme. L'ONU s'est rangée aux

côtés de notre peuple dans sa lutte pour son indépendance et sa libération du joug du colonialisme dans le sud de notre pays. De même, le peuple yéménite n'oubliera jamais les immenses efforts faits par les Nations Unies en vue d'atténuer les souffrances que lui a infligées la tentative séparatiste, tout comme nous n'oublierons pas l'aide humanitaire accordée aux zones affectées du Yémen. L'ONU contribue toujours au processus de développement de notre peuple dans divers domaines en vue de réaliser les objectifs de développement désirés dans le cadre de la démocratie, du pluralisme politique, de la liberté de la presse et du respect des droits de l'homme.

Le Yémen insiste sur l'importance de la réforme des Nations Unies consistant en la restructuration des institutions et organes principaux afin de répondre aux besoins des États Membres conformément aux récents développements internationaux, et d'assurer que l'Organisation sera en mesure de faire face aux défis du prochain siècle.

Le Yémen de ce fait appuie la tendance au renouvellement et à la redynamisation ainsi qu'à la suppression de manière soutenue des attitudes négatives du passé et des entraves du présent en vue de refaçonner les relations internationales et de les rendre conformes aux tendances globales de démocratie, de développement et de respect des droits de l'homme.

Il est temps pour nous de prendre conscience que la préoccupation quant au développement humain doit représenter un tournant qualitatif dans l'intérêt de la communauté internationale. Le Nord ne doit plus avoir le monopole de la prospérité et le Sud ne doit plus demeurer seul face aux affres de la pauvreté. L'écart entre les niveaux de vie doit être réduit si l'on veut assurer la sécurité collective, compte tenu du luxe de certains et de la misère de la majorité. Depuis le début de la civilisation, l'objectif de l'humanité a été la paix dans le monde. Bien que diverses mesures aient été prises pour atteindre cet objectif, nous en sommes toujours loin. La justice sociale demeure la voie idéale pour réaliser la paix dans le monde.

Nous devons également nous élever contre les récentes politiques racistes et le recours à la force dans le cadre de visées expansionnistes sous la forme «nettoyage ethnique», pratique donnant libre cours à l'instinct de tuer et de détruire à des degrés défiant la raison et la morale.

Il ne fait pas de doute que l'Organisation internationale a besoin d'être réformée si on veut qu'elle réponde efficacement aux exigences d'une nouvelle économie mondiale et d'un ordre mondial en évolution. L'ONU est en mesure de

procéder aux réformes nécessaires, mais pour cela la volonté politique de ses États Membres est un impératif.

Faisons en sorte que ce cinquantième anniversaire de l'ONU soit un nouveau départ afin que l'Organisation puisse mieux jouer son rôle dans la vie de la communauté internationale. C'est là une occasion qu'il faut saisir et non laisser passer.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République du Yémen de sa déclaration.

S. E. M. Abdourabou Mansour Hadi, Vice-Président de la République du Yémen, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. César Paredes Canto, Vice-Président de la République du Pérou

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. César Paredes Canto, Vice-Président de la République du Pérou.

S. E. M. César Paredes Canto, Vice-Président de la République du Pérou, est escorté à la tribune.

M. Paredes Canto (*interprétation de l'espagnol*) : Le Pérou, l'un des pays fondateurs de notre Organisation, s'associe à la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies avec un message — comme cela est notre tradition — soulignant fermement le dévouement inaltérable de notre pays à la paix.

Ce faisant, le Pérou renouvelle sa ferme conviction que l'engagement fondamental à la paix doit toujours être au coeur de notre tâche commune dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies car, sans elle, il ne sera pas possible d'obtenir des résultats positifs et permanents dans aucun des autres domaines d'action de l'Organisation.

Nous devons donc, en cette occasion solennelle, prendre des mesures fermes, renouveler notre adhésion à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies et réaffirmer que le droit international est à la base de l'entente universelle et le dénominateur commun qui garantit la coexistence civilisée et pacifique entre les peuples et les États du monde.

Au cours de leurs 50 années d'existence, les Nations Unies ont connu des succès incontestables. Le Pérou les reconnaît et en apprécie la valeur. Cependant, nous ne

pouvons manquer de souligner qu'au cours de cette période, nous n'avons pas connu 50 années de paix mondiale. Les conflits qui prolifèrent toujours en de nombreuses régions de la Terre signifient qu'en ce moment même, des hommes, des femmes et des enfants sont victimes d'affrontements armés qui, loin de résoudre les problèmes, les aggravent car le sol où sévissent la destruction et la mort porte en lui les germes de la rancoeur et ceux d'autres conflits encore plus âpres et prolongés qui, à leur tour, déclenchent une spirale de violence sans fin.

Malgré cela, nous restons fermement convaincus que les Nations Unies représentent le meilleur moyen de préserver collectivement la paix. Mais des réformes doivent être rapidement entreprises pour permettre à l'Organisation universelle d'améliorer ses méthodes de travail, revoir ses priorités et accroître son efficacité. En ce qui concerne la composition du Conseil de sécurité, la restructuration de cet organe est indispensable et urgente pour maintenir son utilité et son influence en tant que mécanisme de protection de la paix. Le monde qui a donné lieu à la structure actuelle du Conseil de sécurité n'existe plus. L'ordre mondial qui a surgi de la seconde guerre mondiale est maintenant dépassé. C'est pourquoi le Conseil doit, pour être efficace, s'adapter aux réalités et aux défis du présent et de l'avenir et admettre en son sein les représentants de l'actuel ordre mondial. L'augmentation rapide du nombre d'États indépendants et l'apparition de nouvelles puissances dans les domaines politique et économique doivent être prises en compte dans la nouvelle composition du Conseil de sécurité. C'est pourquoi le Pérou est favorable à son élargissement afin d'assurer une participation équitable des pays en développement; il appuie également l'aspiration d'États, comme le Japon et l'Allemagne, à devenir membres permanents.

Les défis et les changements multiples continueront de mettre à l'épreuve la capacité de réaction des Nations Unies dans les prochaines années et même au cours du XXIe siècle. Pour faire face à ces nouveaux et multiples défis, l'Organisation mondiale a besoin d'être renforcée, et nous devons lui renouveler notre appui. Les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité prennent aujourd'hui la forme de la pauvreté grandissante, de la pénurie de denrées alimentaires, des insuffisances en matière d'éducation, des retards dans le domaine technique, des violences dans les villes et de la détérioration de l'environnement. Les Nations Unies ont un rôle actif à jouer pour encourager la coopération internationale et tenter de conjurer ces menaces afin de créer les conditions permettant que la mondialisation du progrès soit bientôt une réalité pour tous les peuples du monde.

Le message de paix adressé par notre Président, M. Alberto Fujimori, à tous les Membres de l'Organisation et que je transmets avec la même foi, au nom du Pérou, est empreint de la force et de la conviction d'un peuple qui a connu, pendant plus d'une décennie, une histoire mouvementée de violence interne et qui a reconquis le droit fondamental de vivre en harmonie, de se tourner avec espoir vers l'avenir et de se sentir maître de son destin. Le Pérou, avec optimisme, s'accroche à la paix qu'il a conquise et formule des vœux sincères pour que l'Organisation des Nations Unies rende son action plus efficace pour que l'idéal de paix de ses fondateurs s'étende à tous les peuples de la terre.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Président de la République du Pérou de sa déclaration.

S. E. M. César Paredes Canto, Vice-Président de la République du Pérou, est escorté de la tribune.

Allocution de Son Altesse Royale le Prince héritier Sidi Mohamed, Prince héritier du Royaume du Maroc

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va ensuite entendre une déclaration de Son Altesse Royale le Prince héritier Sidi Mohamed, Prince héritier du Royaume du Maroc.

Son Altesse Royale le Prince héritier Sidi Mohamed, Prince héritier du Royaume du Maroc, est escortée à la tribune.

Le Prince héritier Sidi Mohamed (*interprétation de l'arabe*) : Qu'il me soit permis de lire, au nom de mon père, la déclaration suivante :

«Il y a un demi-siècle, 50 pays ont pris l'initiative de créer l'Organisation des Nations Unies pour sauvegarder la paix et la sécurité internationales. Aujourd'hui, le nombre des États Membres, qui a atteint 185, prouve, si besoin était, le degré de clairvoyance des pères fondateurs.

Saluons donc notre Organisation pour sa longévité et pour l'élargissement de son champ d'action et félicitons-nous du résultat des efforts soutenus qu'elle a déployés pour consacrer la dimension civilisationnelle de la coopération internationale.

Assurément, notre Organisation a contribué à la maturité et à l'épanouissement de l'humanité, écartant

ainsi les obstacles liés aux antagonismes et aux divergences qui avaient caractérisé les relations internationales par le passé et instituant de nouvelles méthodes pour l'action internationale.

Lors de la création de notre Organisation, en 1945, on espérait une action fondée sur une coopération internationale bien conçue, mais très vite la guerre froide s'est installée, divisant le monde en deux blocs qui se disputaient l'hégémonie, ce qui a conduit un certain nombre de pays du Sud, dans les années 60, à s'aligner sur l'un ou l'autre des blocs et à pratiquer une coopération internationale en dehors de l'Organisation qui était pourtant censée être le cadre naturel devant permettre à la communauté internationale d'agir dans l'entente et l'harmonie.

Il en est résulté une certaine paralysie de l'activité des Nations Unies et la marginalisation de son action dans plusieurs domaines. Ses institutions spécialisées dans l'éducation, la science et la culture ou l'alimentation, la santé et le développement ainsi que celles créées pour servir l'humanité à travers des activités non politiques, ont vu leur rôle se marginaliser et se rétrécir. Aussi, l'homme n'en a-t-il pas tiré tout le bénéfice escompté alors que l'action des institutions spécialisées devrait constituer la véritable finalité de l'Organisation des Nations Unies, sinon même sa raison d'être.

Aujourd'hui, nous célébrons le cinquantième anniversaire de notre Organisation et alors que nous passons en revue ses atouts et ses faiblesses, nous devons renouveler notre foi en la pérennité de sa mission et notre attachement aux principes contenus dans sa Charte et qui doivent guider l'action internationale.

Nous sommes tous convaincus que le succès de notre Organisation dans l'accomplissement de sa mission est tributaire de la disponibilité des moyens de travail nécessaires et plus particulièrement les moyens matériels.

Par conséquent, si nous souhaitons véritablement demeurer dignes de notre Organisation, nous devons nous pencher sur ses problèmes internes et nous concentrer davantage en vue de déterminer les voies et moyens de les résoudre.

Si nous sommes effectivement animés de la volonté de faire profiter l'humanité des bienfaits de

l'Organisation, en particulier dans les domaines d'action des institutions spécialisées en matière de santé, de développement, d'éducation et de culture, alors ne perdons pas de temps et empressons-nous de sauver l'Organisation et de la rendre apte à s'occuper de l'homme et à répondre à ses espérances, avant que n'apparaisse sur la scène politique internationale un autre géant qui aspire à devenir le pôle unique et nous ramène — à Dieu ne plaise — à l'ère de la guerre froide dont les retombées et les effets ont tant fait souffrir l'humanité.

Nous saisissons cette opportunité pour réaffirmer devant vous notre attachement aux principes des Nations Unies, non seulement en notre qualité de Roi du Maroc, mais également en tant que Président de l'Organisation de la Conférence islamique, qui comprend 54 États et qui parle au nom de 1,2 milliard de personnes.

Le rejet de la violence et du terrorisme, l'attachement à la coexistence pacifique, la tolérance religieuse et l'ouverture d'esprit participent de l'essence des préceptes de l'islam.

C'est la raison qui nous pousse à demeurer vigilants jusqu'au triomphe des principes de la Charte dans l'action internationale, je veux dire les principes qui garantissent la paix et la quiétude à toutes les composantes de la société humaine.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Prince héritier du Royaume du Maroc, qui a donné lecture d'un message du Roi du Maroc.

Son Altesse Royale le Prince héritier Sidi Mohamed, Prince héritier du Royaume du Maroc, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable Sir Anerood Jugnauth, P.C., K.C.M.G., Q.C., Premier Ministre de la République de Maurice

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice.

S. E. le Très Honorable Sir Anerood Jugnauth, P.C., K.C.M.G., Q.C., Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté à la tribune.

Sir Anerood Jugnauth (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant cette assemblée de nations souveraines, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, organisation qui depuis un demi-siècle est au service de l'humanité.

En ce jour spécial nous rendons hommage aux Membres fondateurs qui étaient mus par le désir de

«préserver les générations futures du fléau de la guerre».

À ceux qui se sont efforcés de réaliser ces objectifs, à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont accompli le travail de l'ONU et servi ses idéaux, en particulier à ceux qui ont sacrifié leur vie au service de l'ONU, exprimons-leur aujourd'hui notre profonde et très sincère gratitude.

Bien qu'à l'heure actuelle les activités des «Casques bleus», ces soldats chargés du maintien de la paix, soient la manifestation la plus visible du rôle que joue l'Organisation mondiale, l'ONU et sa famille d'institutions spécialisées se sont engagées concrètement dans une vaste gamme de tâches difficiles.

L'ONU, par le biais de ses institutions spécialisées, a contribué à éliminer la variole, immunisé les quatre cinquièmes des enfants du monde contre des maladies mortelles, fourni une aide alimentaire, coordonné les secours d'urgence pour faire face aux catastrophes naturelles ou autres, et contribué à éviter les guerres ou à y mettre fin et à maintenir la paix et la stabilité internationales.

Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, l'ONU a aidé à conclure des dizaines d'accords globaux sur les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels. Le Sommet de la Terre — la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992 — a abouti à des traités sur la biodiversité et les changements climatiques. Grâce au Fonds des Nations Unies pour la population, les femmes des pays en développement sont mieux à même de planifier leur famille. La Stratégie internationale de lutte contre l'abus des drogues a permis de réduire la demande de drogues illicites et de maîtriser le trafic des stupéfiants. N'oublions pas non plus le rôle majeur qu'a joué l'ONU dans la chute de l'odieux système odieux d'apartheid.

Une des plus grandes contributions de l'ONU, selon ma délégation, est le sentiment de confiance et de sécurité

qu'ont suscité sa présence et son existence mêmes dans le monde entier. Qu'ils soient riches ou pauvres, petits ou grands, instruits ou analphabètes, sans égard à leur couleur ou à leur croyance, les peuples et les États peuvent frapper à la porte de l'ONU lorsqu'ils sont victimes d'une attaque, d'une agression ou d'une invasion quelconques. Bien que des solutions immédiates ne soient pas toujours disponibles, les négociations entreprises ont généralement donné des résultats positifs. Au cours des 50 dernières années l'ONU s'est attachée à créer un monde régi par le droit et non par la force. Elle est à l'avant-garde des efforts déployés pour faire face aux conflits dans le monde entier.

Mon pays est résolument attaché aux principes et objectifs de l'ONU. Il est donc naturel, selon lui, que l'ONU bénéficie de l'appui de toutes les organisations internationales qui oeuvrent pour la paix dans le monde entier, telles que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Mouvement des pays non alignés ou la Communauté francophone, entre autres.

(L'orateur poursuit en français)

Mon pays a l'honneur de présider la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des 47 pays ayant en commun l'usage du français. Lors du cinquième Sommet, tenu à Maurice en octobre 1993, nous avons décidé de jouer un rôle plus politique sur la scène internationale. Nous nous sommes engagés à rechercher ensemble les solutions appropriées aux grands problèmes politiques et économiques, à oeuvrer en faveur de la paix, de la démocratie et du développement dans le cadre d'un nouveau partenariat avec toutes les organisations multilatérales, au premier rang desquelles se trouve l'ONU.

(L'orateur reprend en anglais — interprétation)

La commémoration du cinquantième anniversaire des Nations Unies, qui a rassemblé en un seul endroit un nombre de chefs d'État et de gouvernement sans précédent dans l'histoire moderne, offre l'occasion unique de réfléchir ensemble à la façon dont l'Organisation peut jouer un rôle plus efficace et plus efficient à l'avenir.

L'ONU est à la croisée des chemins. Elle a déjà dû faire face dans le monde entier à un nombre sans précédent de conflits et à la fourniture de secours humanitaires d'urgence d'une envergure également sans précédent. Elle y a répondu comme il convient, nonobstant ses ressources insuffisantes. L'heure n'est pas au désespoir mais au renouvellement des efforts destinés à raviver les aspirations

initiales de l'ONU en tant qu'organisation attachée à l'édification d'une communauté mondiale performante.

Depuis des années, nous convenons qu'il est essentiel de revoir le fonctionnement de l'ONU. Ma délégation, par conséquent, appuie pleinement les discussions menées actuellement par les différents groupes de travail mis en place pour examiner les moyens de réformer et de renforcer l'ONU. Une ONU revigorée et efficace doit être conforme aux aspirations de ses Membres. Il importe donc de faire en sorte que, quelles que soient les options choisies, elles répondent aux besoins individuels et collectifs de nos peuples.

À cet égard, le principal organe des Nations Unies, le Conseil de sécurité, devrait être rendu plus démocratique et plus représentatif grâce à une augmentation du nombre de ses membres, aussi bien permanents que non permanents. La composition du Conseil de sécurité devrait refléter les aspirations de la Charte des Nations Unies, de même que les réalités politiques, géographiques, économiques et démographiques actuelles.

À cet égard, ma délégation croit fermement que l'Inde, la plus grande démocratie parlementaire, devrait pouvoir occuper un siège permanent au Conseil de sécurité, parmi d'autres, comme devrait pouvoir le faire un représentant des petits États insulaires. Étant donné les particularités des petits États insulaires, j'appelle l'attention de l'Assemblée sur le fait que les petits États insulaires en tant que groupe, reflétant une réalité distincte, devraient être représentés de façon permanente au Conseil de sécurité.

Est-il besoin de souligner la vulnérabilité des petits États insulaires, du point de vue tant environnemental qu'économique ou sécuritaire? Je crois que ce qui s'est passé récemment aux Comores nous rappelle cette vulnérabilité. Par conséquent, les petits États insulaires, avec leur diversité et la multiplicité ethnique de leurs populations, de leurs langues et de leurs cultures, méritent qu'il soit tenu compte de leur vision particulière des affaires du monde au sein de l'organe principal des Nations Unies.

Le nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui était de 51 en 1945, s'élève aujourd'hui à 185. C'est en soi l'expression de la volonté des pays du monde de se rassembler, de s'unir et d'oeuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun qui servirait au mieux les intérêts de l'humanité.

Toutefois, en cette ère d'expansion spectaculaire d'accès aux techniques de télécommunication globale, et

dans un monde qui devient de plus en plus interdépendant, il importe que nous mettions nos efforts en commun pour combler l'écart tant économique que technologique qui existe entre les pays développés et les pays en développement.

À cet égard, de nombreux pays qui sont devenus indépendants pendant la période de l'après-guerre froide et qui sont Membres de l'ONU ont besoin de l'effort concerté et de l'attention particulière de la communauté internationale pour faire démarrer leurs économies.

L'Organisation des Nations Unies a pour mission globale de répondre aux besoins qui se manifestent de faire avancer les objectifs communs de la communauté internationale et de promouvoir le progrès économique et social des peuples de tous les pays, grands et petits, afin de créer les conditions d'un développement pacifique pour tous.

Consacrons-nous donc à créer cet environnement dans un esprit de respect mutuel et de coexistence harmonieuse des différentes cultures qui fleurissent à la surface de notre planète. Puisse la culture de la tolérance être ancrée dans l'esprit des peuples de façon permanente et guider nos actions dans le siècle prochain!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République de Maurice de sa déclaration.

S. E. le Très Honorable Sir Anerood Jugnauth, P.C., K.C.M.G., Q.C., Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable Lester B. Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable Lester B. Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

S. E. le Très Honorable Lester B. Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

M. Bird (*interprétation de l'anglais*) : Je ne suis pas venu pour enterrer l'Organisation des Nations Unies ni pour en faire les louanges. Aujourd'hui, l'autorité morale de l'ONU est profondément blessée; elle saigne des blessures

qui lui ont été infligées en Bosnie, au Rwanda et en Somalie.

Les régimes scélérats dans ces régions ont mis au défi le pouvoir de l'ONU et trouvé en face d'eux une force impuissante, gênée dans ses actions par le mandat limité de ses opérations et affaiblie par la pénurie de ses ressources. La puissance de la communauté mondiale, qui aurait dû représenter une force écrasante pour mettre fin au conflit, arrêter les tueries et sauver des vies, s'est avérée incapable de faire respecter la paix qu'elle devait instaurer — entravée qu'elle était essentiellement par ses États Membres.

Outre ses tâches importantes de prévention et d'arrêt des conflits armés, l'ONU a également ouvert pour des pays en développement comme le mien des perspectives de réalisation de progrès économiques. Et pourtant, à l'échelle mondiale, les pauvres se sont encore appauvris et le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s'est creusé au point de devenir un gouffre.

Jusqu'à présent, dans la décennie des années 90, l'ONU a pris l'initiative de convoquer cinq conférences mondiales sur des questions relatives au développement, allant de l'environnement au rôle des femmes, en passant par les questions sociales et démographiques. Il reste à voir si le fond de ces conférences ira au-delà de leur forme.

Mais si la contribution apportée à ces conférences par les pays puissants du monde est une mesure quelconque de leur capacité

«à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples»,

comme la Charte promet qu'elles le feraient, alors je doute fort que les efforts des années 90 s'avèreront fructueux.

C'est dans cet ordre d'idées que je prie instamment les États Membres d'examiner d'urgence la proposition contenue dans le rapport de la Commission de gouvernance globale d'établir un Conseil de sécurité économique, qui jouirait du même prestige que le Conseil de sécurité sur les questions de sécurité, mais qui aurait une composition plus large et plus représentative et qui comprendrait des États plus petits afin de fournir un cadre politique et d'encourager un consensus sur les questions économiques internationales. Faute de quoi, la lueur d'espoir que l'ONU a allumée dans nos coeurs perdra jusqu'à l'étincelle qui ne clignote encore que grâce à notre attachement à l'internationalisme.

Au cours des 50 ans d'existence de l'ONU, l'environnement s'est fortement et rapidement dégradé. Les effets du réchauffement global se font déjà brutalement sentir dans des pays comme le mien, où la capacité destructrice des cyclones s'intensifie chaque année. Si la diminution de la couche d'ozone et l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, qui sont dues à la consommation et au gaspillage de 20 % seulement de la population du monde dans les pays riches, continuent sans contrôle, des régions telles que la mienne seront constamment dévastées par des cyclones, ce qui posera pour les États du Nord des problèmes de réfugiés.

L'ONU alerte la communauté internationale de ce danger mais elle est impuissante à agir pour le prévenir.

À qui imputer le blâme pour cet état de choses troublant?

On ne peut l'imputer à l'ONU, ni à ses Secrétaires généraux, ni à ses milliers de soldats et de civils des Nations Unies envoyés dans tous les coins du monde, qui essaient désespérément de préserver le prestige et l'autorité de cette Organisation, censée représenter la volonté et les ordres de la communauté internationale. Dès la création de l'ONU, son personnel s'est efforcé de maintenir la paix entre les forces belligérantes; il a acheminé l'aide humanitaire, supervisé des élections et formé des forces de police — et tout cela dans des circonstances extrêmement éprouvantes.

Ce n'est pas ce personnel qu'il faut blâmer pour l'affaiblissement de l'ONU; ce blâme doit franchement être imputé à ses États Membres, et particulièrement aux États qui s'arrogent le contrôle des activités de l'ONU.

Il faut rappeler que lorsque, il y a 50 ans, les fondateurs de l'ONU ont donné naissance à cette Organisation, ils n'ont pas créé un gouvernement mondial, élu par le peuple et responsable devant lui, au nom duquel la Charte a été proclamée; ce qui a été édifié, c'est une société internationale d'États, dont les États Membres étaient les actionnaires et dont les quelques membres permanents du Conseil de sécurité étaient les membres du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, l'ONU ne peut être efficace que dans la mesure où ses actionnaires veulent qu'elle le soit, étant donné que son Conseil d'administration a pour mandat de la diriger. Le problème a été que, dans une grande mesure, ses actionnaires n'ont pas rendu l'Organisation efficace et que ses directeurs ont trop souvent agi avec pour objectif la défense de leurs propres intérêts plutôt que celle

des obligations de la Charte que tous les États Membres se sont engagés à respecter.

Si l'ONU était une société multinationale, elle se serait effondrée depuis longtemps. Privée de financement régulier par ses actionnaires, incapable de délivrer les biens qu'elle prétend produire, son Conseil d'administration se trouvant dans l'impasse au sujet de décisions essentielles à sa survie, elle aurait été mise en faillite ou en liquidation et on aurait procédé à une enquête publique sur la conduite de ses opérations. Quelqu'un ou certains organes auraient eu à payer — ou à tout régler.

À cet égard, je dois faire remarquer que mon pays, si petit et si dépourvu de ressources soit-il, a réglé ses contributions en totalité, y compris ses quotes-parts au titre des opérations de maintien de la paix, et un quart de la force de défense de mon pays sert en Haïti dans la Mission de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays.

Aucune organisation, après 50 ans d'existence, ne peut se passer de réforme. Mais ce serait une triste erreur que d'axer cette réforme sur l'Organisation seule et de négliger le rôle joué par les États dans la réduction de son efficacité. Il faut faire les deux ensemble, sinon nous ne traiterions que les symptômes de la maladie, sans en attaquer les causes.

Ce ne sont pas les recommandations de réforme de l'Organisation qui manquent; cela fait deux jours que nous les entendons exposer ici. Dans le peu de temps qui m'est imparti, je n'essaierai pas de présenter mes propres vues sur la réforme. Qu'il me suffise de dire que le monde de 1995 est bien différent de celui de 1945. Les changements techniques, la croissance démographique, le vandalisme écologique, le trafic des stupéfiants, la progression de la pauvreté et la propagation des maladies sont des facteurs communs qui, au niveau mondial, représentent un lourd fardeau pour les États, que même le plus puissant ne peut supporter seul. La nécessité d'une réaction internationale organisée aux problèmes qui se posent à l'humanité est devenue incontestablement plus impérieuse.

Avec toutes ses imperfections, l'Organisation des Nations Unies reste le meilleur espoir de l'humanité : elle nous permet de résoudre ensemble les problèmes qui assaillent la communauté mondiale.

Oui, réformons l'ONU. Réduisons le gaspillage et améliorons l'efficacité mais, ce faisant, veillons à ce que les décisions et les opérations de l'Organisation reflètent la volonté de la communauté internationale dans son ensemble, et non pas seulement la volonté de quelques privilégiés.

Décidons d'améliorer la capacité de l'ONU en lui fournissant les ressources, les fonctions et les pouvoirs de coordination qui lui sont essentiels à l'accomplissement de ses tâches.

Pour reprendre les paroles de Brian Urquhart, éminent ex-fonctionnaire de l'ONU, l'humanité a

«créé des possibilités sans précédent de progrès et de catastrophe sur notre planète sans accepter en même temps la responsabilité collective que ces deux possibilités exigent».

Après 50 ans, il est temps pour les États d'accepter cette responsabilité et, ce faisant, de rebâtir la vision des Nations Unies dans la poursuite d'un monde de paix, d'équité et de justice.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de sa déclaration.

S. E. le Très Honorable Lester B. Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. David Oddsson, Premier Ministre de la République d'Islande

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. David Oddsson, Premier Ministre de la République d'Islande.

S. E. M. David Oddsson, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté à la tribune.

M. Oddsson (*interprétation de l'anglais*) : Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous offre l'occasion de réaffirmer notre attachement à cette Organisation indispensable et à ses idéaux. Cet anniversaire offre également aux États Membres l'occasion de passer en revue les défauts de l'Organisation et de discuter ouvertement la façon de les corriger.

Les nombreuses réalisations importantes de l'ONU ont soutenu le statut de l'Organisation et elles peuvent le renforcer. En outre, une composition presque universelle et des ressources combinées fournissent à l'Organisation un potentiel unique d'action mondiale.

Les États plus petits, dont l'Islande, établissent une équation entre la coopération multilatérale et le maintien de

la sécurité au sens le plus large du terme. En dernière analyse, dans le système international actuel, tous les pays du monde sont de plus en plus confrontés aux mêmes difficultés et aux mêmes défis et, finalement, ont les mêmes besoins et les mêmes aspirations. Aucun pays à lui seul, si puissant soit-il, ne peut méconnaître l'interdépendance globale ou faire la sourde oreille aux problèmes d'importance mondiale.

Pour que l'ONU puisse fonctionner dans la pleine mesure de ses capacités, le processus de son adaptation à un agenda mondial en évolution doit être mené à bien. Les réformes nécessaires doivent être convenues et mises en oeuvre sans délai. La composition du Conseil de sécurité devrait refléter les réalités nouvelles en comptant un nombre accru de membres permanents et non permanents. L'Assemblée générale devrait axer ses efforts sur la pertinence et l'efficacité.

Le lien inhérent entre la paix et le développement est manifeste. Le développement durable est déjà un concept reconnu et doit servir de base à des mesures urgentes. L'ONU est la seule instance disponible et concevable pour mener une action concertée à l'échelle mondiale. C'est la seule Organisation capable de coordonner une réaction à la désintégration des États et aux catastrophes humanitaires à l'échelle mondiale et de dégager un consensus sur la protection écologique et la gestion des ressources naturelles.

De même, l'ONU est dans une position unique, en coopération avec les organisations régionales, pour lancer et mener des opérations de maintien de la paix, surveiller le déroulement des élections et l'application des accords sur les droits de l'homme et procéder à des interventions humanitaires. Cette capacité doit être renforcée, l'accent étant mis en particulier sur l'alerte et le déploiement rapides. En même temps, l'ONU ne doit pas perdre de vue le maintien de la paix à long terme en contribuant à la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre.

Il existe une corrélation entre la démocratie et le respect des droits de l'homme, d'une part, et la paix et la stabilité internationales, d'autre part. Malheureusement, bon nombre d'États de l'ONU ne respectent pas les engagements relatifs aux droits de l'homme et à la démocratie auxquels ils ont souscrit volontairement en signant la Charte des Nations Unies et la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme, ce qui préoccupe à juste titre la communauté internationale. Les droits de l'homme sont universels, et leur violation ne peut être excusée en invoquant des facteurs économiques, sociaux, religieux ou culturels.

À la veille du XXIe siècle, alors que l'humanité fait face à des défis nombreux et coriaces, il est déplorable que le fonctionnement et le renforcement de l'ONU soient entravés par une crise financière due au retard dans le paiement ou au non-paiement des contributions mises en recouvrement au budget de l'Organisation. Les États Membres devraient verser leurs contributions de façon intégrale, ponctuelle et inconditionnelle, comme ils y sont tenus en vertu de la Charte. Le paiement des arriérés ne devrait pas être tributaire des réformes de l'ONU. Qui plus est, il est impossible de procéder à des réformes quand l'Organisation est financièrement paralysée. Les réformes bénéficient de l'appui général des États Membres; elles sont à l'examen et elles doivent être mises en oeuvre.

L'Organisation des Nations Unies a obtenu des résultats importants et n'a pas épuisé tout son potentiel. Cette Réunion commémorative extraordinaire à New York devrait revigorer l'Organisation et tracer la voie de l'avenir. Puisse-t-elle être le legs de ces trois journées à New York.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République d'Islande de sa déclaration.

S. E. M. David Oddsson, Premier Ministre de la République d'Islande, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède.

S. E. M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

M. Carlsson (*interprétation de l'anglais*) : La réforme est un mot populaire de nos jours. Pratiquement chacun des orateurs qui ont pris la parole à cette tribune pendant cette réunion a dit «L'ONU doit être réformée». Toutefois, le mot «réforme» semble de toute évidence avoir une signification différente pour chaque orateur.

Le Gouvernement suédois souhaite une réforme dans les domaines de la gouvernance et du financement du système multilatéral — en fait une réforme radicale —, mais nous n'accepterons jamais que la réforme devienne un prétexte à des restrictions ou à des retraits.

Au début de cette année, j'ai écrit à 15 de mes collègues dans différentes régions du monde. Je les ai invités à participer à un travail reflétant les préoccupations d'un certain nombre de dirigeants politiques qui croient fermement au multilatéralisme, aux solutions globales et en l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous sommes rencontrés hier pour débattre la situation présente du système des Nations Unies et nous avons adopté une déclaration de soutien à une coopération globale en vue de promouvoir la sécurité commune et d'améliorer la gestion des interdépendances économiques. Cette déclaration est l'expression d'un engagement sérieux et fort à oeuvrer pour une Organisation des Nations Unies qui peut nous aider à répondre aux nouveaux défis mondiaux. Les 16 participants ont convenu de rester en contact et de se tenir prêts à offrir leur soutien politique vigoureux et indéfectible à une Organisation des Nations plus dynamique, adaptée aussi au prochain siècle.

Les changements nécessaires n'interviendront pas d'eux-mêmes. Un mécanisme, un processus, sont nécessaires — un processus qui permettra une discussion complète de toutes les idées et propositions constructives qui ont été avancées, à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies.

La Commission de gouvernance globale, coprésidée par Sir Shridath Ramphal et par moi-même, a proposé la tenue, en 1998, d'une conférence mondiale sur la gouvernance. Une telle conférence offrirait l'opportunité de discuter et de décider, d'une manière détaillée, d'un certain nombre de questions de la plus grande importance : mesures pour sauvegarder la sécurité des personnes, mesures pour gérer les interdépendances économiques, moyens de pour renforcer le système des Nations Unies et moyens de promouvoir le respect du droit international.

La réticence que manifestent certains États Membres lorsqu'il s'agit de régler leurs contributions est la manifestation la plus évidente de cette crise du multilatéralisme. Ces pays refusent de s'acquitter de leurs cotisations, tout en réclamant par ailleurs toujours davantage à l'Organisation. Cela est tout simplement inacceptable.

Nous vivons dans un monde où de plus en plus de services doivent être assurés à l'échelle globale, incontestablement dans notre intérêt commun. Nous devons mettre au point un système de financement qui garantisse des niveaux adéquats, prévisibles et durables de financement. Les contributions obligatoires doivent continuer d'être l'armature centrale du financement des activités de base, mais il faut réduire la dépendance envers un important

contributeur. Néanmoins, cela peut paraître insuffisant. Je pense qu'il est temps de chercher sérieusement d'autres méthodes pour pourvoir le système des Nations Unies des ressources nécessaires. Il nous faut étudier la possibilité de lever un impôt international sur les transactions de devises étrangères. Il nous faut envisager la possibilité de facturer l'usage des ressources globales communes telles que les couloirs maritimes qu'empruntent les navires ou les zones de pêche océaniques, ou une taxe supplémentaire sur les billets d'avion.

Parallèlement à l'étude de ces options, nous devons strictement respecter les engagements financiers auxquels nous avons souscrit en acceptant la Charte des Nations Unies. Il est honteux que tant d'États Membres ne paient pas leur dû à l'Organisation. L'Organisation des Nations Unies ne peut être davantage que ce que ses Membres lui permettent d'être.

Au moment où le travail des Nations Unies est plus important que jamais, il est particulièrement urgent que tous les Membres s'acquittent intégralement et ponctuellement de leurs contributions. Je confirme l'engagement du Gouvernement de la Suède de faire précisément cela.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre du Royaume de Suède de sa déclaration.

S. E. M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Habib Thiam, Premier Ministre de la République du Sénégal

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Habib Thiam, Premier Ministre de la République du Sénégal.

S. E. M. Habib Thiam, Premier Ministre de la République du Sénégal, est escorté à la tribune.

M. Thiam : Notre présence, en ce haut lieu, au nom de S. E. M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, est une expression de l'hommage que le peuple sénégalais rend aux pères fondateurs de notre Organisation et aux Secrétaires généraux successifs, à vous, M. Boutros Boutros-Ghali, et à leurs personnels qui ont servi, parfois même jusqu'au sacrifice de leurs vies, les Nations Unies.

Cette présence est également la preuve de notre adhésion renouvelée aux idéaux des Nations Unies, et aussi de notre foi et de notre engagement dans leur mission irremplaçable de paix et de coopération, de solidarité et de progrès. Le monde a changé, et cela participe de la lutte pour la liberté, lutte jamais achevée, mais toujours recommencée.

L'économie mondiale, de crise en crise, s'est altérée au détriment des pays en développement, et les droits de l'homme ont pris un sens plus important et plus large, plus universel.

La paix et la sécurité internationales, le développement économique et social, l'assistance humanitaire et la promotion de la primauté du droit demeurent des objectifs permanents de l'Organisation des Nations Unies. Toujours la lutte pour la liberté. Dans cette vaste entreprise, non seulement les Nations Unies ont survécu, mais elles ont aussi inspiré un grand nombre de bouleversements positifs visant la recherche de solutions aux problèmes de notre humanité.

Mais malgré tout, l'appréciation de l'oeuvre des Nations Unies est souvent l'objet de critiques, justes parfois, et souvent infondées. C'est que la force de l'Organisation des Nations Unies n'est que le reflet de notre force et ses faiblesses ou insuffisances ne sont que les nôtres. Son efficacité, ses hésitations sont encore les nôtres; alors sachons faire la part des choses.

Les Nations Unies n'existent et ne peuvent agir que par la volonté politique collective des différents États et grâce aux moyens que nous mettons à leur disposition.

Les obstacles, voire les insuccès enregistrés, par exemple, dans la promotion de relations pacifiques véritables dans les zones de conflit comme le Moyen-Orient, dans les opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, dans l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées du Rwanda et du Burundi, dans la recherche d'un désarmement général et complet, dans le relèvement du niveau de vie des peuples, dans la création des conditions du progrès et du développement, dans le combat contre la pauvreté et l'exclusion, dans la protection de l'environnement, la promotion et la défense des droits de l'homme, le parachèvement de la décolonisation, la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants et contre le terrorisme, et dans le développement progressif du droit international ne sont finalement que le reflet des attitudes et intérêts contradictoires de nos différents États, voire de multiples groupes de pression.

Partout où règnent encore l'intolérance, la haine et l'oppression, il importe que nos gouvernements agissent de concert dans le cadre des Nations Unies. Et la paix étant une et indivisible, l'effort doit viser à transformer toutes les régions du monde et investir tous les domaines de l'activité humaine. Tel est le credo du Président Abdou Diouf et du peuple sénégalais; c'est pourquoi ils ont toujours été présents à l'appel de la liberté, lors de la guerre du Golfe, au Libéria, au Rwanda, dans l'ex-Yougoslavie, au Cambodge, au Liban, au Shaba, et ainsi de suite.

M. Ould Ely (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

Mais la paix, c'est aussi l'élimination de l'injustice et de l'inertie qui continuent de marquer les relations économiques internationales. À cet égard, la reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale nous paraît être un devoir urgent pour les nations nanties. Cette action va de pair avec la nécessité de diminuer drastiquement, voire de supprimer la dette des pays en développement et de trouver une solution à la détérioration des termes de l'échange entre le Nord et le Sud. Toujours la lutte pour la liberté.

Avec la fin des confrontations idéologiques, des idées nouvelles naissent pour souligner la nécessité de dépasser les alliances traditionnelles et de mettre sur pied des ensembles plus vastes.

Au Sénégal, avec le Président Abdou Diouf, nous faisons nôtres ces idées, qui méritent le soutien de tous car notre destin est commun.

Cette nouvelle ère de paix et de liberté sous-tend la disparition à jamais des anciens clivages qui ont contribué à briser l'élan de la communauté internationale vers l'indispensable surcroît de solidarité humaine. Il y faudra, au-delà de tout, beaucoup de générosité. Générosité, élan du coeur, développement, paix et liberté sont-ils incompatibles? Je me pose la question et je réponds en vous disant : je ne le crois pas.

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
Je remercie le Premier Ministre de la République du Sénégal de sa déclaration.

S. E. M. Habib Thiam, Premier Ministre de la République du Sénégal, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. l'Honorable Maxime Carlot Korman, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Vanuatu

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. l'Honorable Maxime Carlot Korman, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Vanuatu.

S. E. l'Honorable Maxime Carlot Korman, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

M. Carlot Korman : C'est à la fois un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole et de participer à cette session spéciale qui marque le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis, au nom du peuple de Vanuatu, de féliciter M. Freitas do Amaral, du Portugal, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquantième session.

En tant que chef d'un gouvernement océanien, j'applaudis l'entrée de la République des Palaos en tant que le 185e Membre de notre Organisation, l'ONU.

Au moment où nous célébrons les 50 ans de l'Organisation et, en particulier, les programmes de développement adoptés et appliqués en faveur des pays membres, et les moyens mis en place pour assurer la paix et la sécurité internationales, nous avons aujourd'hui le devoir d'assister davantage cette Organisation pour faire face aux nouveaux défis du XXIe siècle.

La République de Vanuatu félicite le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, et l'assure de son soutien pour les initiatives en matière de réformes récemment entreprises en vue de répondre aux besoins des États Membres, en particulier dans les domaines du développement durable des pays insulaires, la protection de l'environnement, le développement social et le rôle de la femme. Ces initiatives doivent maintenant être prises au niveau des autres organismes de l'ONU. Le Conseil de sécurité doit être élargi pour admettre d'autres membres permanents et assurer une représentation adéquate des pays du Sud, en particulier les petits États. De même, les autres organes principaux, institutions et organes spécialisés de l'ONU doivent faire l'objet d'une révision dans le contexte des besoins de la communauté internationale de demain.

Dans ce même esprit de réforme, les nations du Pacifique ressentent aujourd'hui le besoin de revoir les instances régionales actuelles dans le contexte des priorités de développement, qu'elles soient définies en tenant compte de l'évolution de l'environnement sociopolitique et économique international, en particulier, au sein du système de l'Organisation des Nations Unies.

La République de Vanuatu, soucieuse de l'avenir socio-économique des communautés insulaires de l'Océanie saisit cette occasion commémorative pour lancer un appel à l'ONU et à tous les États Membres pour que davantage d'attention soit portée aux besoins de notre région. Alors que de nombreux ouvrages et discours reconnaissent le Pacifique comme étant le centre du monde au XXIe siècle, les nations et les populations qui le constituent ne bénéficieraient que d'un taux de croissance de développement économique symbolique, représentant à peine une fraction du taux de la plupart des pays asiatiques.

La situation politique du Pacifique peut paraître complexe du fait que certaines entités sont des territoires dépendants de leurs autorités de tutelle respectives. Cependant, les problèmes auxquels sont confrontés les populations de ces entités insulaires, qu'elles soient indépendantes ou non, sont similaires. Elles partagent le même océan Pacifique, qui représente le quart des zones économiques exclusives des océans de la planète. Par conséquent, la conception d'un développement durable, ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité régionales à long terme pour l'ensemble des pays et territoires de la région du Pacifique sont aujourd'hui indispensables. La considération par l'ONU des besoins et des priorités limités aux pays Membres de cette Organisation serait une négligence certaine de la communauté internationale. Nous reconnaissons qu'il est évident et nécessaire d'établir un dialogue constructif avec les gouvernements des territoires régionaux, et j'en appelle à leur compréhension.

Les peuples et les gouvernements de l'Océanie ont besoin d'une participation plus intense de l'ONU dans les initiatives qu'ils entreprennent dans le cadre d'un développement durable approprié et de la paix et de la sécurité régionales. Le projet d'une unité de soutien régionale adopté par le Forum du Pacifique Sud de Madang est un exemple à considérer.

Notre région Asie-Pacifique traverse actuellement une période délicate. La menace à l'environnement et aux peuples posée par la conduite des essais nucléaires, les projets de stockage des déchets nucléaires et chimiques, le transport des déchets nucléaires des uns et des autres, et la propaga-

tion de la radioactivité due à des essais ne tenant pas compte de la sécurité de l'environnement, constituent aujourd'hui une question internationale d'importance. Ce manque de respect pour le Pacifique peut et pourrait être le début d'un désastre, non seulement pour nous, Océaniens, mais également pour la sécurité internationale et l'environnement des pays riverains.

La République de Vanuatu félicite la France non seulement pour la limitation des essais, mais aussi pour les mesures de sécurité prises au niveau de l'environnement et pour son engagement envers la dénucléarisation dans le Pacifique et dans le monde.

D'autre part, la République de Vanuatu accueille favorablement les récentes annonces faites par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique de leurs décisions conjointes de signer les Protocoles au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud.

Encore une fois, en accordant une attention particulière aux besoins et aux problèmes de ces nations insulaires, l'Organisation des Nations Unies contribuera aux efforts déployés par cette région pour restructurer les instances existantes afin de mieux répondre aux attentes des populations insulaires.

Respectons les peuples et garantissons la vie dans nos régions du monde. Protégeons efficacement l'environnement dans nos régions respectives du monde.

En un mot, construisons ensemble un monde plus pacifique.

Le Président par intérim (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Vanuatu de sa déclaration.

S. E. l'Honorable Maxime Carlot Korman, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Vanuatu, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.

M. Forné Molné (*parle en catalan, interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : En tant que chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, c'est à moi qu'il revient, en cette date si importante et en cette illustre instance, de vous dire les espoirs du peuple andorran en des Nations Unies chaque jour plus fortes et plus efficaces, et, à l'aube du troisième millénaire, notre ardent désir de voir s'instaurer également, un monde plus juste et plus prospère capable de satisfaire les nobles aspirations de paix et de développement de notre grande famille humaine.

Face aux si nombreux exemples de manque de tolérance et de solidarité, le fait de parler de «famille humaine» pourrait sembler, pour l'heure, l'expression d'un désir bien plus qu'une réalité. De nous tous dépend, en grande mesure, que les faits s'accordent avec les mots prononcés dans cette instance.

Aujourd'hui, à cinq ans de l'an 2000, les communications et l'information sont devenues globales et les relations économiques et politiques entre les peuples dépassent les frontières d'une manière que l'on n'était même pas en mesure d'imaginer au début de ce siècle qui s'achève. Les femmes et les hommes, partout sur la terre, peuvent se sentir des habitants du monde, au-delà de leur village, de leur ville ou de leur pays.

Au début de ce siècle, on a commencé à comprendre que le monde devenait petit, surtout après les guerres mondiales, un bien mauvais exemple mais qui servit, je dois en convenir, à stimuler les plus nobles initiatives de l'humanité.

La création des Nations Unies, reposant sur les valeurs universelles de tolérance et de paix, bouleversa les anciennes conceptions, et du caractère global de la guerre, on en vint à la solidarité collective et aux défis de développement.

Depuis, tout ne s'est pas fait comme il fallait; le monde continue d'être imparfait, plein de conflits et de misère. En ce moment même, alors que nous prononçons ces mots dans ce temple de la cohabitation pacifique, on se bat toujours en bien des endroits, des enfants continuent de mourir, davantage de veuves pleurent leurs époux, des parents perdent leurs enfants.

On a peine à continuer de parler de bonnes intentions, mais nous devons le faire. L'on se doit d'insister sur ces valeurs qui doivent permettre la survie de l'humanité : le respect des droits humains, l'importance fondamentale de la

personne, la conservation de notre patrimoine naturel et notre héritage historique.

Nous devons utiliser davantage la diplomatie préventive et nous devons, également, réformer certains aspects des Nations Unies; le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, la capacité financière de l'Organisation et sa structure administrative en sont des exemples.

Néanmoins, nous ne devons nullement changer les principes fondamentaux de cette Organisation. Nous devons jalousement préserver le principe d'égalité entre les États, car c'est là la source de la tolérance entre grand et petit, la clef du dialogue équilibré entre les grandes communautés d'êtres humains et les plus petites. Les grands États peuvent certes prendre des décisions justes qui nous affecteront tous. Mais ils peuvent également se tromper énormément, en proportion directe avec leur propre grandeur, cela entraînant de multiples effets secondaires.

Les petits États comme l'Andorre doivent continuer d'être ceux qui poussent les grands vers le dialogue, ceux qui font que les paroles sans ambiguïté et les mains ouvertes, ces outils de la paix, soient plus souvent utilisés et que les outils de la guerre soient laissés de côté.

Les petites communautés, en raison de leur histoire, peuvent donner des leçons de cohabitation pacifique, d'entente cordiale, de respect et de tolérance. La diversité de cultures des diverses communautés humaines nous oblige, au sein d'un monde global, au dialogue d'égal à égal, et c'est là le coeur, le moteur, l'essence même du respect d'autrui, valeur essentielle pour la paix et pour le développement.

Mon pays, l'État andorran, est le résultat historique d'un pacte arbitral remontant au XIIIe siècle, qui a permis aux Andorrans de toutes les époques de maintenir et de confirmer leur identité, et ce, au fil des siècles les plus tourmentés qu'a connus la vieille Europe. L'écrivain catalan Salvador Espriu disait de l'Andorre: «ce prodige, ce quasi-miracle». Fidèle à l'héritage de nos ancêtres, je peux vous garantir que l'Andorre continuera de ne pas ménager ses efforts pour partager avec les autres États son histoire de 700 ans de paix et de tolérance, ainsi que ce que nous a appris le fait d'être une terre d'accueil. Notre expérience est à cet égard semblable à celle de beaucoup d'autres petits États, ce que les grands devraient comprendre et mesurer à sa juste valeur.

Célébrons avec joie la création de l'Organisation des Nations Unies, félicitons-la pour ses premiers 50 ans de vie.

Et, en ce jour, formulons, tous ensemble, le voeu de l'aider à aller de l'avant, bannière d'égalité entre les hommes et les peuples, avocate de la tolérance, instrument de promotion de la paix, de la défense du patrimoine naturel et du développement. Nations Unies, joyeux anniversaire!

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : Je remercie le Premier Ministre de la Principauté d'Andorre de sa déclaration.

S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour.

S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour, est escorté à la tribune.

M. Goh (*interprétation de l'anglais*) : Je félicite M. Diogo Freitas do Amaral de son élection à la présidence de cette historique cinquantième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour son leadership et son dévouement envers l'Organisation. Je tiens à les assurer tous deux de l'appui sans réserve de ma délégation.

Les Nations Unies ont été critiquées et parfois même calomniées. Certaines de ces critiques sont fondées, mais beaucoup d'autres sont injustes. N'oublions pas que malgré leurs imperfections et leurs échecs dans différents domaines, les Nations Unies ont contribué à un monde meilleur.

La mondialisation sera la principale force motrice dans les 50 prochaines années. Les progrès dans les télécommunications et la technologie, les idées nouvelles, les préoccupations mondiales au sujet de l'environnement et de la sécurité, les entreprises commerciales communes multinationales, les réformes économiques et l'orientation vers l'extérieur de pays de plus en plus nombreux, tout cela poussera les nations à travailler ensemble plutôt qu'à s'opposer les unes aux autres.

Les groupements régionaux et les organes multilatéraux sont de plus en plus importants. De nouvelles institutions et tribunes sont créées, telles que l'Accord de libre-échange nord-américain, le Conseil de coopération écono-

mique Asie-Pacifique, le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la réunion Asie-Europe proposée. Des institutions existantes, comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou venant d'être créées, comme l'Organisation mondiale du commerce, doivent également s'adapter à un environnement en mutation.

Du fait de la force croissante de ces organes régionaux et multilatéraux, les Nations Unies ne sont pas nécessairement les premières à devoir réagir à de nombreux événements mondiaux. Mais elles ont une fonction très importante : maintenir la cohérence mondiale et faire en sorte qu'aucun pays ne soit exclu dans la marche vers la sécurité, la paix et la prospérité.

La mondialisation changera notre façon de voir l'autorité souveraine. Les cités et les régions à l'intérieur d'États-nations qui peuvent se tourner vers la mondialisation et s'unir à d'autres en dehors des frontières nationales, fleuriront comme la partie intégrante d'une région plus large. Celles qui garderont un caractère local resteront derrière. C'est à ce niveau que les Nations Unies peuvent apporter une grande participation en aidant les États souverains à s'intégrer pour faire partie d'une entité économique plus large et de la communauté mondiale.

Pour répondre à ces défis, les Nations Unies doivent s'épurer et se rationaliser. La question financière est un aspect critique. Les Nations Unies ne peuvent vaciller de crise financière en crise financière. Mais aucune réforme financière, aussi méritoire et efficace qu'elle soit, ne sera acceptable politiquement si le principe fondamental voulant que les États Membres paient leurs quotes-parts en totalité, ponctuellement et sans conditions est constaté. Les quotes-parts sont des obligations juridiques contraignantes. On ne peut les traiter à la légère parce qu'elles posent un problème. Les piétiner unilatéralement va à l'encontre de l'essence même des idéaux des Nations Unies.

La réforme du Conseil de sécurité est un autre point clef. Aucun consensus n'a encore été réalisé sur le nombre ou sur le genre de membres nouveaux qu'il faudrait, ni à quelles conditions. Pour atteindre le plus facilement un consensus, il faudrait identifier un critère objectif général auquel devraient répondre tous les membres permanents actuels ou ceux qui aspirent à le devenir. Cette approche rationnelle fixant une norme commune de responsabilités et de privilèges serait la mieux à même de résister à l'épreuve du temps. Si nous pouvons nous entendre sur ce point, le consensus sur les pays en cause se fera naturellement.

Singapour maintiendra son profond attachement pour l'ONU. L'ONU n'est pas parfaite, mais c'est la meilleure institution analogue à un gouvernement mondial que nous ayons. Les petits pays comme Singapour ont besoin de l'ONU et doivent jouer un rôle constructif pour l'appuyer. Nous prenons l'ONU au sérieux et contribuerons activement à édifier un consensus et à faciliter un accord.

L'ONU ne peut, à elle seule, rendre le monde meilleur. Elle doit s'appuyer sur la volonté politique et la contribution constructive de ses Membres. L'ONU deviendra plus forte et plus pertinente si les États Membres la soutiennent en visant des objectifs à long terme clairs, réalistes et pratiques. Il n'y a pas de plus grand espoir pour un monde meilleur qu'une ONU efficace dont les Membres sont attachés à parvenir à un tel résultat.

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
Je remercie S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour, de sa déclaration.

S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre de la République de l'Inde

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre de la République de l'Inde.

S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

M. Rao (*interprétation de l'anglais*) : Il y a un demi-siècle aujourd'hui, les dirigeants du monde se réunissaient pour créer une institution des peuples du monde afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Il s'agissait d'un événement capital dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, en commémoration de cet événement, nous examinons le passé et observons que les succès remportés par l'ONU ont été nombreux. Les critiques ont tendance à se concentrer sur les échecs, mais une évaluation objective montre que l'ONU demeure le rayon d'espoir de l'humanité. La famille de l'ONU a déployé des efforts louables en faveur du bien-être général de l'humanité.

Pour que la pertinence de l'ONU se maintienne, nous devons maintenant nous attaquer aux causes profondes de ce qui afflige l'humanité. Un examen même superficiel de ces causes laisse voir que les armes nucléaires sont encore

très présentes et loin d'être éliminées. La pauvreté et le sous-développement persistent sur de nombreux continents. Le terrorisme international hante les innocents. L'harmonie dans les sociétés pluralistes, qui sont les plus nombreuses, est perturbée par des tendances intégristes accrues reposant sur l'exclusivisme, l'intolérance et, dans de nombreux cas, la haine.

Pendant plusieurs décennies, le spectre de la guerre froide a presque complètement paralysé la communauté mondiale. La guerre froide a suscité une démarche dualiste dans tous les domaines de la vie humaine : la politique, l'économie, la guerre, la paix, les questions de société, l'art, la littérature; bref, partout. Le public et le privé, l'individuel et le collectif, l'orthodoxe et le progressiste, le statu quo et le changement : toutes ces dualités doivent être résolues, non pas en théorie mais dans les faits, pour apporter le bonheur à l'homme et pour prendre en compte les situations individuelles. Si aucun système ne peut fonctionner sans une base philosophique, la conjoncture actuelle offre de nouvelles possibilités de traiter les problèmes sans que ces possibilités soient entravées par les préoccupations morbides de l'affrontement antérieur.

La tâche de l'action politique éclairée a toujours consisté à distinguer le permanent de l'éphémère. Il faut donc mettre l'accent sur ce qui est commun dans le monde de demain, qui, paradoxalement, a tendance à rétrécir au plan des distances physiques tout en menaçant à tout moment de s'effondrer à maints autres égards.

Il ne peut y avoir de sécurité pour personne dans un monde où pullulent les armes nucléaires. La dissuasion est un faux credo. J'aimerais lancer un appel pressant à cette Assemblée pour qu'elle prenne des mesures crédibles en faveur de l'élimination complète de toutes les armes nucléaires dans un délai précis. Le Plan d'action que l'Inde a présenté à ce sujet en 1988 pourrait servir de point de départ approprié. L'Inde le considère essentiellement comme une proposition inspirée par les principes de Gandhi et est pleinement attachée à sa réalisation.

Le grave danger qu'affronte l'humanité aujourd'hui est celui de la prolifération du terrorisme. Lorsqu'il est commandité et appuyé par des États, le terrorisme devient un autre moyen de faire la guerre. La communauté internationale doit donc s'engager à combattre une telle menace, car elle met en danger la base même des sociétés pacifiques.

Les réalités contemporaines sont transidéologiques. Le besoin urgent que ressent la vaste majorité des pays est celui d'un développement généralisé, objectif qui doit être

la priorité numéro un pour longtemps. Nous avons besoin d'imaginer l'instauration d'un climat de coopération et d'harmonie dans le monde qui transcende de nombreuses tendances ataviques. Ici, le message du Mahatma Gandhi, l'apôtre de la paix et de la non-violence, pourrait mener le monde à un havre de paix au cours du prochain millénaire.

L'ONU comprend aujourd'hui un nombre beaucoup plus élevé d'États indépendants et souverains que lors de sa création. Dans un tel contexte, l'ONU ne peut se permettre d'être considérée comme incomplète ou pratiquant l'exclusion, dans son apparence ou son attitude. En particulier, une présence adéquate des pays en développement au sein du Conseil de sécurité est nécessaire, sur la base de critères objectifs : les pays du monde doivent sentir que leurs intérêts en matière de prospérité et de paix mondiales sont pris en compte dans le cadre des décisions prises par l'ONU.

En ce cinquantième anniversaire de l'ONU, nous avons donc la tâche de faire véritablement et effectivement de l'ONU le gardien mondial des aspirations de l'humanité. Les nations et les peuples bien intentionnés qui ont oeuvré ensemble ont réalisé des miracles par le passé. Je suis confiant qu'ils peuvent encore le faire. L'Inde sera fière et heureuse de prendre part à une telle entreprise.

J'ai délibérément exclu les questions bilatérales de cette brève intervention.

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
Je remercie S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre de la République de l'Inde, de sa déclaration.

S. E. M. P. V. Narasimha Rao, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen,
Premier Ministre du Royaume du Danemark**

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté à la tribune.

M. Rasmussen (*interprétation de l'anglais*) : La création de l'ONU a donné naissance à un espoir. Bien que les rêves des pères fondateurs ne se soient pas pleinement réalisés, nous demeurons attachés à un partenariat vigoureux

luttant pour la liberté, la paix et le développement. Aucune réponse durable n'est donnée par l'isolationnisme ou le nationalisme. Nous partageons craintes et espoirs. Nous avons un objectif commun et une responsabilité commune.

Nous dédions cet anniversaire aux milliers de personnes qui ont mis leur vie en danger pour les idéaux de l'ONU.

Les nouvelles possibilités offertes par la fin de la guerre froide doivent être utilisées pour la mise en oeuvre d'une politique de sécurité souple. Nous devons décider de donner sérieusement et activement suite au Sommet mondial pour le développement social. Cela constituera un élément décisif du programme de l'ONU pour le XXIe siècle. Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie. La paix et la sécurité ne sont pas seulement des concepts militaires. Des mesures relevant d'une politique de sécurité souple, telles que l'allègement de la pauvreté, un développement économique et social durable, la protection de l'environnement et la promotion de droits de l'homme égaux, sont aussi importantes que des opérations de maintien de la paix.

L'expérience nous enseigne qu'il valait mieux prévenir que guérir. En temps de crise, la rapidité est essentielle. La capacité d'agir rapidement est souvent ce qui fait la différence entre l'échec et le succès. Les Nations Unies ont besoin d'une réaction plus prompte et plus crédible à la crise.

C'est pourquoi mon pays, le Danemark, a proposé d'augmenter le dispositif existant de forces de réserve des Nations Unies d'une brigade multilatérale qui serait particulièrement prête à être utilisée. Cela améliorerait sensiblement la capacité d'action de l'ONU. Si un dispositif de réserve efficace avait été en place, nous aurions pu nous épargner bon nombre de conflits auxquels nous faisons face maintenant. Les étincelles sont plus faciles à éteindre que les incendies. Le Danemark envisage d'affecter sa contribution aux forces de réserve actuelles en vue d'un tel dispositif. Nous invitons instamment d'autres pays à en faire autant.

Nous, dirigeants politiques, avons pour responsabilité de montrer la voie aux Nations Unies. C'est nous qui fixons l'ordre du jour. C'est nous qui décidons des priorités. Les problèmes de l'ONU sont nos problèmes et notre responsabilité. Certes, une réforme et une rationalisation sont nécessaires. Il en va de même de la volonté de donner à l'Organisation un appui politique et des ressources financières.

L'ONU est exactement aussi forte que nous la faisons. Si l'Organisation ne répond pas à nos attentes, c'est notre crédibilité — je dis bien, notre crédibilité — qui est en jeu. Au lieu de critiquer l'ONU pour ne pas en faire assez, nous devrions nous livrer à une introspection et nous demander si nous en faisons assez pour elle.

Soyons francs : la crise financière actuelle menace de saper ce qui a été construit pendant les 50 dernières années. C'est se leurrer que de croire qu'une Organisation privée de ressources financières est plus facile à réformer. Assurer la paix et le développement coûte de l'argent. Mais les dépenses entraînées par l'inaction seront bien plus importantes. Il est très regrettable que l'aide au développement de la région la plus riche du monde, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit tombée à son niveau le plus bas en 20 ans. L'objectif des Nations Unies de 0,7 % du produit national brut doit être atteint dès que possible.

L'Organisation des Nations Unies est plus grande qu'elle ne l'était il y a 50 ans, mais le monde est devenu plus petit. Les défis du siècle prochain nous interpellent. Nous sommes dépendants les uns des autres. Nous avons une responsabilité commune. Le monde a besoin des Nations Unies plus que jamais.

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : Je remercie S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, de sa déclaration.

S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark, est escorté de la tribune.

Allocution de Son Altesse Royale Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, Premier Premier Ministre du Royaume du Cambodge

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une déclaration de Son Altesse Royale Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, Premier Premier Ministre du Royaume du Cambodge.

Son Altesse Royale Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, Premier Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escorté à la tribune.

Son Altesse Royale Norodom Ranariddh : La délégation royale du Cambodge, que j'ai l'honneur de conduire, est heureuse à double titre de participer au cinquantième

anniversaire de la création de la prestigieuse Organisation des Nations Unies.

En premier lieu, ce cinquantième anniversaire est l'occasion de réaffirmer notre soutien aux idéaux et aux efforts constants de l'ONU pour la paix et pour le développement. Le Royaume du Cambodge soutiendra tous les efforts tendant à la démocratisation de notre Organisation. Il souhaite également l'admission de nouveaux membres permanents au sein du Conseil de sécurité, tels que l'Allemagne, le Japon, et quelques grands États du Sud.

En second lieu, cette année marque également le quarantième anniversaire de l'admission du Cambodge en tant que Membre de notre Organisation.

Le conflit du Cambodge a pris fin. Les souffrances et les déchirements de notre peuple auront duré de longues années. La victoire de notre peuple, sur lui-même et sur des forces extérieures, et la réussite des Nations Unies sont le résultat d'une très étroite communion. La réussite du processus de paix au Cambodge peut être considérée comme un modèle de succès d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Royaume du Cambodge est heureux aujourd'hui de pouvoir contribuer à réduire les tensions, voire les conflits, dans la région Asie-Pacifique. En réintégrant la communauté internationale, le Royaume du Cambodge est déterminé à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité au sein de cette région et dans le monde.

À cet égard, ma délégation soutient pleinement le plan d'action présenté par le Président Bill Clinton, du haut de cette tribune, pour combattre le terrorisme, les cartels de la drogue, les crimes organisés, ainsi que pour réduire les armes de destruction massive.

Le Cambodge et le peuple cambodgien, il est vrai, ont bénéficié d'une chance historique : l'auguste présence de Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk Varman. L'unique préoccupation de notre illustre souverain a été de sauver son peuple et son pays. Inflexible sur l'essentiel, Sa Majesté le Roi a su guider son peuple sur le terrible chemin allant du martyr à la paix.

C'est dans cet esprit que j'ai le grand honneur et le privilège de lire le message que Sa Majesté le Roi a adressé à S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général des Nations Unies :

(L'orateur lit en anglais — interprétation)

«En cette occasion propice du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais, au nom du peuple cambodgien, adresser à Votre Excellence et au personnel de l'Organisation des Nations Unies nos plus sincères félicitations.

Il y a 50 ans, la fin de la seconde guerre mondiale a mené à la création de l'Organisation des Nations Unies à San Francisco. Dès le début, notre Organisation a joué un rôle important pour aider à régler les conflits causés par la période dite de la guerre froide, lorsque les superpuissances d'alors se lançaient constamment des défis et plaçaient le monde au seuil de la guerre. L'ONU a joué un rôle critique, souvent dans des circonstances très difficiles, pour désamorcer les conflits régionaux dans le monde.

La contribution de l'ONU à la paix mondiale a été unique. À travers ses institutions spécialisées, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), entre autres, l'ONU a fourni des secours d'urgence partout dans le monde aux peuples qui en avaient besoin, ainsi qu'une aide au développement pour améliorer la qualité de vie de millions de personnes. Nous saluons les membres du personnel de ces organisations de l'ONU et nous les remercions de leurs nobles initiatives.

Les Cambodgiens sont particulièrement reconnaissants à l'ONU, qui a aidé notre pays et notre peuple à recouvrer liberté et indépendance. Nous nous rappelons avec une profonde gratitude des nobles initiatives de S. E. Javier Pérez de Cuéllar, prédécesseur immédiat de Votre Excellence, et de Leurs Excellences Raffeuddin Ahmed et Yashushi Akashi, deux proches collaborateurs de Votre Excellence. Les Cambodgiens n'oublieront jamais l'aide apportée à notre pays par l'ONU.

Je regrette beaucoup que des problèmes de santé m'empêchent de me joindre à Votre Excellence et aux autres chefs d'État pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'ONU, mais mes pensées seront avec vous.»

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) :
Je remercie Son Altesse Royale Samdech Krom Preah No-

rodom Ranariddh, Premier Premier Ministre du Royaume du Cambodge, de sa déclaration.

Son Altesse Royale Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, Premier Premier Ministre du Royaume du Cambodge, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. le général Sitiveni Ligamamada Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le général Sitiveni Ligamamada Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji.

S. E. le général Sitiveni Ligamamada Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

Le général Rabuka (*interprétation de l'anglais*) : Mon pays s'associe aux autres États Membres pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'ONU. Nous saluons ses réalisations et reconnaissons le rôle déterminant de l'Organisation dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales.

En tant qu'instance de dialogue et de réconciliation, elle a énormément contribué, pendant une période dont la durée est sans précédent dans l'histoire contemporaine, à préserver le monde d'une guerre mondiale. Bien qu'elle n'ait pas réalisé toutes les promesses contenues dans la Charte, son utilité et sa durabilité institutionnelle sont fermement établies.

Nous rendons hommage aux pères fondateurs pour leur vision et pour les idéaux qu'ils nous ont légués. À Fidji, nous partageons les normes et les valeurs reflétées par la Charte. C'est pourquoi, il y a 25 ans, après avoir acquis son indépendance, une des premières initiatives de mon pays a été d'adhérer à cette Organisation. Mon pays a alors promis son appui à la Charte, à ses buts et à ses principes, promesse que je confirme ici.

Au cours des années, l'ONU a démontré sa capacité d'adaptation en acceptant de nouveaux Membres, en tenant compte des changements intervenus dans les États et en résolvant les problèmes complexes survenus de façon inattendue dans les relations entre États.

Aujourd'hui, au moment où nous célébrons ses succès, nous voulons espérer qu'elle saura comprendre les réalités nouvelles et y trouver des réponses concrètes et appropriées.

Par exemple, nous sommes témoins de la résurgence économique de l'Asie et de la rapide diversification du rôle international que jouent les nations asiatiques. Cela doit se traduire comme il convient dans les organes de prise de décisions de l'ONU. Pour mon pays, l'unification de la Corée et l'élimination des anomalies qui existent dans les relations entre la République populaire de Chine et Taiwan sont des questions importantes.

Je félicite l'ONU de l'attention qu'elle porte aux petits États. Dans le Pacifique Sud, nous avons beaucoup de petits États dont les ressources sont limitées et la capacité de génération de revenus soumise à des contraintes. Nous sommes liés à la communauté internationale. Les tensions et les ralentissements qu'elle subit nous affectent tout particulièrement. Nous continuons de nous inquiéter des conséquences du réchauffement de la planète. L'environnement fragile du Pacifique Sud a besoin d'être protégé de tous les facteurs destructeurs, qu'il s'agisse d'essais nucléaires ou d'exploitation économique excessive. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement pris ici hier par le Président Chirac, à savoir que la France signerait les Protocoles du Traité de Rarotonga l'année prochaine. Mais cette promesse, malheureusement, ne suffit pas. Nous et les peuples du Pacifique prions pour que la France mette fin immédiatement à ses essais nucléaires dans la région. Nous demeurons aussi attachés à l'égalité entre les sexes, qui soit en harmonie avec les valeurs et les traditions locales. Pour ce qui est de l'avenir, je tiens à rappeler à mes collègues Membres la nécessité de mettre en oeuvre des programmes pour le développement durable des petits États. L'ONU doit aussi trouver les moyens d'utiliser les compétences et les talents du nombre croissant de ressortissants qualifiés et expérimentés originaires de ces États.

En cette occasion prometteuse, je me félicite de la conclusion du projet de déclaration élaboré par le Groupe de travail des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes. Cette initiative était des plus pertinentes bien que tardive. Nous attendons avec impatience son adoption rapide. Il n'est pas possible de redresser tous les torts dont ont été victimes ces peuples au cours de l'histoire. Il y a cependant d'importants domaines où il est possible de le faire; l'ONU ne devrait pas hésiter à faire en sorte qu'il y soit remédié promptement.

Les normes des puissants ont dans le passé été imposées pour déposséder les peuples indigènes et pour leur dénier encore aujourd'hui et dans certains endroits l'autonomie politique essentielle à leur progrès social et économique. L'ONU doit veiller à ce que les forces et les valeurs extérieures cessent de contraindre les peuples indigènes à

faire des concessions politiques et à accepter des réformes économiques et des changements sociaux qu'ils ne souhaitent pas.

Nous avons contribué au mieux de nos capacités aux diverses activités de l'ONU, y compris le maintien de la paix dans des régions troublées et l'élaboration du droit de la mer. Nous continuerons à contribuer à ses efforts de paix et de sécurité en qualité de Membres à part entière de la communauté des nations. Nous demeurons certains que cette Organisation restera fidèle à ses idéaux; c'est pourquoi je réaffirme à son égard mon attachement et celui de mon pays.

Que mes meilleurs voeux de réussite accompagnent l'Organisation des Nations Unies au moment où elle vogue vers son deuxième demi-siècle.

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : Je remercie le Premier Ministre de la République des Fidji de sa déclaration.

S. E. le général Sitiveni Ligamamada Rabuka, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le Très Honorable Sir James Fitz-Allen Mitchell, P.C., M.P., Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. le Très Honorable Sir James Fitz-Allen Mitchell, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

S. E. le Très Honorable Sir James Fitz-Allen Mitchell, P.C., M.P., Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Sir James Fitz-Allen Mitchell (*interprétation de l'anglais*) : Au commencement était le Verbe et le Verbe s'est fait chair.

Au cours de l'histoire, les idées sont traduites et transformées en substance. Avec le temps, des hommes de vision conçoivent une idée, créent une institution — une institution devant être au service de l'humanité pour toujours. Notre Organisation des Nations Unies appartient à cette noble catégorie d'institutions, dont peu ont réussi à imposer 50 ans de respect.

Mais cela ne signifie pas que la structure des Nations Unies est parfaite. Les institutions vivantes, comme tout ce qui est biologique, ont besoin d'être alimentées, ont besoin de l'apport d'idées nouvelles. Un être vivant doit s'améliorer ou alors périr. S'il ne s'adapte pas à la loi suprême de l'univers, à savoir l'universalité du changement utile, alors ce noble organe est menacé d'anachronisme.

Les vainqueurs de la seconde guerre mondiale ont adopté les règles et consacré leur importance avec des sièges permanents au Conseil de sécurité. Les peuples défaits du Japon et de l'Allemagne qui, en une génération, ont transformé leur pays en puissances économiques mondiales, ont gagné le droit d'appartenir à ce cercle fermé. De même, d'autres régions en développement qui ont démontré leur puissance économique devraient avoir, en tant que telles, le droit à un siège permanent au Conseil de sécurité.

Pour éviter que l'ONU ne devienne un lieu réservé aux seuls riches, d'autres régions du monde doivent être reconnues, telles que l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes. Possibilité devrait aussi être laissée à des pays d'avoir un siège sur une base individuelle.

La célébration de cet anniversaire n'aurait pas eu autant de valeur si les maux du communisme n'avaient disparu. Nous attendons toujours de ceux qui ont fait peser une telle calamité sur notre civilisation qu'ils fassent amende honorable. Je voudrais personnellement souligner l'apport de M. Gorbatchev pour son rôle directeur dans la suppression de ce terrible poids et pour avoir créé des conditions propices à un glorieux accès au XXIe siècle.

Les Nations Unies ont encore beaucoup de choses à réaliser. Je voudrais relever en particulier un point de ce programme inachevé : il s'agit du statut de la ville sainte de Jérusalem. J'ai commencé en évoquant l'évolution du Verbe et des idées. Les idées prennent parfois une forme rigide, et il n'existe pas de plus grande rigidité qu'en religion.

Jérusalem étant le lieu de naissance du christianisme, du judaïsme et de l'islam, toutes trois ont une égale revendication à la souveraineté sur ce berceau de leur religion. Jérusalem devrait devenir une ville internationale sous l'égide des Nations Unies, protégée dans ce statut par ceux qui ont le pouvoir et l'autorité morale pour le faire. Je considère cela comme une voie vers la paix entre les croyants. Je considère cela comme une idée pour éliminer le terrorisme qui hante notre vie quotidienne dans le monde. Il n'est pas juste que tant d'énergie, de temps et de ressour-

ces financières soient consacrés à faire face à ce mal terroriste qui devrait cesser d'exister.

Enfin, je voudrais demander instamment que l'ONU ne soit pas un lieu fermé. Des millions de personnes ne sont toujours pas représentées parmi nous. Cet organe mondial doit trouver une voie pour couvrir le monde entier.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines de sa déclaration.

S. E. le Très Honorable Sir James Fitz-Allen Mitchell, P.C., M.P., Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. l'Honorable Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. l'Honorable Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis.

S. E. l'Honorable Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

M. Douglas (*interprétation de l'anglais*) : Je suis profondément honoré de représenter le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Les Nations Unies ont une signification particulière pour le Gouvernement et le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis. Avant que mon pays obtienne l'indépendance politique en 1983, il avait eu la chance de pouvoir bénéficier de l'apport d'institutions des Nations Unies telles que l'Organisation mondiale pour la santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'Organisation internationale du Travail, qui ont aidé mon peuple à accéder à l'indépendance politique.

Ce jubilé des Nations Unies marque un événement important dans l'histoire de notre Organisation. La configuration des affaires mondiales a sensiblement changé depuis la signature historique de la Charte à San Francisco, il y a 50 ans. Toutefois, de nombreux problèmes anciens continuent d'occuper l'actualité internationale. Cette année

décisive est donc un appel aux nations pour canaliser leurs énergies et rassembler leurs ressources afin d'assurer un avenir digne d'être légué à nos enfants.

Nous sommes au carrefour de l'interaction internationale. Nous sommes là aujourd'hui pour célébrer 50 ans de partenariat, de survie et de succès, en dépit de nos revers. Notre tâche historique, aujourd'hui, est de définir la voie avec clarté et détermination.

Comme je l'ai indiqué dans mon allocution lors de la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale le mois dernier, mon gouvernement considère que l'ONU est une Organisation des peuples. Le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis appelle à une action concertée pour réduire l'instabilité politique et économique, pour supprimer la violence sur le plan social, pour protéger et préserver l'environnement et sauver notre planète, pour fournir un soutien contre les effets des catastrophes naturelles et pour arrêter l'éclatement sans cesse croissant de conflits ethniques.

Mon gouvernement est fier d'appuyer l'Organisation des Nations Unies dans ses appels adressés à toutes les nations pour qu'elles respectent les droits humains fondamentaux et acceptent les différences d'opinions individuelles, ethniques ou nationales.

Le temps est venu pour que nous traitions globalement des inégalités économiques au sein du système mondial, qui permettent à certaines idées et politiques de prévaloir sur d'autres alors que celles qui sont spécifiques à certaines régions sont ignorées.

Nous célébrons un demi-siècle consacré à la recherche de la paix et, oui, nous devons louer ceux qui ont créé l'Organisation pour empêcher le déclenchement d'une guerre mondiale. Toutefois, il est regrettable que les nations, aujourd'hui, continuent d'acquérir des armes de destruction massive. Alors que l'industrie de guerre ne cesse de prospérer, chaque année des millions d'êtres humains meurent de faim.

En 50 ans, la structure des Nations Unies n'a guère changé. Et pourtant leur situation a évolué bien au-delà de ce que leurs fondateurs auraient pu imaginer. En cette nouvelle époque, en ce nouveau millénaire, il convient d'instaurer de nouvelles pratiques. Nous devons faire en sorte de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif et plus sensible à sa composition. Il est temps que le monde en développement soit représenté au Conseil de sécurité par des membres permanents. L'objectif d'une représentation appropriée devrait guider notre action pour permettre à tous

les peuples du monde respectueux des principes de la Charte des Nations Unies d'être admis dans cette fraternité de nations.

Lorsque nous parlons de paix, nous incluons également la question cruciale de notre sécurité nationale. J'invite tous les pays à faire cause commune pour lutter contre le commerce international illicite de stupéfiants avec son cortège de maux, obstacle majeur au développement durable et à la sécurité des petits États. C'est là un sujet qui devra figurer à l'ordre du jour des Nations Unies dans les prochaines années. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, continuons de reconnaître le rôle fondamental des femmes dans nos sociétés. Nous devons veiller à ce qu'elles occupent la place qui leur revient de droit en tant que partenaires pour assurer un avenir meilleur pour tous. Ce n'est pas une faveur que nous leur faisons. Bien au contraire, nous ne faisons que leur accorder le respect et les droits qui leur sont dus.

Au seuil du nouveau millénaire, ne nous contentons pas de nous vanter de merveilleuses réussites technologiques, du voyage de l'homme dans l'espace extra-atmosphérique; faisons en sorte de pouvoir nous vanter de ne plus voir les enfants mourir de faim, mourir de maladies curables et évitables, mourir dans les guerres. Nous avons besoin d'un partenariat et d'une coopération véritables entre tous les peuples du monde pour traiter le problème de la pauvreté, qui ne fait que s'aggraver.

Au moment où nous abordons la seconde étape des 100 premières années des Nations Unies, saisissons cette occasion pour renouveler notre engagement de continuer à oeuvrer avec l'Organisation à l'élimination de la guerre, de la faim, de la discrimination, de la pauvreté dans ce village mondial qui est le nôtre.

Bon anniversaire aux Nations Unies; puisse Dieu bénir l'ONU non seulement pour les 50 ans à venir, mais pour 100 ans, et plus encore!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis de sa déclaration.

S. E. l'Honorable Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Daniel Kablan Duncan,
Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

S. E. M. Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, est escorté à la tribune.

M. Duncan : En me désignant pour le représenter à la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies, S. E. M. Henri Konan Bédié, Président de la République de Côte d'Ivoire, m'a chargé de dire à cette tribune combien il regrettaient de ne pouvoir être personnellement présent en ces lieux, étant retenu par les élections générales en cours chez nous.

Ma fierté de le représenter à ces assises tient à l'importance que le Président de la République de Côte d'Ivoire et la nation ivoirienne attachent à l'Organisation des Nations Unies, dont les idéaux, réunis dans la Charte, constituent les principes fondateurs de notre pays.

Je voudrais donc, en cette circonstance solennelle, renouveler ici, au nom du Gouvernement ivoirien, notre attachement indéfectible à ces principes universels et notre volonté de les voir renforcer chaque jour davantage.

En présidant la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale en la personne de son Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Amara Essy, la Côte d'Ivoire a voulu porter témoignage de son intérêt et de son attachement à une institution qui, en retour, lui fait confiance.

Malgré certains échecs, l'Organisation a remporté des succès méritoires. Nous pouvons donc légitimement être fiers de notre Organisation, puisqu'elle apparaît aujourd'hui comme l'institution ayant permis de forger le consensus général sur les questions de politique globale. Elle est, en outre, la seule structure à pouvoir susciter la mise en oeuvre et le respect des grands principes du droit, du seul fait du caractère universel de sa Charte.

Aujourd'hui, la question se pose de savoir comment réformer l'ONU. Notre Organisation, miroir du monde, doit, 50 ans après sa création, pouvoir encore remplir le rôle qui lui avait été fixé, en s'adaptant aux diverses mutations de notre époque.

Il est donc essentiel à nos yeux de mieux adapter notre Organisation au nouveau contexte international en mobilisant autour de nouveaux objectifs les États et les opinions publiques, dans la mesure où un constat s'impose : les

missions de l'Organisation ont beaucoup évolué, se sont multipliées, et de nouveaux impératifs sont apparus, telle la nécessité d'accorder une plus grande attention à la diplomatie préventive et de promouvoir plus vigoureusement les actions de développement en faveur des pays les moins nantis de notre planète.

Posons-nous la question de savoir ce que serait le monde aujourd'hui si l'ONU n'avait pas existé. Accordons-nous donc pour consolider les valeurs de paix et de justice que représente notre Organisation commune, qui est un outil irremplaçable mais perfectible, pour permettre à la conscience universelle de se frayer un chemin entre les intérêts divergents des États.

Sous l'impulsion de l'ONU, le village planétaire est devenu une réalité. Mais, hélas, dans ce village, nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne. Aux prises avec des difficultés économiques sans précédent, les pays africains sont marginalisés et se voient chaque jour davantage repoussés à la périphérie, tandis que le concept de solidarité s'effrite et que les plus nantis ont tendance à s'isoler. Dans un tel contexte, l'idée reprise dans l'Agenda pour le développement d'établir un partenariat entre riches et pauvres en vue du développement prend tout son sens et doit être soutenue.

Au-delà des discours de circonstance, force est de constater que cet anniversaire est célébré sur fond de crise financière. À l'analyse, il s'agit d'une crise des contributions. Les pays les plus dotés en ressources expriment des réticences à s'acquitter entièrement de leurs obligations tandis qu'on observe que la grande majorité des pays pauvres s'emploient consciencieusement, et toujours difficilement, à réunir des fonds que leur économie précaire rend problématiques.

À ce tournant de son existence, l'ONU doit mettre un accent tout particulier sur l'égalité et la complémentarité entre droits civils et politiques, d'une part, et droits économiques, sociaux et culturels, d'autre part. Ainsi, même au sein de l'ONU, il faudrait éviter que le concept d'égalité souveraine des États Membres soit affecté, au nom des responsabilités que certains grands États y assument. L'ONU doit contribuer à l'émergence d'une société civile internationale.

Aujourd'hui, la misère et la pauvreté qui sont le lot de nombreux pays sous-développés se trouvent être les «éléments les plus douloureux de notre civilisation», et ils constituent les vrais foyers de tensions et de conflits après guerre froide : je veux parler des affrontements ethnico-

religieux et de leur cortège de trafic de drogue et d'armes, de corruption et de blanchiment d'argent sale.

Avec la fin de la guerre froide, les États-nations et les sociétés civiles se trouvent en situation historique de pouvoir mettre en chantier la grande réforme pour la transformation de la condition de toute l'humanité. Cette grande réforme est la clef de voûte des valeurs toujours nouvelles de paix, de justice et de solidarité. Elle devra être pour l'ONU le «challenge», le défi du siècle prochain, dont nous espérons ardemment l'avènement.

Pour finir mon propos, je voudrais exprimer la gratitude de la Côte d'Ivoire à l'égard des institutions spécialisées des Nations Unies qui y sont représentées. Leur soutien et leur dévouement sont hautement appréciés de tous les Ivoiriens. Au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Henri Konan Bédié, je voudrais leur exprimer ici notre satisfaction pour l'immense tâche qu'elles ont accomplie au service de notre développement.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire de sa déclaration.

S. E. M. Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Premier Ministre de la République du Mali

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Premier Ministre de la République du Mali.

S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Premier Ministre de la République du Mali, est escorté à la tribune.

M. Keita : C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole dans cette enceinte, devant les augustes représentants de tous les peuples du monde, pour célébrer ensemble le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce privilège exceptionnel m'offre une occasion utile de livrer, au nom de la République du Mali, de son peuple et de son Président, S. E. Alfa Oumar Konaré, chef de l'État, un message d'espoir : celui de voir l'Organisation des Nations Unies répondre aux aspirations de l'homme du XXIe siècle à vivre en paix et en sécurité, dans la justice et la dignité humaine.

Comment ne pas évoquer, à cet égard, l'action de notre Organisation en faveur de l'autodétermination des peuples, de l'éradication du colonialisme ainsi que de l'élimination de toute forme de discrimination raciale et d'oppression? De la sorte, l'Organisation des Nations Unies a ouvert des horizons nouveaux à de nombreux pays et peuples, leur permettant de coopérer et de fraterniser dans la perspective d'une communauté d'intérêts et de destins susceptible d'inciter chaque peuple à consacrer ses ressources et son énergie au développement, au progrès et à la prospérité.

Aujourd'hui, le sentiment d'insécurité naît plus souvent des inquiétudes de la vie quotidienne que de la crainte d'un cataclysme mondial, grâce aux progrès de l'intelligence humaine et de la raison. C'est dire toute l'importance que le Mali attache à la définition d'un nouveau «pacte social», qui privilégierait davantage la solidarité internationale. Ce fut le propos du Président Alpha Oumar Konaré au Sommet de Copenhague.

Il nous faut, à cet effet, réorienter notre réflexion sur la notion de développement en mettant mieux en exergue la dimension humaine de celui-ci. C'est pourquoi il nous plaît de saluer les réformes en cours des organes des Nations Unies, notamment ceux chargés des secteurs du développement économique et social.

Toutes ces données administrent la preuve que l'Organisation des Nations Unies est décidée à promouvoir une véritable culture du développement par l'homme et pour l'homme.

Le nécessaire élargissement du Conseil de sécurité, la réhabilitation du rôle de l'Assemblée générale et la rationalisation du Secrétariat seraient pour nous l'expression enfin d'une plus grande démocratisation des Nations Unies et d'une plus grande transparence de leurs organes.

En cette fin de siècle, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de notre Organisation, confrontée à une situation sans précédent puisqu'elle doit affronter, dans le même temps, des défis dispersés et subtils, des enjeux complexes et nombreux, la tâche est impérieuse et urgente. Il faut agir vite et solidairement. Il y va de notre devenir collectif.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République du Mali de sa déclaration.

S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Premier Ministre de la République du Mali, est escorté de la tribune.

Allocution de Son Éminence le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 48/215 B de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à l'orateur suivant, Son Éminence le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège.

Son Éminence le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège, est escorté à la tribune.

Le Cardinal Sodano : Ma présence dans cette Assemblée, quelques semaines à peine après la visite du Pape Jean-Paul II, témoigne de l'estime que le Saint-Siège porte à l'Organisation des Nations Unies.

Durant ces 50 années, l'ONU a été non seulement le «laboratoire» où se sont affinés certains aspects du droit international et le lieu d'un dialogue multilatéral constant, mais aussi le centre où ont été élaborées et prises des résolutions aptes à prévenir les conflits ou à leur trouver des solutions raisonnables, ou encore à mettre en oeuvre ce qui est exigé par les droits de l'homme et la solidarité. Nous devons rendre hommage à tous ceux qui se sont dévoués — parfois au péril de leur vie — pour faire triompher le droit et la justice internationale.

L'Organisation des Nations Unies est ainsi devenue l'indispensable instrument du dialogue et de la solidarité entre les peuples. Le Saint-Siège est d'avis que son action est irremplaçable pour épauler les États dans leurs efforts tendant à l'affermissement de la paix, au progrès social et à la promotion de la liberté.

Dans son discours du 5 octobre dernier, le Saint-Père a souhaité que cette Organisation devienne toujours davantage un centre moral, une famille des nations. Or elle ne pourra le devenir que si chaque État se sent reconnu pour ce qu'il est, s'il accepte de donner et de recevoir, si tous communient à un même patrimoine de valeurs dont les fleurons demeurent les idéaux de justice, de liberté, de paix et de solidarité.

Par sa présence parmi vous, le Saint-Siège désire contribuer à donner à cette Organisation la vigueur spirituelle grâce à laquelle elle pourra défendre plus efficacement les principes de sa Charte fondatrice.

Sa Sainteté a rappelé ici-même que

« nous ne vivons pas dans un monde irrationnel ou privé de sens, »

mais qu'

« il y a une logique morale qui éclaire l'existence humaine et qui rend possible le dialogue entre les hommes et entre les peuples. » (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 3*)

C'est pourquoi les délégués du Saint-Siège qui participent à vos travaux s'efforcent de contribuer à ce que les décisions prises soient toujours déterminées par le bien objectif de tous, et surtout des populations les plus affectées par la misère, l'injustice ou la guerre, et non pas par des perspectives égoïstes ou nationalistes ou par les seuls intérêts économiques.

Après ces 50 années d'existence, l'ONU est appelée à renouveler ses engagements envers la communauté internationale. Il lui faut trouver des voies nouvelles qui permettent de relever les défis de l'heure : une éthique de la solidarité, une passion pour la paix, la promotion du respect des différences.

Pour conclure, je voudrais vous remercier, au nom du Pape Jean-Paul II, pour l'accueil chaleureux que vous lui avez réservé, comme pour l'attention que vous prêtez à l'action de notre Mission d'observation. La voix du Saint-Père et de ses représentants n'a qu'une finalité : celle de rappeler à tous que l'avenir de l'humanité dépend en définitive de leur volonté de vivre ensemble. C'est la solidarité qui s'impose entre frères, tous créés à l'image de Dieu.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire d'État du Saint-Siège de sa déclaration.

Son Éminence le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège, est escorté de la tribune.

Allocution de Son Altesse Royale Fahad bin Mahmoud Al Said, Vice-Premier Ministre chargé des affaires ministérielles de l'Oman

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à Son Altesse Royale Fahad bin Mahmoud Al Said, Vice-Premier Ministre chargé des affaires ministérielles de l'Oman.

Son Altesse Royale Fahad bin Mahmoud Al Said, Vice-Premier Ministre chargé des affaires ministérielles de l'Oman, est escortée à la tribune.

Son Altesse Royale Fahad bin Mahmoud Al Said (*interprétation de l'arabe*) : En cette occasion historique où nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, je suis heureux de vous adresser à tous nos chaleureuses et sincères félicitations.

Sous la direction dynamique de Sa Majesté le Sultan Qaboos bin Said, le Sultanat d'Oman a toujours été, depuis le début, pleinement conscient du rôle crucial que joue l'ONU et des nobles principes qui la guident dans l'établissement d'un nouvel ordre mondial où règneraient la justice, l'égalité, la sécurité et la stabilité, et dans lequel le développement serait réalisé aux niveaux économique et social.

Au plan national, au cours des 25 dernières années, et grâce à ces idéaux et objectifs qui ont toujours été au cœur de la politique du pays à tous les niveaux, l'Oman a connu un niveau de recrudescence économique et sociale sans précédent, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'amélioration des compétences et des capacités du citoyen omanais, le bénéficiaire et l'artisan du développement de l'Oman. Au niveau international, mon pays, qui reste attaché aux principes et objectifs de la Charte des Nations-Unies et aux normes du droit international, a coopéré avec l'Organisation internationale en soutenant ses efforts en vue de consolider la paix et la sécurité et de propager la prospérité et la stabilité dans le monde.

Les principes de la politique étrangère de l'Oman et de ses relations internationales sont fondés sur les constantes de nos croyances et de notre culture, ainsi que sur le bien commun de l'humanité. Sur cette base, mon pays a réussi à résoudre tous ses problèmes avec les pays voisins par des moyens pacifiques, sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

L'Oman a effectivement contribué à traiter de nombreuses questions qui se sont posées aux plans régional et international et a participé aux différentes conférences et réunions tenues pour parvenir à un terrain d'entente sur des problèmes internationaux. La participation de l'Oman, en tant que membre non permanent, aux activités du Conseil de sécurité, et sa coopération avec d'autres États Membres pour aborder les défis et les conflits internationaux ont donné à l'Oman une bonne occasion de jouer le rôle qui lui revient dans les affaires internationales, l'accent étant particulièrement placé sur les problèmes qui subsistent dans de nombreuses parties du monde.

La dernière période de l'histoire de l'ONU a été caractérisée par de nombreuses réalisations positives, grâce à l'efficacité de l'action multilatérale. Le fait que l'ONU a été à même de surmonter les immenses difficultés qui se sont élevées sur sa voie atteste du succès de l'Organisation et de ses États Membres. Toutefois, l'instauration de la paix, de la sécurité et de la prospérité économique et sociale sur une base d'égalité et de justice ne sera possible que si nous renforçons nos efforts collectifs et accordons la priorité aux plans de développement aux niveaux individuel et collectif.

Compte tenu du changement des priorités et des préoccupations internationales, l'Organisation a convoqué de nombreuses conférences internationales pour faire face aux nombreux problèmes qui se posent à l'humanité, dont les plus importants ont trait à la population, à l'environnement, au développement, à la désertification, à la sécheresse, et autres domaines. Si l'on ne s'attaque pas sérieusement à ces problèmes et si on ne leur trouve pas de solution, ils auront les mêmes effets dévastateurs que des guerres mondiales.

Le nouvel ordre international doit se caractériser par la coopération et doit accorder la priorité à la recherche de solutions aux problèmes économiques auxquels sont confrontés certains États. C'est pourquoi il est opportun d'entreprendre des efforts accrus pour permettre à de nombreux pays du monde d'utiliser la technologie moderne pour développer leurs ressources et améliorer leurs économies dans l'intérêt de leurs peuples.

C'est un honneur pour moi que d'avoir l'occasion, au nom de Sa Majesté le Sultan Qaboos bin Saïd, de participer à cette réunion historique qui, pour l'ONU, marque le début d'une nouvelle ère dans la marche de tous les peuples du monde vers un avenir meilleur.

Enfin, je voudrais rendre hommage aux efforts des Secrétaire généraux qui ont géré successivement les affaires de l'ONU, ainsi qu'au personnel de l'ONU qui a travaillé au sein de l'Organisation de 1945 à ce jour. Leurs efforts de pionniers ont contribué au succès de la mission des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Premier Ministre chargé des affaires ministérielles de l'Oman de sa déclaration.

Son Altesse Royale Fahad bin Mahmoud Al Saïd, Vice-Premier Ministre chargé des affaires ministérielles de l'Oman, est escortée de la tribune.

Allocution de S. E. l'Honorable Guido de Marco, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Malte et ancien Président de l'Assemblée générale

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. l'Honorable Guido de Marco, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Malte et ancien Président de l'Assemblée générale.

S. E. l'Honorable Guido de Marco, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Malte et ancien Président de l'Assemblée générale, est escorté à la tribune.

M. de Marco (*interprétation de l'anglais*) : L'Organisation des Nations Unies procède directement de l'expérience la plus triste et la plus cruelle de l'humanité : la seconde guerre mondiale. En créant l'Organisation des Nations Unies, l'humanité a cherché à se distancer des risques inhérents à un nationalisme extrême pour accéder à un niveau plus élevé d'action internationale. Plus qu'une institution, l'ONU devrait être perçue comme un processus englobant les aspirations les plus profondes de l'humanité à la paix mondiale, aux droits de l'homme et aux libertés démocratiques.

Les 50 dernières années ont à la fois mis à l'épreuve et revigoré l'Organisation. Au niveau institutionnel, les secteurs particuliers ont peut-être souffert, mais, dans l'ensemble, notre Organisation a résisté à l'impact des événements et survécu aux défis du changement. Au niveau opérationnel, l'Organisation lutte encore pour confirmer sa crédibilité en ce qui concerne sa capacité de réaliser les aspirations des peuples et des nations.

L'événement d'aujourd'hui est autant une commémoration du passé qu'un engagement en faveur de l'avenir.

Aujourd'hui, l'humanité a le pouvoir de dominer et de contrôler une large partie de son environnement externe. Il lui reste encore à affiner les valeurs qui déterminent l'utilisation de cette force.

Notre époque est marquée par des contradictions tragiques. Tandis que les possibilités de produire des aliments sont pratiquement illimitées, des millions d'être humains souffrent encore de malnutrition et des milliers d'enfants meurent chaque jour de famine. Tandis que la médecine peut sauver miraculeusement des vies et prolonger sensiblement l'espérance de vie, des millions d'êtres hu-

mains sont victimes de maladies qui pourraient être guéries mais qui ne le sont pas faute de services de santé de base. Tandis qu'une portion croissante de l'humanité voyage sur l'autoroute de l'information électronique, la haine et la peur séparent encore les communautés et des milliers de personnes sont tuées dans des conflits ethniques. Tandis que les merveilles que recèle notre planète peuvent être vues et admirées depuis l'espace extra-atmosphérique, d'irresponsables entreprises de développement attaquent encore et ravagent l'environnement naturel.

Dans cette optique, nos luttes institutionnelles mesquines perdent de leur importance.

En dernière analyse, c'est notre appui uni et notre engagement politique aux principes et aux idéaux consacrés dans la Charte qui déterminent la pertinence, la validité et l'efficacité de notre Organisation.

Le voile de la pauvreté qui ne cesse de s'étendre, et au sujet duquel nous avons déjà mis en garde il y a cinq ans, est devenu encore plus lourd et plus sombre. Notre effort pour consolider la dignité humaine est encore érodé par la culture de la mort répandue par les trafiquants de drogue. Notre intention de conforter la primauté du droit est encore sapée par le crime international.

L'universalité est la pierre angulaire de l'Organisation des Nations Unies. Cette notion d'universalité a constamment guidé Malte dans son activité au sein de cette Organisation. C'est ce qui inspire notre rôle dans la poursuite de la paix et de la coopération mondiales et régionales. C'est ce qui a soutenu nos efforts pour encourager et mettre au point la notion de patrimoine commun de l'humanité dans le contexte du droit de la mer et des préoccupations relatives aux changements climatiques. C'est ce qui continue à nous motiver dans notre rôle de gardiens et de mandataires des droits et des intérêts des générations futures en chargeant le Conseil de tutelle de coordonner les efforts internationaux pour maintenir leur patrimoine.

Dans nos efforts pour réexaminer le fonctionnement des principaux organes de l'ONU, il faut garder à l'esprit les droits égaux des nations, grandes et petites.

Nous sommes convaincus et nous avons soutenu systématiquement qu'il faut revitaliser le rôle de l'Assemblée générale, seul organe au sein duquel nous sommes tous membres permanents. Dans la restructuration du Conseil de sécurité, une relation symbiotique entre le Conseil et l'Assemblée générale est essentielle.

Ces 50 premières années ont montré que les fondements moraux et politiques de l'ONU sont enracinés dans les idéaux et les aspirations qui vont au-delà d'un agrégat de membres et de la recherche de solutions pragmatiques à des problèmes particuliers et immédiats. Le tout est plus que la somme de ses parties.

Les pères fondateurs de l'ONU ont fixé leur wagon à une étoile pour tracer la voie de l'avenir. Cette vision mondiale demeure et repose sur la reconnaissance et le respect des droits, des libertés et de la dignité de chaque être humain.

Pour édifier la seconde génération de l'ONU, les principaux ingrédients demeurent notre volonté et notre engagement. Ce processus exige notre volonté d'assurer un appui politique et financier à l'Organisation de sorte qu'elle puisse agir pour que le monde soit à l'abri du besoin et pour assurer la paix et la liberté.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Malte et ancien Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies de sa déclaration.

S. E. l'Honorable Guido de Marco, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Malte et ancien Président de l'Assemblée générale, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Farouk Al-Shara', Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Farouk Al-Shara', Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne.

S. E. M. Farouk Al-Shara', Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, est escorté à la tribune.

M. Al-Shara' (*interprétation de l'arabe*) : Le cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies pose une question légitime. Il ne s'agit pas de savoir quelles sont les réalisations de l'organe mondial à ce jour, si importantes soient-elles, mais de savoir ce que nous entendons faire, au sein de l'Organisation, pour assurer à l'humanité un avenir meilleur où l'agression, l'occupation, l'injustice, la pauvreté et le sous-développement n'auraient plus leur place.

Depuis la fin de la guerre froide, la scène internationale se trouve dans une période de transition, caractérisée par l'opacité et l'instabilité, et nul ne peut donc prédire à quoi cette transition aboutira ni quand elle finira.

Il s'agit d'une période de transition d'un ordre mondial dont l'effondrement a laissé dans son sillage beaucoup de décombres, différentes guerres et plusieurs questions fondamentales qui se posent à un ordre alternatif qui se débat toujours pour sortir des décombres, et qui cherche encore les moyens d'éteindre les incendies qui continuent de faire rage en de nombreux endroits, et de trouver des réponses à de nombreuses questions en suspens.

Il s'agit d'une tâche impressionnante et d'une lourde responsabilité qu'aucun État, si puissant ou sage soit-il, ne peut affronter seul avec succès. Elles exigent plutôt des efforts collectifs sincères de la part de tous les États Membres, efforts qui doivent être exempts de la mentalité de la guerre froide et d'ambitions hégémoniques.

Nous pensons donc que les Nations Unies continuent d'être le meilleur cadre de travail pour mobiliser les efforts et les contributions visant à répondre aux défis présents et futurs. Il serait erroné de croire qu'un nouvel ordre mondial a émergé et est devenu un fait accompli, ou que nous n'avons pas le choix : nous devons prendre le train, ou le rater. Selon les paroles du Président Hafez Al-Assad, la Syrie, comme de nombreux autres États du monde, ne soutiendra pas un ordre mondial dans lequel elle n'aurait aucun rôle et aucun intérêt. Ceux qui ont suivi les délibérations du Sommet du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenu la semaine dernière en Colombie, peuvent clairement arriver à la même conclusion.

En conséquence, nous continuerons, avec les pays en développement, et avec d'autres pays, à chercher à contribuer à la création d'un ordre international juste qui reconnaîtrait l'égalité entre les États et les peuples, et leurs droits à la dignité, à la liberté et au développement, et croirait en une coopération internationale basée sur le respect mutuel entre les États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Cette célébration, qui réunit tant de chefs d'État et de gouvernement pour ce cinquantième anniversaire, souligne deux faits importants.

Le premier est qu'il existe, en ces lendemains de guerre froide, un état général d'anxiété partagé par les gagnants comme par les perdants.

Le second est que l'unanimité s'est faite récemment parmi les États du monde sur la nécessité de réformer l'Organisation des Nations Unies, afin de la rendre plus efficace pour affronter les défis présents et futurs.

L'amélioration du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies et la démocratisation de son processus interne de prise de décisions ne peuvent être obtenues si les États les plus puissants et les plus riches imposent leurs intérêts égoïstes aux dépens des intérêts de l'écrasante majorité des pays du monde. C'est précisément dans cette tendance que réside la source des réelles préoccupations suscitées par certaines pratiques et expériences récentes.

La décision, prise en mai de cette année, de prolonger indéfiniment le Traité sur la non-prolifération nucléaire, avec les exceptions associées qui sauvegardent le monopole de ceux qui possèdent des armes nucléaires et les pressions exercées sur ceux qui en sont démunis et qui souhaitent sincèrement débarrasser l'humanité des armes nucléaires, est la preuve la plus irréfutable de cette tendance, qui souligne les dangers inhérents à la dualité des standards et des concepts prévalant dans les relations internationales contemporaines.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important dans la décolonisation et dans l'élimination du racisme. Elle a enregistré de grands succès dans ces domaines, le dernier étant l'éclatant succès obtenu en Afrique du Sud. Dans notre région, cependant, Israël, en dépit d'un appel de pure forme à la paix, continue d'occuper des territoires arabes et d'y ériger des colonies de peuplement, et persiste à semer les ferments du ressentiment et de la haine à travers la région.

Nul n'ignore qu'Israël ne veut pas de l'Organisation des Nations Unies et refuse de lui donner un rôle dans le processus de paix au Moyen-Orient. Ainsi, l'initiative de paix américaine a été un moyen potentiel pour convaincre Israël de se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis 1967 afin de parvenir à une paix juste et globale dans la région, conformément aux résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité, et à la formule de l'échange de territoires contre la paix.

Toutefois, après quatre années de négociations, il apparaît clairement qu'Israël a utilisé l'initiative américaine, d'abord pour se débarrasser des Nations Unies, ensuite pour saboter l'initiative américaine elle-même, afin d'empêcher l'avènement d'une paix juste et globale dans la région.

Aujourd'hui, le Gouvernement israélien tente de donner au monde l'impression qu'il s'est beaucoup engagé sur la voie de la paix et en faveur de l'établissement de nouvelles relations dans notre région, alors que les peuples de la région eux-mêmes — les Arabes comme les Israéliens — comprennent que la paix est encore hors d'atteinte. Les vrais ennemis de la paix sont ceux qui ont annexé Al Qods et le Golan; ceux qui ont encouragé le maintien de l'occupation, les colonies de peuplement et l'extrémisme aveugle; ceux qui continuent de rejeter un retrait complet en échange d'une paix totale et globale telle que proposée par la Syrie et soutenue par les Arabes et par le monde.

Si cette chance de paix est gâchée — et nous espérons qu'elle ne le sera pas — Israël en portera la lourde responsabilité aux yeux du monde, le monde qui a déclaré, en ce cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, aspirer vivement à une paix globale basée sur la justice et l'égalité et à un avenir meilleur pour les peuples de la région et pour ceux de toute la planète.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne de sa déclaration.

S. E. M. Farouk Al-Shara', Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Habib ben Yahia, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Habib ben Yahia, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie.

S. E. M. Habib ben Yahia, Ministre des affaires étrangères de Tunisie, est escorté à la tribune.

M. ben Yahia (*interprétation de l'arabe*) : J'ai l'honneur de lire le message suivant de S. E. Zine El Abidine ben Ali, Président de la République de Tunisie, en cette occasion historique :

«Au moment où l'Organisation des Nations Unies célèbre son cinquantième anniversaire, il me plaît de saluer au nom de la Tunisie votre auguste Assemblée en vous souhaitant davantage de succès dans l'action que vous entreprenez pour renforcer l'édifice de notre Organisation et consolider sa marche vers la réalisation des ambitions de l'humanité et des idéaux de paix, de justice et de bien-être, grâce à la convergence de vues

et à la conjugaison des efforts de tous. Notre plus grand espoir est de voir la solidarité et l'entente triompher des dissensions et des conflits.

Depuis sa création, dans une conjoncture difficile, l'Organisation des Nations Unies a fait énormément en faveur de la paix, épargnant ainsi à l'homme les affres de la destruction. Elle a contribué aussi à paver la voie aux mouvements de libération nationale dans toutes les régions du monde. Les partisans de la fraternité et de l'égalité en lutte contre les forces de l'oppression et toutes les formes de discrimination ont également trouvé appui auprès de l'Organisation.

Elle a été dans tout cela la meilleure réalisation de la sagesse humaine en alliant la justesse de la cause à la noblesse de l'objectif. Cette approche s'est traduite dans les conventions, actes, textes et mécanismes onusiens aussi bien qu'au niveau des actions et efforts entrepris dans divers domaines.

Depuis son indépendance, la Tunisie accorde à la mission de l'Organisation l'attention qu'elle mérite. Elle a conféré de ce fait aux principes contenus dans la Charte des Nations Unies une place de choix dans l'échelle de ses valeurs, mue en cela par une ferme volonté d'oeuvrer, dans le cadre de l'action onusienne, à la défense des causes de droit et de justice. De ce fait, notre pays a répondu promptement à l'appel du Secrétaire général, le regretté Dag Hammarskjöld pour participer au Congo à la première opération de maintien de la paix parrainée par l'Organisation des Nations Unies. Cinq ans à peine après l'indépendance de la Tunisie, feu Mongi Slim, l'un de nos plus brillants symboles dans le domaine de la politique et de la diplomatie, a présidé la seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a été ainsi le premier Africain à occuper ce poste.

Fidèle aux choix fondamentaux de notre peuple, nous avons approfondi et affiné ces orientations depuis que nous avons, le 7 novembre 1987, assumé la responsabilité du devenir de notre pays. Cette action, qui vise à rehausser ces choix au niveau de l'ambition croissante de l'humanité, s'est matérialisée par l'élargissement des libertés, au sens le plus exhaustif du terme, pour leur faire atteindre leurs objectifs les plus nobles, convaincus que nous sommes que la liberté est l'essence même de l'homme, ainsi que cela nous a été légué par les grands réformateurs de notre civilisation, qui plonge ses racines profondément dans l'histoire.

Nous nous sommes engagés dans la consolidation des fondements de la démocratie au plan national et avons institutionnalisé et consacré le respect des droits de l'homme au niveau législatif et dans la pratique et oeuvré à propager la culture de la tolérance et de la solidarité humaine parmi nos enfants, les garçons comme les filles.

Nous avons dans le même temps déployé tous nos efforts pour soutenir les actions de l'Organisation des Nations Unies qui visent à diffuser ces valeurs. Nous sommes fermement décidés à poursuivre notre action dans cette voie salutaire concrétisant ainsi notre conviction que la plus belle action de l'homme est celle qu'il entreprend en faveur de son prochain.

Nous estimons que l'humanité passe par une étape critique de son histoire qui pourrait lui permettre, notamment après la disparition de la bipolarité et du fait de l'accroissement de l'efficacité des techniques de communication, d'accéder à un niveau de coopération constructive jamais atteint auparavant. Cela est de nature à conforter le dialogue, l'entente et la coopération entre les civilisations et les peuples, et à accroître ainsi les chances d'instauration de la paix dans le monde.

Le devoir appelle la communauté internationale à tirer profit de ces facteurs pour en faire un outil efficace dans la construction d'un ordre mondial fondé sur la paix, la justice et l'équité et dans le respect du droit et de la légalité internationale. C'est à cela que nous avons appelé à travers tous les fora internationaux et ce en conformité avec l'orientation consacrée dans l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement établis par le Secrétaire général.

En Tunisie, nous sommes parfaitement conscients de l'interrelation entre paix et développement, du fait que le devenir de la paix et de la démocratie est lié, que ce soit au niveau d'une même société ou entre divers peuples, à la capacité que nous avons à répondre adéquatement aux exigences du développement global et durable aux plans tant national, régional que mondial.

Nous considérons, pour notre part, que la réalisation de la paix n'est pas tant tributaire de la prévention des conflits armés et du règlement des crises conjoncturelles que de l'action visant à en éradiquer les causes. Le meilleur moyen pour y parvenir est l'instauration d'un lien étroit entre l'effort de développement et

la formation et la sensibilisation des esprits, ainsi que la consécration des droits de l'homme, de l'éducation pour la démocratie et des vertus de tolérance et de modération.

Qu'il s'agisse du terrorisme, du crime organisé, du trafic des stupéfiants, de la dégradation de l'environnement et de la progression des maladies, la Tunisie est parfaitement consciente de ces menaces qui risquent de mettre en péril la paix sociale, tant à l'intérieur des frontières qu'au-delà. C'est pourquoi notre pays n'a ménagé aucun effort, notamment durant notre présidence de l'Organisation de l'unité africaine, pour souligner les conséquences néfastes découlant de ces fléaux et appeler à l'adoption de politiques communes au niveau régional pour les prévenir et en limiter l'extension. Nous avons également oeuvré dans le cadre des institutions internationales à la concrétisation des efforts de coordination et de coopération au niveau mondial pour traiter les causes de ces fléaux et en extirper les racines.

Il s'agit de tâches énormes et urgentes qu'aucun État ne pourrait à lui seul entreprendre, car c'est là une responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans son ensemble. Celle-ci n'a d'autre choix aujourd'hui que la prompte conjugaison de tous les efforts, et avec l'efficacité voulue, pour être en mesure d'accomplir ces tâches.

Nul doute que l'Organisation des Nations Unies demeure le lieu le plus adéquat dans lequel peuvent se rassembler les forces de solidarité humaine dans le cadre d'un «contrat global de paix et de développement». C'est à cela que nous avons appelé et ce notamment du haut de la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 car nous sommes convaincus de la nécessité de la mise sur pied d'un plan de solidarité internationale pour traiter le fléau de la pauvreté et de la faim dans le monde.

Il va sans dire que les espoirs que nous plaçons en notre Organisation et les responsabilités que nous lui assignons, font peser sur nous tous l'obligation de nous attacher au respect de ses principes, de soutenir ses efforts et de renforcer ses moyens d'action. La Tunisie de l'ère nouvelle a la conviction que l'Organisation des Nations Unies demeure en définitive le cadre idéal pour traiter des problèmes internationaux, sauvegarder la paix et la stabilité dans le monde et promouvoir la coopération entre les nations pour le bien de tous.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie de sa déclaration.

S. E. M. Ben Yahia, Ministre des affaires étrangères de Tunisie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. le cheikh Mohamed Bin Mubarak Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial de Son Altesse l'Émir de l'État de Bahreïn

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. le cheikh Mohamed Bin Mubarak Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères de Bahreïn et Envoyé spécial de Son Altesse l'Émir de l'État de Bahreïn.

S. E. le cheikh Mohamed Bin Mubarak Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial de Son Altesse l'Émir de l'État de Bahreïn, est escorté à la tribune.

Le cheikh Mohamed Bin Mubarak Al-Khalifa (*interprétation de l'arabe*) : J'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui en tant que représentant de Son Altesse le cheikh Isa bin Salman Al-Khalifa, Émir de l'État de Bahreïn, et de vous transmettre à tous les salutations de Son Altesse l'Émir et ses vœux sincères de succès pour cette célébration et pour l'Organisation des Nations Unies.

Notre Organisation internationale commémore et avec elle, nous célébrons aussi, le cinquantième anniversaire de sa création à la suite de la seconde guerre mondiale. La communauté internationale et tous les pays épris de paix avaient décidé que cette guerre serait la dernière des guerres destructrices de l'histoire de l'humanité. Ils se proposaient, par le biais de la Charte et des nobles principes de l'Organisation des Nations Unies, d'éliminer les séquelles de cette guerre et la destruction qu'elle avait provoquée.

En cette occasion dont nous sommes tous fiers et en présence des hauts dignitaires ici rassemblés, nous exprimons nos remerciements et notre reconnaissance à ceux qui ont contribué à créer cet édifice international par leurs nobles pensées et leur magnanimité et à ceux qui, depuis lors et jusqu'à nos jours, ont porté haut sa bannière et ont consenti de nombreux sacrifices, y compris celui de leur vie, au service de la cause de la sécurité, de la paix et de la promotion de la justice, de la prospérité et de la stabilité pour les peuples du monde.

M. Figueres Olsen (Président du Costa Rica), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Le fait que cet anniversaire remarquable ait lieu au moment où l'humanité avance vers un nouveau siècle de civilisation rehausse sa signification historique et nous place, nous, États et peuples, face à de grandes responsabilités, dont celle d'aborder ensemble ce carrefour en fonction des défis qui nous assaillent et des aspirations de tous nos peuples.

À une époque en pleine évolution, caractérisée par des changements successifs rapides, cet anniversaire vient rappeler aux gouvernements et aux peuples du monde qu'il est temps de réfléchir au bilan d'un demi-siècle de cette Organisation, et de faire le point de ses réalisations et de ses échecs. C'est là également une occasion pour eux, tout en tirant parti des erreurs et faux pas commis par le passé, de présenter leurs visions et leurs idées concernant la restructuration de l'Organisation des Nations Unies, de manière à ce qu'elle puisse s'accorder avec son temps et répondre aux événements et changements considérables qui ont lieu dans le monde aux plans politique, économique, social et culturel.

À cette fin, des efforts devraient être déployés pour revigorer l'Assemblée générale dans laquelle tous les États Membres sont représentés. En outre, l'efficacité du Conseil de sécurité devrait être améliorée, en augmentant le nombre de ses membres et en ayant recours à tous les moyens susceptibles d'accroître son efficacité. À ce propos, il est également essentiel de renforcer le rôle du Conseil économique et social de façon qu'il puisse oeuvrer efficacement pour le bien-être de tous les peuples. Car il n'est pas raisonnable ni acceptable qu'un cinquième des 6 milliards de personnes environ que compte la population mondiale continue de vivre dans la misère. Des efforts concertés sont donc essentiels pour faire face à ce problème. Si l'on veut parvenir à la prospérité, il est essentiel d'assurer le bien-être social et économique, l'élimination de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme et du chômage.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies est passée par de nombreuses épreuves, et a su prouver qu'elle était capable de surmonter les crises et de relever tout défi qui va à l'encontre des principes et des nobles buts de sa Charte. Parmi ses réalisations les plus importantes figurent l'élimination du colonialisme et de l'apartheid. Les activités des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix dans le monde se sont accrues. Il semble, d'après les discussions qui ont eu lieu au sein de l'Assemblée générale,

du Conseil de sécurité et autres organes, que les recommandations du Secrétaire général dans son Agenda pour la paix aient reçu un appui unanime, notamment en ce qui concerne les efforts pour encourager le règlement pacifique des différends, la prévention des conflits dans le cadre de la diplomatie préventive et le maintien et la consolidation de la paix, car le monde aspire à vivre une ère nouvelle qui baignerait dans la paix et le développement global.

Tant le Bahreïn, dont l'indépendance nationale est liée au rôle positif des Nations Unies pour faire recouvrer aux peuples leur droit à l'autodétermination, que la région du Golfe, qui a vu se constituer il y a quelques années la plus grande alliance internationale dans l'histoire, dans le but de repousser l'agression et de valider la légalité internationale, sont autant de témoignages vivants du succès de notre Organisation internationale dans le rétablissement de la stabilité et de la paix dans une région vitale du monde, dont la sécurité est tributaire, en permanence, du respect des frontières établies et de l'engagement aux normes et principes de la légalité internationale à tous les niveaux. Parvenir à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient avec la participation de toutes les parties serait indubitablement une des réalisations les plus importantes dans l'histoire des Nations Unies.

À une époque où les changements et les développements s'accélérent sous l'influence de la révolution dramatique des télécommunications, l'avenir des Nations Unies dépend à présent plus que jamais de sa capacité d'agir sur les événements actuels et de façonner les événements futurs. Si nous voulons que l'Organisation poursuive sa tâche consistant à maintenir la paix et à assurer la primauté de la justice, il nous incombe à nous, peuples et gouvernements, de doter le XXIe siècle d'une Organisation des Nations Unies capable de promouvoir les causes de la justice, du développement et de l'égalité pour tous.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial de Son Altesse l'Émir de l'État de Bahreïn de sa déclaration.

S. E. M. le cheikh Mohamed Bin Mubarak Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial de Son Altesse l'Émir de Bahreïn, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Dawa Tsering, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dawa Tsering, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan.

S. E. M. Dawa Tsering, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan, est escorté à la tribune.

M. Tsering (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de transmettre au Président de l'Assemblée générale et, par son entremise, à tous les représentants ici réunis, les salutations chaleureuses de Sa Majesté Jigme Singye Wangchuck, Roi du Bhoutan, et ses meilleurs voeux de succès pour cette Réunion commémorative extraordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Ma délégation est fière de se joindre aux autres nations du monde pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Le fait que de nombreux chefs d'État et de gouvernement soient présents aujourd'hui témoigne avec éloquence de l'importance des Nations Unies dans la vie de la communauté internationale.

Tout au long de son histoire, le Royaume du Bhoutan a toujours été une nation indépendante et souveraine, bien que nous aussi nous ayons souffert de la présence d'une puissance impériale. L'unique civilisation bouddhiste Mahayana, qui a vu le jour dans l'Himalaya à partir du septième siècle de notre ère, et dont le Bhoutan est le dernier bastion existant, a enrichi au fil des âges la vie de notre peuple et donné force et endurance à notre société. Chaque Bhoutanais est fier de son riche patrimoine culturel et de son environnement naturel immaculé. Bien que le Bhoutan soit un petit pays sous-développé dont l'accès est difficile, enclavé qu'il est dans les montagnes, nous avons une richesse spirituelle profonde et des connaissances traditionnelles en médecine alternative que nous souhaitons partager avec le reste du monde. Nous souhaitons également apporter une participation modeste mais enthousiaste au maintien de la paix internationale et de la sécurité, et à la promotion de l'unité, de l'amitié et du bien-être au sein de l'entière famille humaine.

Les Nations Unies représentent une chose différente pour les différentes nations de la planète. Il est donc naturel de percevoir le monde selon notre propre perspective, perspective marquée par notre expérience historique, notre cadre géographique, notre système de traditions et de valeurs, et par des désirs nés des aspirations de notre peuple à une survie politique et culturelle. Pour une petite nation comme le Bhoutan, l'appartenance aux Nations Unies lui permet de faire inscrire à l'ordre du jour international diverses questions qui sont importantes pour notre peuple en

matière de démographie, d'environnement, de pauvreté, de désarmement, de développement social, et de protection du patrimoine culturel. L'aide dont nous bénéficions de la part de la famille des institutions des Nations Unies a fait une réelle différence dans la vie quotidienne de notre peuple.

Le cinquantième anniversaire de la création des Nations Unies n'est pas seulement une occasion de joie et de célébration, mais aussi une occasion à saisir pour penser et réfléchir. Les réalisations des Nations Unies sont trop nombreuses pour être sous-estimées. Les réalisations sont trop impressionnantes, pour qu'on les déprécie. Au cours de ces 50 dernières années, l'ONU a été l'instrument qui a permis un changement pacifique des idéologies et des systèmes politiques, et qui a permis d'élaborer dans de nombreux domaines des principes et normes internationaux, dont la Charte est la pierre angulaire, et c'est là une oeuvre impressionnante quelle que soit l'aune à laquelle on la juge. Les Nations Unies ont contribué à élaborer un ordre du jour international dans de nombreux domaines et à légitimer de nouvelles doctrines et idées. La fin de la guerre froide nous permet d'espérer que nous pourrions construire, dans un monde mieux agencé, une sécurité collective et un développement socio-économique sur la base de normes et de valeurs onusiennes qui seront partagées, et que nous parviendrons à appliquer des normes plus exigeantes dans les relations internationales.

En cette occasion historique du cinquantième anniversaire de l'ONU, alors que le monde réfléchit au demi-siècle passé et envisage l'avenir, il est opportun de réexaminer la question de la réforme et de la restructuration de l'ONU. Sa structure et sa répartition des pouvoirs actuelles ont été conçues il y a 50 ans alors qu'elle ne comprenait qu'une cinquantaine de Membres. Depuis lors, le nombre de Membres a presque quadruplé. Cependant, les intérêts de la grande majorité des Membres ne sont pas représentés au Conseil de sécurité, qui est le seul organe disposant d'une autorité réelle au sein du système. À notre avis, la réforme de l'ONU doit commencer par l'élargissement du Conseil de sécurité afin qu'il représente à part égale les intérêts de tous les pays, et non pas ceux de quelques rares privilégiés. Il n'est que juste qu'une représentation plus équitable des pays en développement et des candidats valables qui se sont imposés depuis 1945 soit maintenant mise au point.

Le Bhoutan estime que, sur la base de n'importe quel critère objectif, le Japon, une des principales puissances économiques du monde actuel, a les qualifications requises pour devenir membre permanent et que, parmi les pays en développement, la candidature de l'Inde au statut de membre permanent mérite la même considération. Outre que

l'Inde a une population représentant un sixième de l'humanité, une économie importante dotée d'un énorme potentiel de croissance rapide, un passé impressionnant de contributions utiles à l'élaboration de l'ordre du jour de l'ONU sur des questions vitales et de participation aux principales opérations de maintien de la paix de l'ONU, et la capacité d'assumer toutes les obligations liées au statut de membre permanent, la candidature de l'Inde doit aussi être examinée sérieusement sur la base d'une représentation géographique équilibrée et d'une représentation équitable des pays en développement.

À notre avis, le cinquantième anniversaire de l'ONU nous offre également une occasion appropriée de réorganiser ses autres organes, particulièrement l'Assemblée générale et ses commissions, afin d'éliminer ses insuffisances et ses lacunes grâce à un processus de restructuration et de revitalisation, de façon que notre Organisation puisse devenir plus efficace et axée sur l'obtention de résultats pour pouvoir relever les défis du XXIe siècle.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Bhoutan de sa déclaration.

S. E. M. Dawa Tsering, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. l'Honorable Stephen Kalonzo Musyoka, M.P., Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. l'Honorable Stephen Kalonzo Musyoka, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya.

S. E. l'Honorable Stephen Kalonzo Musyoka, M.P., Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya, est escorté à la tribune.

M. Musyoka (*interprétation de l'anglais*) : Les fondateurs de l'ONU ont été amenés, grâce à leur ferme volonté, à surmonter les terribles expériences des deux guerres mondiales et à créer une organisation mondiale qui ferait en sorte que de telles expériences ne se reproduisent pas. Leur sensibilité aux souffrances infligées aux hommes par la guerre et son cortège de destructions les a amenés à entreprendre d'ambitieux programmes de reconstruction qui, en l'espace de 10 ans seulement ont inversé totalement les perspectives en faveur de l'Europe.

Ils ont aussi été amenés à adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration contre le colonialisme pour appuyer le droit à l'autodétermination des peuples dans les territoires coloniaux.

En cette occasion, nous pouvons affirmer avec confiance que l'Organisation a réussi à prévenir une troisième guerre mondiale, qu'elle a réduit dans une grande mesure le nombre de conflits armés interétatiques, accompli beaucoup de progrès dans l'élaboration du droit international, offert un climat et des moyens propices à la reconstruction de l'Europe, qu'elle a presque achevé la mission de décolonisation et résisté à la guerre froide. L'Organisation a également connu des succès dans la coordination de l'action internationale en matière de catastrophes, d'éradication et d'endiguement des maladies et de réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées.

La fin de la guerre froide a toutefois été suivie par une explosion sans précédent de conflits internes déclenchés par la montée du nationalisme ethnique et religieux. L'ampleur et la complexité de certains de ces conflits ont mené à la désintégration de certains États Membres de l'Organisation. L'absence d'une délégation de la Somalie en témoigne avec éloquence.

L'ONU a réagi aux conflits en mettant sur pied des opérations de maintien de la paix dans presque toutes les régions du monde. Des expériences récentes ont illustré les forces et les faiblesses de l'Organisation dans ce domaine crucial.

Tout autant inquiétante est la tendance actuelle à l'abandon du soutien aux programmes bilatéraux et multilatéraux de développement. On s'attendait à ce que la fin de la guerre froide se traduise par d'énormes réductions des budgets de la défense qui serviraient au financement du développement. Cependant, nous constatons maintenant, cinq ans après la chute du mur de Berlin, une diminution sans précédent du soutien au développement apporté par les pays développés.

L'Organisation a fait face aux défis socio-économiques en tenant, entre autres, des conférences sur la population, le développement social, les enfants, les femmes, les droits de l'homme, l'environnement et les établissements humains. Les plans d'action adoptés par ces conférences sont toutefois gravement minés par l'absence d'un appui effectif de la part des pays développés.

À l'instar des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, nous, les dirigeants actuels, devons prendre pleine-

ment conscience du lien indissoluble unissant la paix et le développement. Nous devons donner un élan à l'Organisation pour accroître ses capacités dans des domaines tels que, premièrement, le règlement pacifique des conflits; deuxièmement, la mobilisation de l'appui international pour le développement socio-économique et l'éradication mondiale de la pauvreté; troisièmement, le renforcement de la capacité productive et concurrentielle des pays en développement, notamment en Afrique; et, quatrièmement, l'élaboration et l'application progressives du droit international.

L'ONU, comme toute autre organisation, doit disposer d'une base financière solide afin de pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat. À ce sujet, nous exhortons les États Membres à honorer les obligations qui leur incombent en vertu de la Charte et à verser leurs quotes-parts dans leur totalité et, dans la mesure du possible, à temps.

J'aimerais reprendre les paroles prononcées de cette tribune par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II :

«Il convient que l'Organisation des Nations Unies s'élève toujours plus du stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral où toutes les nations du monde se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être, pour ainsi dire, une famille des nations... Dans une famille authentique, il n'y a pas de domination des forts.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Séances plénières, 20e séance, p. 5*)

Alors que nous approchons du prochain millénaire, la famille des Nations Unies devrait être inspirée par l'esprit de sa Charte. Aucun membre de la famille ne doit être laissé en arrière, dans la mesure où nous sommes tous conscients des besoins et des sensibilités de chacun d'entre nous.

J'aurais bien terminé ma déclaration ici, mais, compte tenu d'une déclaration faite ce matin, je suis obligé d'exercer mon droit de réponse. Le Président Bizimungu a tiré parti de cette occasion solennelle pour impliquer le Kenya dans les problèmes rwandais en lançant à une attaque non provoquée contre le chef d'État du Kenya. Le Kenya refuse vigoureusement d'être entraîné dans les problèmes rwandais. Nous avons affirmé à maintes reprises que le Kenya coopérera avec le Tribunal sur le Rwanda pour veiller à ce que la justice soit appliquée à tous. À ce sujet, le Kenya a toujours été d'avis que les causes fondamentales des problèmes rwandais doivent être prises en compte de manière globale. Il est extrêmement important que les événements ayant précédé le génocide, notamment la destruction de l'avion ayant entraîné la mort des Présidents du Rwanda et du

Burundi en avril 1994 et déclenché le génocide, fassent l'objet d'une enquête et que les coupables soient punis pour leurs crimes.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya de sa déclaration.

S. E. l'Honorable Stephen Kalonzo Musyoka, M.P., Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Kenya, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Mouzaïr Abdallah, Ministre des affaires étrangères et de la coopération des Comores

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mouzaïr Abdallah, Ministre des affaires étrangères et de la coopération des Comores.

S. E. M. Mouzaïr Abdallah, Ministre des affaires étrangères et de la coopération des Comores, est escorté à la tribune.

M. Abdallah : Monsieur le Président, je voudrais, avant de commencer, joindre ma voix à celles des honorables orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter de votre brillante élection à la présidence de cette Réunion commémorative historique du cinquantenaire de notre Organisation.

La célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies constitue une occasion historique de nous réjouir du rôle incontestable qu'elle joue dans tous les domaines qui fondent les relations internationales contemporaines.

Nous rendons un vibrant hommage aux nations libres qui ont fondé l'Organisation des Nations Unies, organisation devenue, au fil des années, un espace politique mondial indispensable au rapprochement des peuples.

Le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la décolonisation, le progrès du droit international, le respect des droits de l'homme ainsi que l'identification de certains grands problèmes comme ceux relatifs à la population et à l'environnement illustrent le crédit grandissant et la marche en avant de notre Organisation.

Le peuple comorien n'oubliera pas que c'est grâce à l'ONU que la bataille juridique concernant les limites

frontalières de la République des Comores a été gagnée le 12 novembre 1965, quatre mois après son indépendance.

S'agissant de la paix, de la solidarité et du droit des peuples à une vie digne et prospère, beaucoup reste à faire.

Quant à la mise en oeuvre de nouvelles stratégies de développement pour l'avènement d'un nouvel ordre économique international plus juste et équitable, force est de constater que le fossé continue à se creuser entre pays riches et pays pauvres.

Nous devons aussi faire le constat pénible que malgré les efforts d'ajustement et de redressement économique et financier, le poids de la dette et l'inflexibilité de son mode de règlement constituent une lourde hypothèque pour nos pays.

Une approche nouvelle pour le remboursement de cette dette doit être recherchée dans le double souci d'humanité et de solvabilité. L'ONU doit s'y employer, sans quoi des petits pays comme le mien risquent d'être complètement à l'écart du vaste mouvement d'espérance, de responsabilité et de créativité qui est en train de se dessiner et auquel nous croyons fermement.

L'agression dont a été victime la République des Comores dans la nuit du 27 au 28 septembre dernier a endeuillé et meurtri mon pays, aggravant ainsi une situation économique et sociale déjà connue pour sa précarité.

Je lance un appel pressant, du haut de cette prestigieuse tribune, pour que tout soit mis en oeuvre pour mettre un terme aux actions criminelles de destruction des mercenaires, par une législation internationale vigoureuse, sans complaisance et sévère. Je voudrais saisir cette occasion solennelle pour transmettre à la communauté internationale la profonde reconnaissance du Gouvernement d'union nationale de transition présidé par S. E. M. Caabi Elyachroutu, Premier Ministre, et du peuple comorien pour le soutien et la sympathie qu'elle a manifestés à l'endroit de mon pays lors de cette tragique et douloureuse épreuve.

À ce stade, je voudrais renouveler nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple français. Qu'il me soit permis aussi d'exprimer à S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française, la haute estime du peuple comorien à son égard pour l'intérêt qu'il accorde au développement des liens d'amitié qui unissent nos deux pays.

L'intervention vigoureuse d'une unité d'élite de l'armée française dans la nuit du 3 octobre dernier, en applica-

tion des accords de défense qui lient les Comores et la France et à la demande du Premier Ministre Caabi Elyachrou, a permis de rétablir l'ordre constitutionnel.

Enfin, je voudrais rendre un hommage appuyé au Secrétaire général des Nations Unies, notre frère M. Boutros Boutros-Ghali, pour l'action décisive qu'il a menée à la demande de l'Organisation de l'unité africaine et des pays amis des Comores, dont les États-Unis d'Amérique, et ce, dès les premières heures de l'agression perpétrée contre mon pays. Le peuple comorien ne l'oubliera pas.

À l'orée du troisième millénaire, mon pays formule le vœu que l'Organisation des Nations Unies devienne le lieu de convergence et d'arbitrage d'un monde qui a besoin de se ressourcer, de se revitaliser à partir des valeurs universelles de générosité, de solidarité et de paix dont elle est le digne et légitime garant.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et de la coopération des Comores de sa déclaration.

S. E. Mouzaïr Abdallah, Ministre des affaires étrangères et de la coopération des Comores, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Najibullah Lafraie, Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Afghanistan

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Najibullah Lafraie, Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Afghanistan.

S. E. M. Najibullah Lafraie, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, est escorté à la tribune.

M. Lafraie (*interprétation de l'anglais*) : Je suis tout particulièrement honoré de faire cette déclaration au nom de S. E. M. Burhanuddin Rabbani, Président de l'État islamique d'Afghanistan.

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, tout en rappelant à la famille mondiale les efforts accomplis, au cours des 50 dernières années, pour réaliser la paix et la stabilité mondiales et assurer les droits de l'homme et le progrès économique et social, nous offre également une occasion de réévaluer avec soin la mesure dans laquelle nous, peuples des Nations Unies, avons honoré l'engagement que nous avons pris de faire respecter les dispositions de la Charte.

Les objectifs inscrits dans la Charte montrent qu'il existe un intérêt commun pour la paix, la stabilité, la démocratie et les droits de l'homme, qui prime sur les objectifs stratégiques illégitimes de ceux qui jouissent de capacités militaires et économiques supérieures.

C'est un fait que tous les États Membres ont une part de responsabilité s'agissant des principes que j'ai mentionnés. Toutefois, le mécanisme international qui prévaut actuellement accorde aux grandes puissances un statut comparativement meilleur que celui des autres États. Dès lors, la détermination de ces puissances de rester fidèles aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et de servir la paix et la stabilité internationales et le développement économique dans le monde revêt une importance d'autant plus cruciale.

L'Afghanistan, ancien Membre de la Société des Nations, est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies dès 1946. Il a toujours manifesté sa loyauté et son attachement envers les principes des Nations Unies. Toutefois, lorsque le pays a été envahi par l'Armée rouge de l'ex-Union soviétique, en 1979, l'Organisation des Nations Unies a fait très peu pour repousser l'agression. Nous sommes reconnaissants à l'Assemblée générale des Nations Unies d'avoir condamné unanimement l'agression. Mais, le Conseil de sécurité, lui, est resté totalement inactif. La raison en était que l'ex-Union soviétique, qui était un membre permanent du Conseil, pouvait utiliser son droit de veto contre toute décision du Conseil.

C'est pourquoi nous partageons, en tant que pays non aligné, les points de vue exprimés par d'autres États Membres, en soulignant cependant la nécessité de la démocratisation, de la transparence et de la réforme du Conseil de sécurité, y compris la révision du droit de veto, qui représente selon nous la tyrannie de la minorité sur la majorité. Le veto peut être remplacé par une majorité des deux tiers.

Nous sommes tous conscients des souffrances indicibles que le peuple afghan a endurées pendant les années d'occupation soviétique. La question est de savoir pourquoi un Afghanistan victime de la guerre doit encore subir les conspirations et les complots de l'extérieur, qui exacerbent les haines nationales et ethniques à l'intérieur de sa population. Ne s'agit-il pas là d'un crime contre l'humanité? N'est-ce pas là un exemple frappant de la violation du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui? Les cercles, dans les pays voisins, qui financent, arment et entraînent la bande de ceux qu'on appelle les Taliban savent-ils ce que ses membres représentent? Ils

devraient savoir qu'ils représentent l'extrémisme et l'obscurantisme. Ils croient en la violence et renient tous les principes de la démocratie et des droits de l'homme. C'est tout le contraire de l'État islamique d'Afghanistan qui a, depuis le début, prouvé son attachement à la démocratie, aux droits de l'homme et à la coexistence pacifique avec les autres, en particulier ses voisins, et qui a fait campagne contre le terrorisme, l'extrémisme et les stupéfiants.

Je tiens à attirer l'attention de la communauté mondiale sur le fait qu'en ce moment même, une conspiration ourdie de l'extérieur a une fois de plus conduit les mercenaires Taliban aux portes de la capitale, Kaboul. Le but de cette opération est d'imposer par la force et la violence une clique fantoche au mépris de la volonté même de notre population. Il est déplorable que le monde assiste en silence à cette nouvelle dévastation de l'Afghanistan, pays qui a déjà été ravagé par la guerre.

L'État islamique d'Afghanistan continuera de défendre sa souveraineté nationale, son intégrité territoriale et le droit de son peuple à déterminer son propre avenir. Nous pensons que le dialogue et la négociation qui ont eu lieu dans le cadre des initiatives de paix de l'ONU, que dirige l'Envoyé spécial du Secrétaire général, sont le meilleur moyen de réaliser une paix durable dans le pays.

Il faut sincèrement espérer que la communauté internationale apportera son appui à la cause de la paix et à la prévention de toutes nouvelles tueries et de toute nouvelle destruction en Afghanistan.

Virtuellement tous les documents de l'ONU parlent du respect du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, ainsi que de la volonté des nations. Pendant cette Réunion commémorative extraordinaire, les leaders du monde ont aussi parlé dans leurs discours de l'avenir du monde et des moyens de mettre en oeuvre les dispositions de la Charte des Nations Unies, qui, faute d'être mises en pratique, ne resteraient que de nobles intentions. N'oublions pas, cependant, qu'en ce moment même, des millions d'êtres humains sont victimes de la pauvreté, de la faim et de privations et qu'ils ne peuvent profiter de soins de santé primaires et de l'éducation de base.

Malgré toutes les souffrances imposées à la majorité de notre famille humaine, des milliards de dollars sont investis chaque année dans la fabrication de nouvelles armes sophistiquées en vue d'anéantir nos vies.

Vu que la fin de la polarisation et de la guerre froide devrait entraîner des réductions considérables dans la mili-

tarisation, n'est-il pas temps, en une occasion aussi glorieuse, de prendre l'engagement de donner une petite partie de ces dépenses superflues aux pays les plus démunis de notre famille mondiale?

Enfin, demandons au Dieu Tout-Puissant d'assurer le succès de nos efforts communs qui visent à faire de l'ONU une Organisation mondiale plus juste et qui soit un signal d'espoir pour la famille humaine.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Afghanistan de sa déclaration.

S. E. M. Najibullah Lafraie, Ministre d'État aux affaires étrangères de l'Afghanistan, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Daudi Ngelautwa Mwakawago, Président de la délégation de la République-Unie de Tanzanie

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Daudi Ngelautwa Mwakawago, Président de la délégation de la République-Unie de Tanzanie.

S. E. M. Daudi Ngelautwa Mwakawago, Président de la délégation de la République-Unie de Tanzanie, est escorté à la tribune.

Le Président assume à nouveau la présidence.

M. Mwakawago (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège insignes de prendre la parole à l'occasion de cette Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale au nom du chef d'État et du Gouvernement de la Tanzanie. Je veux d'emblée vous rendre hommage, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la cinquantième session de l'Assemblée générale; qu'il me soit permis également d'exprimer la reconnaissance sincère de ma délégation au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour son dévouement au service du monde entier.

La République-Unie de Tanzanie, à maints égards, est le produit des bons offices de l'ONU. Le Tanganyika a été un territoire sous tutelle de 1945 à 1961, ce statut lui ayant été conféré après l'effondrement de la Société des Nations. Même Zanzibar, qui est une autre composante de l'Union, a profité de l'appui de l'Organisation dans sa quête de libération alors qu'elle était sous protectorat britannique.

Par conséquent, cette célébration est aussi une célébration pour la Tanzanie. Nous nous associons à des États semblables au nôtre pour louer l'ONU du travail exceptionnel qu'elle a accompli dans le domaine de la décolonisation.

L'ONU ne s'est pas limitée à réaliser la décolonisation. Ses réalisations, dans beaucoup de pays du monde, en particulier dans le Sud, sont visibles à travers ses diverses institutions.

Rassemblés aujourd'hui, nous faisons le bilan de 50 ans d'histoire illustre. Mais notre objectif principal est de nous concentrer sur l'avenir. L'Organisation doit être revitalisée. Entre autres choses, il faut démocratiser ses structures, en particulier celles du Conseil de sécurité, pour qu'elles reflètent la réalité actuelle, à la fois en ce qui concerne le nombre de ses membres et la portée des questions dont l'organe mondial est saisi. Il est impératif qu'une représentation géographique équitable soit au centre des réformes.

Le second sujet de préoccupation est le développement. L'Assemblée a entendu, dans les déclarations de nombreux leaders, un appel retentissant en faveur de l'accroissement des ressources et d'une attaque de front contre la pauvreté. C'est contre le fléau de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement que l'ONU devra mener une nouvelle guerre. Il ne peut être éludé ou abandonné à la responsabilité des pays en développement. Les initiatives et la solidarité de la communauté internationale sont indispensables, à travers le leadership de l'ONU.

Le troisième impératif de notre époque est la coopération Sud-Sud. Bien qu'on parle beaucoup de mondialisation de l'économie, à moins qu'il ne se reprenne en main, le Sud ne pourra jouir des bénéfices de la mondialisation. Certains pays du Sud, en particulier l'Asie et l'Amérique latine, ont réalisé des progrès très importants. Leur expérience et leur expertise sont appropriées, mais elles peuvent en outre servir de fer de lance au développement des pays du Sud à un rythme qui soit en rapport avec leurs traditions et leurs valeurs. L'ONU a un rôle à jouer dans la promotion de cette coopération. Point n'est besoin de souligner que le développement du Sud est affecté négativement par l'énorme fardeau de la dette, question qui nécessite une action urgente de la part des nations et des institutions créancières.

La Tanzanie a suivi le processus de maintien de la paix avec un vif intérêt. Nous croyons que ses réussites sont évidentes. Néanmoins, ma délégation pense que les mandats doivent être examinés. Ces dernières années, trop de contradictions ont terni l'image de l'ONU.

Enfin, les développements sur la situation au Burundi et au Rwanda ont été longuement débattus ici. Mais il est tout à fait clair pour ma délégation que quelles que soient les mesures qui seront prises pour faire face à ce conflit, il est absolument nécessaire de traiter la question du retour des réfugiés dans leur pays d'origine. L'incapacité de le faire ne ferait que susciter d'autres conflits à l'avenir. La Tanzanie a chez elle plus d'un million de réfugiés des deux pays voisins. C'est un lourd fardeau pour un pays pauvre en développement.

En conclusion, nous réaffirmons notre foi dans l'Organisation des Nations Unies, vu que c'est la seule Organisation universelle à laquelle nous appartenons tous, grands ou petits, riches ou pauvres. L'ONU c'est nous, ses États Membres. Elle n'existe pas sans nous. Nous pouvons la rendre forte ou faible par nos actions.

Ma délégation considère que le meilleur service à rendre à l'Organisation en cette occasion est que tous ses Membres respectent les principes de la Charte.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la délégation de la République-Unie de Tanzanie de sa déclaration.

S. E. M. Daudi Ngelautwa Mwakawago, Président de la délégation de la République-Unie de Tanzanie, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Robert Millette, Président de la délégation de la Grenade

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Robert Millette, Président de la délégation de la Grenade.

S. E. M. Robert Millette, Président de la délégation de la Grenade, est escorté à la tribune.

M. Millette (*interprétation de l'anglais*) : Alors que nous célébrons le jubilé des Nations Unies, les mots du philosophe chinois Lao-Tseu me reviennent à l'esprit : «Un long voyage commence par un premier pas.»

Diverses réunions, conférences et discussions importantes avaient précédé le début officiel des Nations Unies le 24 octobre 1945 à San Francisco.

La réunion qui a eu lieu quelque part dans l'océan Atlantique entre le Président Roosevelt des États-Unis d'Amérique et le Premier Ministre Churchill du Royaume-

Uni, le 14 août 1941, a donné lieu à une déclaration de principes, connue sous le nom de Charte de l'Atlantique. Cette Charte a exprimé l'espoir de

«voir s'établir une paix qui permettra à toutes les nations de demeurer en sécurité à l'intérieur de leurs propres frontières et garantira à tous les hommes de tous les pays une existence affranchie de la peur et du besoin.» (*Charte de l'Atlantique, par. 6, Annuaire des Nations Unies, 1946-1947, p. 2*)

L'impact des destructions humaines était important et exigeait que l'on parvienne entre nations à garantir des approches de rechange pour le règlement des conflits et le rétablissement de la paix, et à prendre le ferme engagement de maintenir la paix et la sécurité.

Le 30 octobre 1943, à Moscou, les Ministres des affaires étrangères des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et de la Chine proclamèrent que leurs gouvernements reconnaissent la nécessité de créer une organisation internationale générale fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les États épris de paix et ouverte à tous ces États, petits et grands, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Certains qualifient les Nations Unies de centre mondial des discours, de lieu où la perception a priorité sur le fond, et la rhétorique sur la réalité — une tour de Babel où les débats consistent en des rituels grotesques et d'insensées répétitions.

La vérité est que l'ONU, en tant qu'institution relativement jeune, est l'exemple même de la lutte de l'humanité pour la paix entre les nations et au sein des nations. Elle porte la marque des victoires et des échecs de l'humanité. Toutefois, dans la recherche de la paix, l'ONU continue de paraphraser Isaïe : «Ils courent sans se fatiguer, vont sans se lasser». Depuis la première rencontre de l'Assemblée générale à Londres le 10 janvier 1946, qui réunissait 51 membres, jusqu'à la commémoration d'aujourd'hui au Siège des Nations Unies où sont rassemblées 185 nations, l'ONU continue de proclamer haut et fort sa mission en matière d'initiatives de paix dans les domaines de la santé mondiale, des droits de l'homme, de l'éducation et de l'environnement.

Depuis la fin de la guerre froide, de nombreuses démocraties sont apparues, conduisant à un monde plus démocratique. Nous devons sûrement appuyer ces démocraties, aider les pays en phase de transition démocratique, et

encourager ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec les principes démocratiques.

Tout en saluant les succès des 50 dernières années, nous cherchons à trouver des solutions à des problèmes comme le trafic de stupéfiants, les conflits régionaux et ethniques, l'endettement, les barrières au commerce, le terrorisme international et les menaces à l'environnement. Que signifie cela pour des petits États comme la Grenade? Quelles sont les implications de ces défis pour la survie et la sécurité de petits États?

Nous ne devons pas être découragés. Nous devons plutôt aider l'ONU alors qu'elle fait face aux nouvelles réalités politiques et économiques de la paix mondiale et du développement international.

Alors que nous cherchons à restructurer et replacer l'ONU pour le XXIe siècle, nous devons utiliser de nouvelles techniques pour aider au développement social et économique des États. Les petits États se tournent vers l'ONU pour une assistance en techniques d'information et de développement des ressources humaines. Cette assistance entraînera des progrès sociaux et économiques et donc nous permettra à nous, petits États, d'attirer les capitaux et les investisseurs.

Le Conseil de sécurité doit refléter les nouvelles réalités économiques et politiques. On doit davantage insister sur l'amélioration de l'efficacité du travail de l'ONU dans le maintien de la paix et le rétablissement de la paix, comme dans ses efforts de maintien de la paix au niveau régional.

Nous considérons l'ONU comme une instance de coordination des questions liées à la paix mondiale. Pour cela, nous souhaitons voir les institutions des Nations Unies travailler en étroite collaboration avec celles de Bretton Woods et autres institutions intergouvernementales pour mettre en place des programmes de développement socio-économique.

La célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies nous donne l'occasion d'une réflexion sur les principes de leur Charte. Nous devons nous demander si nous avons respecté les principes de la Charte et si nous avons réellement assimilé le principe de l'universalité.

Monsieur le Président, la Grenade approuve votre position sur le principe de l'universalité indiqué dans la Charte. À cet effet, nous attirons à nouveau l'attention de la communauté internationale sur l'exclusion de la République de Chine de cette Organisation mondiale depuis 1971. Nous

considérons cela comme une grande perte et nous demandons instamment l'ouverture d'un dialogue en tant que premier pas vers une solution à ce problème.

Nous demeurons convaincus qu'une nouvelle ONU agira de façon assidue pour réaliser ses objectifs et tâches. En tant qu'États Membres, nous nous engageons à l'égard de l'ONU dans ses efforts pour la paix et la sécurité dans le monde.

Au nom du Premier Ministre et du peuple de la Grenade, je vous remercie.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président de la délégation de la Grenade de sa déclaration.

S. E. M. Robert Millette, Président de la délégation de la Grenade, est escorté de la tribune.

Adoption du projet de résolution (A/50/48, par. 2)

Rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (A/50/48)

Projet de résolution (A/50/48, par. 2)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, nous allons d'abord examiner le projet de résolution figurant au paragraphe 2 du rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et qui contient la Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (document A/50/48).

J'informe les Membres qu'une fois qu'une décision aura été prise sur la Déclaration, nous entendrons les 11 orateurs restants pour la Réunion commémorative extraordinaire. Après quoi, le Secrétaire général et moi-même prononcerons des allocutions de clôture.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Richard Butler, Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies qui va présenter le rapport du Comité préparatoire.

M. Butler (Australie), Président du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le

Président, c'est un honneur pour moi que de servir sous votre présidence.

Je m'adresse maintenant à l'Assemblée générale en tant que Président du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Étant l'un des promoteurs de la règle des cinq minutes, je serai bref : je me limiterai à cinq observations.

Premièrement, dans tous nos travaux, nous avons été assistés par un Secrétariat des Nations Unies en tout point remarquable, et je souhaite que cela se sache, en particulier en dehors de cette enceinte. Je pense spécialement à Mme Sorensen et à son équipe du Secrétariat du cinquantième anniversaire; deuxièmement, la communauté internationale s'est mise d'accord sur le texte d'une Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce texte fait l'objet du document A/50/48; troisièmement, nous avons assumé nos responsabilités en présentant un texte de Déclaration qui réaffirme les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies et notre engagement à leur égard, un texte orienté vers l'avenir et porteur de sens pour les peuples de ce monde; quatrièmement, il s'agit d'un document qui nous sera grandement utile, surtout par les suggestions qu'il contient pour une coopération future entre toutes les nations; et cinquièmement, cette Déclaration constitue, en soi, un très important acte de coopération. Je serai donc toujours très reconnaissant d'avoir pu participer à sa rédaction, et je tiens à remercier chacun très sincèrement pour la dure tâche qui a été effectuée et pour l'amitié qui a été démontrée.

Je recommande à l'Assemblée cette Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Puis-je considérer que les Membres souhaitent que la Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies contenue dans le projet de résolution qui figure au paragraphe 2 du rapport du Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies soit adoptée par acclamation par l'Assemblée générale en cette Réunion commémorative extraordinaire?

Puisque tel est le cas, j'invite les représentants à se lever pour l'adoption de la Déclaration par acclamation.

La Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est adoptée par acclamation.

Suite des déclarations

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons maintenant entendre les orateurs qui n'ont pas encore pris la parole.

Allocution de S. E. M. Nikenike Vurobaravu, Secrétaire général adjoint du Forum du Pacifique Sud

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à M. Nikenike Vurobaravu, Secrétaire général adjoint du Forum du Pacifique Sud.

M. Nikenike Vurobaravu, Secrétaire général adjoint du Forum du Pacifique Sud, est escorté à la tribune.

M. Vurobaravu (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un privilège que de prendre la parole au nom du Forum du Pacifique Sud à cette Réunion commémorative extraordinaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Le Forum est un nouveau venu dans le cadre de l'Organisation puisqu'il n'a été admis que l'année dernière en qualité d'observateur. Mais, tout comme beaucoup des distingués orateurs qui ont pris ici la parole, nous sommes profondément attachés aux idéaux et aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Les intervenants précédents ont décrit très éloquemment le bilan et les réalisations des Nations Unies depuis leur création, il y a 50 ans. La vision à partir de laquelle l'Organisation a été édifée — paix, dignité humaine, justice, progrès économique et social — sera tout aussi valable dans les 50 années à venir qu'elle l'a été au cours des 50 années écoulées. Et, dans un monde constamment plus complexe et interdépendant, le rôle des Nations Unies dans la quête de cette vision est de plus en plus important pour les petits pays comme ceux du Forum du Pacifique Sud. L'existence et les programmes des Nations Unies contribuent à garantir notre paix et notre sécurité et à promouvoir notre développement économique et social qu'en tant que très petite nation nous ne pourrions assumer entièrement par nous-mêmes.

Nous applaudissons donc au rôle élargi et renforcé des Nations Unies dans le monde de l'après-guerre froide. Alors

que notre propre région du Pacifique Sud est, par chance, à l'abri des conflits locaux qui sévissent encore trop fréquemment dans d'autres parties du monde, nous appuyons pleinement le développement du rôle de maintien de la paix et de consolidation de la paix dévolu aux Nations Unies. Le Forum se félicite tout particulièrement des progrès réalisés en direction du véritable désarmement nucléaire rendu possible grâce au nouveau climat international. La prorogation indéfinie du Traité sur la non-prolifération nucléaire, il y a quelques mois, a été un grand pas en avant. Encore plus importante est la perspective de conclusion, l'année prochaine, d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui interdirait les essais nucléaires dans tous les milieux et à tout jamais. Il est donc vital, pour que le monde réalise les objectifs de paix et de sécurité consacrés dans la Charte des Nations Unies, de saisir cette occasion pour conclure un traité d'interdiction complète des essais.

Dans ce contexte, cependant, je dois me faire l'écho de la déception et de l'inquiétude profondes du Forum face à la reprise d'essais nucléaires dans le Pacifique cette année. Ces essais posent une menace sérieuse aux événements positifs que nous avons salués dans le domaine du désarmement nucléaire auxquels j'ai fait allusion, une menace à notre environnement, à la santé des peuples du Pacifique et aux idéaux des Nations Unies que nous sommes tous venus appuyer ici, cette semaine. Par conséquent, le Forum se félicite de l'annonce récente faite par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France de leur intention d'appuyer le Traité faisant du Pacifique Sud une zone exempte d'armes nucléaires, et nous espérons qu'ils signeront promptement ses protocoles.

La Charte des Nations Unies reconnaît également que pour atteindre l'objectif premier du maintien de la paix et de la sécurité, il faut s'attaquer aux causes économiques et sociales de l'instabilité internationale, qui sont profondément enracinées. Le développement économique de ses membres, qui sont de petits États insulaires, est une très haute priorité pour le Forum. De plus en plus, cela exige que l'on se préoccupe de la durabilité environnementale du processus de développement, alors que la pression s'intensifie — surtout à cause de problèmes tels que les changements climatiques, qui nécessitent une démarche internationale concertée — sur nos petits écosystèmes terrestres et marins fragiles.

Un facteur important dans la décision du Forum de demander le statut d'observateur à l'Assemblée générale a été le rôle croissant de l'ONU dans le domaine du développement durable. Les pays du Forum ont participé activement entre autres à la Conférence des Nations Unies sur

l'environnement et le développement à Rio de Janeiro et à son suivi, ainsi qu'à la Commission du développement durable et aux négociations sur les changements climatiques. Ce sont là les domaines où nous nous attendons à un accroissement continu du rôle de l'ONU.

Sur cette note, qu'il me soit permis de terminer en m'associant aux orateurs précédents qui ont félicité l'ONU de ses réalisations, et en disant que les pays du Forum du Pacifique Sud appuient ensemble les idéaux et les activités de l'ONU. Nous attendons avec intérêt ses 50 prochaines années.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint du Forum du Pacifique Sud de sa déclaration.

M. Nikenike Vurobaravu, Secrétaire général adjoint du Forum du Pacifique Sud, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A, de l'Assemblée générale, je donne la parole à l'orateur suivant, S. E. M. Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes.

S. E. M. Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, est escorté à la tribune.

M. Carrington (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un honneur insigne que d'avoir l'occasion de prendre la parole en ma qualité de Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes en cette occasion historique du cinquantième anniversaire des Nations Unies. Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, et à travers lui l'ONU, de ce privilège.

Aujourd'hui, 50 ans après la signature de la Charte portant création de l'ONU, l'Organisation représente toujours pour l'humanité le plus grand espoir de paix, de développement et de coopération internationale. En effet, alors que l'ONU célèbre cet anniversaire historique, elle a de nombreuses raisons d'être fière, en particulier dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité, de la démocratie et des droits de l'homme, du développement économique et social, des droits des femmes, des droits des enfants et de la justice dans le monde entier.

Dans le domaine du développement économique et social, l'ONU a été la plus grande source de vision et d'inspiration permettant la création d'arrangements et de mécanismes institutionnels qui ont facilité le développement des nations apparues pendant la période d'après guerre. La Communauté des Caraïbes regroupe des nations de ce type. Bien qu'elle ne compte que 13 membres parmi les 185 Membres des Nations Unies, et une proportion encore plus faible de ses peuples, la CARICOM a contribué activement à la réalisation des idéaux de l'Organisation. Située stratégiquement entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, et liée historiquement à l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie, la CARICOM est un microcosme virtuel de notre communauté mondiale. Son objectif fondamental — le renforcement du développement économique, social et culturel de ses peuples grâce à la coopération régionale, à la consultation et à la coordination dans un environnement de pratique démocratique et de respect des droits de l'homme — fait de la mission de la CARICOM une partie intégrale de l'objectif central de l'ONU.

La contribution de l'ONU à la reconnaissance du statut d'État souverain égal des nations ainsi que des besoins des petits États les moins développés, a revêtu une importance particulière pour les États membres de la Communauté des Caraïbes. Par exemple, le choix unanime, pour la première fois, de l'un de nos ressortissants pour assumer les fonctions de Président d'une session de l'Assemblée générale — la quarante-huitième — et la convocation dans l'un de nos États membres de la très importante Conférence mondiale sur le développement des petits États insulaires en développement ont été des preuves récentes et précieuses de cette reconnaissance, ce qui a également permis à la CARICOM de saisir l'occasion de pouvoir servir à nouveau la communauté internationale.

Alors que l'ONU, à la veille même d'un nouveau siècle, et, en fait, d'un nouveau millénaire, se prépare à l'avenir, elle est mise au défi de jouer un rôle encore plus décisif dans un paysage politique, économique et culturel qui se transforme rapidement. Pour ce faire, il ne fait aucun doute que l'ONU devra être réformée pour offrir, en particulier, une représentation plus équitable dans le processus de prise de décisions. Les propositions du Secrétaire général contenues dans l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement offrent une plate-forme encourageante à partir de laquelle l'ONU peut chercher à déployer ses efforts afin de relever les défis de l'avenir et répondre aux plus hautes aspirations de ses Membres.

Nous, dans la Communauté des Caraïbes, sommes prêts à jouer notre rôle, en particulier en intensifiant notre

coopération avec l'ONU, conscients que nous sommes de l'importance de sa contribution à l'amélioration de la condition humaine dans notre Communauté, une condition menacée par la pauvreté, le chômage, la dégradation de l'environnement, le trafic de drogue et les caprices de la nature.

Cela fait longtemps que la CARICOM est convaincue que la réponse à ces défis réside, en grande partie, dans la coopération régionale et internationale. Pour cette raison, nos États membres ont, au cours des 22 dernières années, cherché, grâce à ces moyens, à aller de l'avant et à améliorer la qualité de la vie des peuples de nos petites économies et de nos sociétés vulnérables. L'expérience acquise, bien qu'elle soit parfois décourageante, a néanmoins renforcé notre conviction et notre résolution d'intensifier nos efforts en vue de cette coopération.

C'est cette conviction qui nous a récemment conduits à élargir ce qui jusqu'ici était une Communauté des Caraïbes de langue anglaise pour inclure le Suriname, un pays dont la langue est le néerlandais. C'est cette conviction qui nous a menés à élargir nos horizons en matière de coopération régionale grâce à l'établissement récent de l'Association des États des Caraïbes, ouverte à tous les États, pays et territoires du bassin des Caraïbes.

C'est la même conviction qui nous a conduits à solliciter et à obtenir de l'ONU un engagement en vue d'une coopération plus étroite, dont la preuve récente est l'adoption de la résolution 46/8 de l'Assemblée générale en octobre 1991, qui a accordé le statut d'observateur à la Communauté des Caraïbes, et c'est cette même conviction de la valeur et de l'efficacité de la coopération régionale et internationale qui renforce la foi de la Communauté des Caraïbes, en particulier en tant que groupe de petits États, dans l'ONU et dans son avenir.

Nous, à la CARICOM, sommes donc fiers de joindre notre voix à celle de la communauté internationale pour féliciter l'ONU à l'occasion de son cinquantième anniversaire et, ce faisant, de nous engager à appuyer fermement les idéaux et les aspirations des Nations Unies dans les années à venir.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes de sa déclaration.

S. E. M. Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à l'orateur suivant, S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, est escorté à la tribune.

M. Salim (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 50 ans, l'Organisation des Nations Unies naissait des cendres d'une guerre dévastatrice. C'était un monde qui, après avoir connu la division, la haine et la destruction de la guerre, redécouvrait son humanité et sa destinée communes. Dans la nouvelle Organisation, le monde vit l'occasion de recréer la société, de rétablir les liens de la solidarité humaine, d'oeuvrer de concert, d'encourager la compréhension et la coopération, de corriger les erreurs du passé et de créer un nouvel ordre mondial fondé sur la liberté et la justice, dans lequel l'humanité serait en paix avec elle-même et renoncerait à jamais à la guerre.

Au cours de ces 50 dernières années, malgré la détermination et les efforts des Nations Unies, le monde n'a été à l'abri ni des conflits et des guerres, ni de l'injustice et de l'oppression, ni des doutes ainsi engendrés. Alors que le monde traversait des changements cycliques, les Nations Unies étaient témoins de la violence, de la souffrance humaine, de l'injustice, de la pauvreté, du racisme et des guerres. Tentant de répondre au mieux à sa mission mondiale de paix et de développement socio-économique, l'ONU n'a épargné aucun effort et pour nombre de pays elle a changé la face des choses. L'Organisation a marqué de son empreinte notre société mondiale en participant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, en favorisant le développement socio-économique et en encourageant le respect des droits de l'homme.

Le travail de ses institutions spécialisées et de ses programmes a permis de favoriser le développement et d'apporter une aide humanitaire aux nécessiteux partout dans le monde. Oui, les Nations Unies ont eu leur lot de difficultés et d'échecs. Mais, nonobstant ces échecs et, pas moins importantes, les difficultés auxquelles elle a dû faire face en raison des limitations et des actions des États Membres, l'Organisation garde son caractère universel, représentant ainsi les peuples du monde qui aspirent à s'unir

dans un partenariat empreint de compréhension et de coopération. L'Organisation des Nations Unies nous a permis d'être plus que les témoins des privations et des souffrances humaines et des guerres, et d'être également les témoins de la générosité, de la compassion, du courage, de la bravoure et du sacrifice.

Il y a 50 ans, une Afrique libre, libérée du colonialisme et de la haine raciale, n'était qu'un vague concept pour certains et un rêve lointain même pour les plus optimistes internationalistes qui étaient au nombre de ceux qui s'étaient réunis à San Francisco pour rédiger la Charte des Nations Unies. Pour l'Organisation de l'unité africaine et pour l'ensemble de l'Afrique, l'ONU a été un instrument de libération. Grâce en grande partie aux efforts conjoints des Membres de l'ONU, aujourd'hui l'Afrique est libre et l'apartheid a été relégué dans l'histoire. Dans l'Organisation, l'opposition mondiale au colonialisme et au racisme a trouvé un point de convergence et l'expression concrète d'un partenariat mondial favorable au changement. Ce partenariat a amené des changements et la libération de l'Afrique est devenue une réalité que nous vivons.

Au moment où l'Afrique affronte un avenir, où les problèmes du développement humain deviennent toujours plus urgents, la solidarité et l'appui des Nations Unies continueront d'être nécessaires. Afin de soutenir cet esprit mondial de solidarité humaine, qui est inhérent au système des Nations Unies, il convient de renouveler notre confiance dans l'Organisation, de surmonter nos doutes et de faire échec aux sentiments isolationnistes de certains États Membres, qui pour le moment semblent saper lentement l'esprit d'internationalisme que symbolisent les Nations Unies.

De même, alors que nous nous tournons vers l'avenir, et bien que l'Afrique soit essentiellement un continent composé de petits pays en développement, nous voyons ce continent comme ne faisant qu'un avec l'ONU dans la recherche d'égalité et de paix et dans la promotion du développement humain. Dans ce monde qui tend le plus souvent à graviter autour de l'unilatéralisme des puissants, l'Afrique ne peut que continuer de trouver la sécurité dans cette communauté des Nations Unies.

Les nouveaux changements qui ont eu lieu dans le système mondial posent de nouveaux défis. Les Nations Unies ont été mises à l'épreuve, et elles doivent s'adapter. Mais pour le faire efficacement, les États Membres doivent renouveler leur foi en cette humanité que nous partageons. Afin de renforcer les Nations Unies, les ponts de la coopération et de la compréhension doivent enjamber toute la largeur du monde. Il faut raviver l'esprit des pères fondateurs.

Nous célébrons la solidarité et la coopération mondiales. Nous commémorons un demi-siècle d'une association entre les peuples du monde. Par conséquent, nous devons dresser le bilan des 50 dernières années, évaluer nos réalisations et nos échecs, et y réfléchir afin de pouvoir aller de l'avant. C'est aussi l'occasion de renouveler notre attachement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies, de lui renouveler notre foi en elle et de lui promettre notre plein appui politique et matériel, afin qu'elle puisse faire face efficacement aux énormes problèmes de paix et de développement humain qui vont se poser alors que nous sommes sur le point d'entrer dans le prochain millénaire.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine de sa déclaration.

S. E. M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Wilhelm Höynck, Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à l'orateur suivant, S. E. M. Wilhelm Höynck, Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

S. E. M. Wilhelm Höynck, Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, est escorté à la tribune.

M. Höynck (*interprétation de l'anglais*) : L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a accepté avec plaisir l'invitation qui lui a été faite de prendre part à ces festivités, et c'est un honneur pour moi d'intervenir au nom de l'OSCE.

Cinq décennies représentent une longue vie pour une Organisation internationale. Le fait même qu'il soit possible aujourd'hui de célébrer cet anniversaire témoigne de la force de l'Organisation.

Si l'on considère l'avenir, on constate que l'Organisation nous est encore nécessaire plus que dans le passé. Malgré les échecs, les déceptions et les imperfections, on perçoit des signes encourageants et inspirants qui indiquent que des progrès ont lieu vers une coopération mondiale et une sécurité générale.

Ces progrès ne peuvent être réalisés sans le concours des Nations Unies. Nous avons besoin d'une Organisation capable de s'acquitter des tâches que confère la Charte — telle que nous la comprenons aujourd'hui — en se fondant sur l'expérience qu'elle a acquise au cours de ces 50 années.

La capacité de l'Organisation de résoudre les problèmes qui se posent à elle dépend exclusivement ou presque de l'appui qu'elle recevra des États Membres. Ce sont les contributions des États Membres qui rendent les Nations Unies crédibles, fortes et efficaces.

Nous vivons dans un monde plus étroitement lié encore du fait de l'indivisibilité de nos destinées. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ainsi que les autres organisations de la région sont prêtes à contribuer à l'instauration d'un ordre pacifique et durable allant de Vancouver à Vladivostok. Au fur et à mesure que les organisations deviendront aptes à assumer les tâches que leur assigne la Charte, l'Organisation deviendra plus forte. L'action régionale réduira le fardeau qui s'est révélé trop lourd pour les Nations Unies. Cela permettra de

«contribuer également à la création d'un sentiment plus fort de participation, de consensus et de démocratisation en ce qui concerne les affaires internationales.»
(A/47/277, par. 64)

Nous sommes tous d'accord sur ce point, mais nous devons encore trouver de meilleurs moyens pour parvenir à une coopération mutuellement renforcée. Nous devons améliorer notre capacité de répartir les tâches sur la base des avantages comparatifs que l'on peut en retirer.

La situation dans le monde aujourd'hui exige un réseau de plus en plus étroitement lié d'organisations internationales, l'ONU y devant tenir une place particulière. Ce n'est que grâce à un tel réseau que nous pourrions relever les défis qui nous attendent. Nous devons continuer de réfléchir à la façon d'intégrer de façon plus efficace les organisations non gouvernementales dans un tel réseau. Par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales, des citoyens responsables, notamment des jeunes, participent à la tâche difficile de la consolidation de la paix. Tirons parti de leurs capacités opérationnelles spécifiques et de leur dévouement.

Les efforts visant à renforcer la gestion et à rationaliser les structures de l'ONU ne représentent qu'un aspect parmi les tâches qui attendent la communauté des nations. Ces efforts ne réussiront que s'ils sont enracinés dans notre foi dans les droits et libertés fondamentaux de l'homme et

dans la dignité de l'être humain. Ces valeurs communes ont été le rayon d'espoir que les pères fondateurs de l'ONU ont voulu faire briller dans le sillage des crimes commis contre l'humanité et d'une guerre dévastatrice. Comme nous le savons aujourd'hui, la lumière de ce rayon, malgré tous les efforts, n'a pas été suffisamment forte pour illuminer des régions où les ténèbres ne cessent de s'étendre.

Ce n'est pas la faute de ceux qui ont été au service de l'Organisation des Nations Unies au cours de ses 50 ans d'existence. Des hommes et des femmes dévoués l'ont servie. Certains d'entre eux ont donné leur vie. Dag Hammarskjöld a été l'un d'eux. Il a vécu, il a travaillé et il est mort au service de la paix. Si ce remarquable Secrétaire général pouvait nous parler aujourd'hui, il ne pourrait que répéter ce qu'il a dit il y a 35 ans :

«Travailler à déterminer le développement de la société humaine, c'est travailler à la frontière de l'inconnu. Beaucoup de ce qui est accompli s'avérera un jour n'avoir que peu d'utilité. Ce n'est pas une raison pour ne pas agir au mieux de nos connaissances, en reconnaissant leurs limites, mais en conservant notre foi dans les ultimes résultats de l'évolution créative à laquelle nous avons le privilège de coopérer.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de sa déclaration.

S. E. M. Wilhem Höynck, Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Carlos Moneta, Secrétaire permanent du Système économique latino-américain

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à l'orateur suivant, S. E. M. Carlos Moneta, Secrétaire permanent du Système économique latino-américain.

S. E. M. Carlos Moneta, Secrétaire permanent du Système économique latino-américain, est escorté à la tribune.

M. Moneta (*interprétation de l'espagnol*) : C'est un honneur pour le Système économique latino-américain (SELA) que de participer, par l'intermédiaire de son Secrétaire permanent, à cette Réunion extraordinaire de l'Assemblée générale.

Il ne fait aucun doute que le bilan de ces 50 années d'activités de l'ONU est positif en ce qui concerne l'objectif du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cependant, la persistance de graves foyers de tension et de situations de conflit exige une action plus résolue de la part du système. En outre, une plus grande démocratisation dans le processus de prise de décisions devient indispensable au sein du Conseil de sécurité.

Malheureusement, nous ne pouvons faire un bilan aussi favorable dans le domaine du développement économique et social. L'efficacité du Conseil économique et social s'est régulièrement dégradée. Si la création d'institutions spécialisées a apporté une contribution importante d'ordre sectoriel, l'ONU, en tant que telle, n'a pas encore pu obtenir le soutien nécessaire à la concertation de politiques efficaces permettant d'engager l'ensemble de la communauté internationale dans un effort sérieux en faveur du développement. Au contraire, nous assistons à un processus d'érosion de la coopération internationale et à une absence de plus en plus marquée de l'ONU dans les débats et les décisions relatifs aux relations économiques internationales et à la promotion d'un développement durable accompagné d'équité sociale.

Ce processus d'exclusion se trouve encore accéléré par les orientations qui prétendent isoler l'Organisation des Nations Unies des questions économiques. Comme l'a déclaré le Conseil latino-américain du SELA lors de sa dernière réunion, l'Amérique latine et les Caraïbes ne partagent pas ce point de vue, parce que cela reviendrait à limiter très sérieusement les objectifs pour lesquels l'Organisation a été créée, et risquerait en outre de saper le fondement indispensable aux actions à mener en matière de paix et de sécurité internationales. La paix et le développement vont de pair, et toute tentative de les dissocier ne pourra que conduire le monde à des conflits plus graves.

Par ailleurs, la globalisation croissante de l'économie mondiale et son processus parallèle d'intégration régionale imposent aux pays en développement un effort de plus en plus intense pour s'insérer de manière efficace dans le marché mondial. Comme l'a montré le dernier Sommet mondial pour le développement social, nos pays doivent répondre simultanément au double défi qui consiste à croître et à se moderniser, et, parallèlement, à régler la dette sociale grave — et si on n'y remédie pas à temps, explosive — caractérisée par l'expansion visible de la pauvreté et de la marginalisation.

Dans ce contexte, l'Amérique latine et les Caraïbes déploient d'importants efforts pour effectuer des changements productifs avec équité. De même, l'Amérique latine

et les Caraïbes ont la ferme intention de réaffirmer leur identité et leur diversité dans le nouvel ordre international en gestation, et dans ce but, elles renforcent leurs processus régionaux de concertation, de coopération et d'intégration ouverte. La globalisation et le régionalisme ne signifient en aucun cas que l'on accepte sans discussion un seul modèle pouvant conduire à l'homogénéité, sans explorer les alternatives valables qui, partant d'un même acquis culturel, incorporent les expériences précieuses de nos membres et d'autres régions du monde. L'ONU est l'espace privilégié pour un échange de points de vue menant à un nouvel ordre mondial respectueux de la diversité dans le cadre de ce que l'on a appelé le «village mondial».

Nous attendons avec intérêt les négociations sur la création, dans le cadre de l'ONU, d'un Agenda pour le développement. Nous estimons qu'avec l'adoption de mesures efficaces de coopération internationale qui concrétiseront les engagements contractés lors du Sommet social, l'Agenda pour le développement nous offrira l'occasion exceptionnelle de faire retrouver à l'ONU le rôle central qui lui revient en tant qu'architecte d'une vision globale des relations économiques internationales et du développement mondial. Cette vision devra inclure, bien entendu en priorité, les points de vue des pays en développement. Elle doit également mener à un accord sur les orientations politiques et les engagements concrets en matière de coopération internationale, dont la responsabilité est principalement assumée aujourd'hui par les institutions financières et monétaires internationales.

Je voudrais enfin exprimer la haute estime dans laquelle le SELA tient les relations de coopération qui le lient à l'ONU et à ses institutions spécialisées. Il convient de mentionner plus particulièrement l'appui qu'apporte le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux activités du Secrétariat permanent au bénéfice des 27 États membres du SELA, tant par l'intermédiaire de son programme régional que du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement.

Un philosophe français contemporain a fait remarquer que certains hommes transforment les actions en idées, d'autres, les idées en actions. Conjuguons nos efforts pour que l'Organisation des Nations Unies nous permette, conformément à la Déclaration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies qui vient d'être adoptée, de réaliser ensemble cette tâche.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire permanent du Système économique latino-américain de sa déclaration.

S. E. M. Carlos Moneta, Secrétaire permanent du Système économique latino-américain, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États américains

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. M. César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États américains.

S. E. M. César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États américains, est escorté à la tribune.

M. Gaviria (*interprétation de l'espagnol*) : La célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies a mobilisé le monde entier. Les dirigeants de tous les coins de la Terre sont venus en cette instance pour rendre hommage à cinq décennies de réalisations en faveur de la paix, du développement et du bien-être. Le continent américain ne pouvait manquer de rendre aussi cet hommage. Voilà pourquoi, en tant que Secrétaire général de l'Organisation des États américains, je souhaite assurer M. Boutros Boutros-Ghali et, par son intermédiaire, l'Organisation des Nations Unies, du soutien des peuples des Amériques.

Notre continent, aujourd'hui uni par les valeurs de la démocratie et de la liberté, considère l'ONU comme l'instrument le plus approprié et le plus efficace permettant de poursuivre les aspirations collectives de l'humanité. Ces derniers jours, nombre d'orateurs ont souligné les réussites du passé. Nous aimerions nous joindre à cette reconnaissance méritée d'un demi-siècle d'activités et de réussites. Dans cette optique, nous ne pouvons qu'être impressionnés par l'ampleur des réalisations. Mais pour l'ONU, le chemin n'a pas été facile. Garder vivant l'idéal d'une destinée commune, dans un monde divisé par des haines apparemment implacables, est peut-être la principale contribution de l'Organisation.

L'humanité, en dépit du fait qu'elle a souvent frôlé le bord de l'abîme, a pu, grâce à l'ONU, persévérer dans la foi d'idéaux communs. Ces murs ont été les témoins, même dans les moments les plus difficiles, du rêve d'un monde uni et en paix.

Nombreux ont été également ceux qui ont souligné que le moment était venu de faire une pause et de se tourner vers l'avenir. Et cette réflexion s'impose non seulement parce que cette célébration est une occasion propice, mais aussi parce qu'il n'y a jamais eu de moment historique plus

prometteur pour donner un élan à l'action collective et au multilatéralisme. Les principaux défis qui doivent être relevés aujourd'hui par la communauté mondiale ne pourront l'être sans l'association des volontés de toutes les nations. La pauvreté et la faim, la dégradation de l'environnement, le crime organisé international, le trafic d'armes, les violations des droits de l'homme, le terrorisme, la course aux armements et la prolifération nucléaire, entre autres, sont des problèmes qui dépassent les frontières.

Dans un monde débarrassé de la menace de la guerre froide, la préservation de la paix et de la sécurité collective n'est plus la responsabilité de quelques-uns, mais bien celle de nous tous. C'est seulement avec une participation énergique et engagée des États aux activités des Nations Unies et aux autres instruments multilatéraux régionaux et mondiaux qu'il sera possible de trouver des solutions aux problèmes mondiaux. Ceux qui préconisent aujourd'hui la politique de l'isolationnisme et du désengagement des affaires mondiales, s'enfermant dans l'étroitesse de l'intérêt national, sèment l'incertitude sur la stabilité et la paix mondiales. S'accrochant désespérément à une idée erronée d'austérité financière, certains veulent faire des économies de bouts de chandelle au risque de sacrifier la viabilité d'un nouvel ordre international.

Je ne veux pas dire par là qu'il ne soit pas indispensable de procéder à une révision et à une réforme profondes de l'Organisation des Nations Unies et de toutes les autres institutions internationales pour éliminer l'inefficacité, supprimer le superflu et adapter les activités aux priorités des pays Membres. À l'Organisation des États américains, comme cela se passera à l'ONU, nous le faisons déjà. Mais nous ne pouvons manquer de souligner que ceux qui, souvent et seuls, ont chargé sur leurs épaules l'idéal d'un monde en paix tombent d'inanition au moment même où le rêve est enfin à portée de main.

Certains se réfugient dans l'égoïsme et arguent que, dans un monde où l'affrontement stratégique n'existe plus, les puissants peuvent se payer le luxe d'oublier les morts dans les autres pays. Il n'y a plus d'ennemi, disent-ils; il n'y a donc plus de menace. Mais combien ils se trompent! La menace n'est plus le communisme, mais le spectre des guerres du passé, dans lesquelles les haines ancestrales, les ambitions territoriales et les peurs ataviques peuvent déchaîner des catastrophes sans frontières. La menace n'est plus le capitalisme, mais un ensemble de problèmes mondiaux brûlants qui restent sans solution.

Voilà pourquoi nous devons féliciter les Présidents Clinton et Eltsine qui, mus par l'esprit des Nations Unies et

de cette célébration, se sont élevés au-dessus de ceux qui, dans leurs pays, appellent au nationalisme de clocher pour dénaturer l'énorme potentiel de bien-être et de paix qui résulte de la coopération multilatérale.

Je voudrais terminer en lançant un appel pour que, une fois passée l'euphorie de cette célébration, persiste l'esprit constructif que nous notons sur la scène internationale, et pour que l'ONU devienne l'instance où se concrétise l'espoir d'un monde meilleur. Que dans un demi-siècle, lorsque nos paroles ne seront plus qu'une référence historique à un passé lointain, on se souvienne de cet anniversaire comme du début d'une nouvelle ère!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation des États américains de sa déclaration.

S. E. M. César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États américains, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Tang Chengyuan, Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. M. Tang Chengyuan, Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique.

S. E. M. Tang Chengyuan, Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique, est escorté à la tribune.

M. Tang Chengyuan (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Comité consultatif juridique afro-asiatique, j'ai l'honneur et le privilège de vous féliciter de votre élection au poste élevé de Président de l'Assemblée et de vous exprimer notre profonde gratitude pour la manière dont vous présidez la Réunion commémorative extraordinaire.

C'est pour moi une question d'honneur et de fierté que de prendre la parole, au nom du Comité consultatif juridique afro-asiatique, devant cette assemblée de personnalités éminentes réunies ici pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais me joindre à ceux qui ont félicité le Secrétaire général, S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, et vous-même, Monsieur

le Président, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies n'est pas synonyme de cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. De fait, c'est plus que cela.

Prendre du recul et s'interroger sur les 50 années des Nations Unies, c'est examiner le processus d'institutionnalisation de la coopération internationale dans notre système, dans lequel les domaines géographique, physique, biologique et économique sont liés. Le travail des Nations Unies jusqu'ici non seulement nous a montré que la coopération institutionnalisée est possible et réalisable, mais également a largement démontré que, dans l'environnement interdépendant mais fragile de la société internationale contemporaine, la coopération est plus que jamais nécessaire, alors qu'une multitude de facteurs démographiques, économiques, écologiques, politiques, technologiques et pénaux submergent ceux qui doivent prendre les décisions au niveau national.

Une vue d'ensemble de la coopération institutionnelle façonnée par cette institution universelle révèle des zones de progrès et d'action coopérative effective résultant du travail de l'Organisation bien plus importantes que ne semblent l'indiquer les réactions populaires. Au cours des années, les peuples des Nations Unies,

«résolus à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage»,

ont, notamment, réaffirmé leur foi dans les droits de l'homme fondamentaux. Ils ont reconnu que le climat est une préoccupation commune de l'humanité, déclaré les fonds marins et océaniques patrimoine commun de l'humanité et au-delà de la juridiction nationale des États, et décidé d'utiliser l'espace extra-atmosphérique pour le bénéfice commun de l'humanité.

Les résultats spectaculaires obtenus dans l'accession rapide des territoires sous tutelle et des territoires non autonomes à une pleine souveraineté nationale, et l'actuelle représentation quasi universelle de l'Organisation, sont deux autres réussites de cette institution. Elles sont des facteurs caractéristiques qui, entre autres, soulignent l'engagement de l'institution au service du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les recommandations du Secrétaire général dans son «Agenda pour la paix» renforcent les principes du non-recours à la force dans les relations internationales et du règlement pacifique des différends. La fin

de la guerre froide et du conflit Est-Ouest qui la caractérisait a fait place à une ère nouvelle de paix et de développement.

Les réalisations et les réussites de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions procèdent en partie du juste respect accordé aux obligations découlant du droit international. L'Organisation a pris les mesures appropriées pour garantir le respect du droit dans les relations internationales et le développement progressif du droit international, ainsi que sa codification à travers des résolutions, déclarations, et conférences de normalisation. La consolidation du consensus dans la codification du droit international est par nature un processus long et complexe, mais l'esprit de coopération inspiré par l'Organisation a maintenu complètement en alerte les juristes et les législateurs internationaux, notamment pendant l'actuelle Décennie des Nations Unies pour le droit international.

Au fil des années, le CCJAA a apporté sa modeste contribution à la réalisation des buts et des principes relevant de sa sphère de compétence. Je voudrais, au nom du CCJAA donner à l'Assemblée générale l'assurance que le Comité continuera à travailler pour appuyer les activités de l'Organisation des Nations Unies et pour coopérer à la primauté de la règle du droit dans les relations internationales.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique de sa déclaration.

S. E. M. Tang Chengyuan, Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Shamshad Ahmad, Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. M. Shamshad Ahmad, Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique.

S. E. M. Shamshad Ahmad, Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique, est escorté à la tribune.

M. Ahmad (*interprétation de l'anglais*) : Je considère comme un grand privilège et un honneur de représenter l'Organisation de coopération économique (OCE) à cet événement historique. Comme presque tous ceux qui ont pris la

parole au cours de ces trois jours l'ont dit, il s'agit évidemment d'une occasion unique pour nous non seulement de jeter un regard rétrospectif sur les 50 années de l'Organisation des Nations Unies, mais également de réfléchir à son avenir à la lumière de la dynamique nouvelle à l'oeuvre dans les changements spectaculaires du monde d'aujourd'hui.

Avec la fin de la guerre froide, la communauté internationale est confrontée à des réalités nouvelles qui ont modifié les principes de base des relations mondiales, et qui exigent des approches nouvelles et audacieuses de la réalisation des idéaux qui inspirèrent la création des Nations Unies. Dans cette tâche, les arrangements régionaux politiques ou économiques jouent un rôle crucial en tant qu'instruments au service de la paix et du développement. L'Organisation de coopération économique est l'une de ces organisations régionales majeures. Elle se compose de 10 États membres, tous liés par une histoire commune et une vision collective d'un avenir de progrès et de prospérité. Ouvrant exclusivement en faveur du bien-être socio-économique de ses États membres, l'OCE joue un rôle pivot dans la stabilité d'une vaste région au coeur de l'Asie.

En tant que Directeur exécutif de cette organisation, je profite de cette occasion pour renouveler, en leur nom, le plein attachement et le soutien des États membres aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. L'OCE est une organisation ouverte sur l'extérieur, prête à travailler et à collaborer avec toutes les organisations nationales, régionales et internationales à la recherche d'une paix et d'une harmonie globales et d'un développement économique durable. Nous appuyons les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de son Secrétaire général visant à éliminer les causes de conflit et de détresse dans toutes les régions du monde.

Aujourd'hui, le «rideau de fer» n'existe plus, mais un «rideau de pouvoir» continue à diviser la communauté internationale en deux mondes inégaux, l'un d'une richesse presque gênante et l'autre désespérément pauvre. Nous avons absolument besoin d'un ordre économique juste, loyal et équitable, exempt de barrières discriminatoires et protectionnistes. C'est dans cette direction que l'Organisation des Nations Unies devra faire porter ses efforts dans les années à venir.

La communauté internationale doit développer de nouveaux modèles de collaboration sur la base de l'égalité, du partenariat, de l'interdépendance et d'une réciprocité des bénéfices. Travaillons tous ensemble à hisser l'Organisation des Nations Unies à la hauteur du rôle qu'on lui demande de jouer pour nous conduire vers un nouveau millénaire où

les générations à venir pourront vivre dans la paix et dans l'honneur.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique de sa déclaration.

S. E. M. Shamsad Ahmad, Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Enrique Roman-Morey,
Secrétaire général de l'Organisme pour
l'interdiction des armes nucléaires en Amérique
latine et aux Caraïbes**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. M. Enrique Roman-Morey, Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes.

S. E. M. Enrique Roman-Morey, Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes, est escorté à la tribune.

M. Enrique Roman-Morey (*interprétation de l'espagnol*) : La signature de la Charte des Nations Unies il y a 50 ans à San Francisco est certainement l'événement le plus important pour l'humanité survenu au cours de ce siècle et témoigne du vœu de la communauté internationale de mettre fin à la guerre. Il faut reconnaître en même temps que la Charte des Nations Unies n'était pas la première tentative faite au plan mondial pour réaliser une paix durable; elle a été cependant la tentative la plus complète à son époque.

Perfectible comme le sont toutes les activités humaines, son évolution a été marquée par les conflits des grandes puissances et par les besoins des petites. C'est pourquoi, pendant des décennies, avant et après San Francisco, les théoriciens des relations internationales considéraient la politique planétaire en termes de conflit. Le cadre idéologique qui a été le point de repère au cours de cette époque a permis aux forts de faire comme ils l'entendaient et aux faibles de faire ce qu'ils pouvaient.

Près de 22 ans après la Charte des Nations Unies, en février 1967, l'Amérique latine et les Caraïbes, qui se sont trouvées au coeur de la guerre froide sans en être parties, ont donné à l'humanité l'exemple du Traité de Tlatelolco

pour l'interdiction des armes nucléaires, qui a créé l'organisme intergouvernemental que j'ai l'honneur de représenter, l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL), et la première zone exempte d'armes nucléaires dans une vaste région habitée de notre planète, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies.

Le Traité de Tlatelolco est un traité unique et sans équivalent à maints égards, mais il est avant tout le plus ancien de son genre, puisqu'il a été signé antérieurement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et qu'il va au-delà de ce dernier en interdisant les armes nucléaires. C'est en outre le premier traité de désarmement qui a été signé et ratifié par les cinq puissances nucléaires reconnues, et qui respecte la volonté des peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes et assure leur statut. Il convient de souligner également que le Traité de Tlatelolco reconnaît que les zones exemptes d'armes nucléaires ne constituent pas une fin en soi, mais qu'elles sont un moyen d'atteindre à une étape ultérieure, le désarmement général et complet. Qu'il me soit permis de rappeler les propos du Secrétaire général d'alors, U Thant :

«Il est facile de prendre conscience de l'ampleur des obstacles qui freinent les progrès dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, si complexe et si frustrant. Mais ces difficultés rehaussent le mérite et l'importance de ce que vous réalisez. Dans un monde qui trop souvent nous semble sombre et sans espoir, le Traité de Tlatelolco brillera comme un phare.»

Le Secrétaire général U Thant ne se trompait pas.

Cette année, en 1995, 28 ans après qu'il a été ouvert à la ratification, le Traité de Tlatelolco a ainsi atteint l'universalité puisque la totalité des 33 États qui font partie de la région d'Amérique latine et des Caraïbes y ont souscrit, offrant ainsi à l'Organisation des Nations Unies le plus beau cadeau d'anniversaire à l'occasion de son cinquantenaire.

Estimant qu'il n'y a que deux moyens d'établir et d'appliquer un ordre juridique dans les relations internationales, c'est-à-dire par la force ou par le consensus, la région a opté pour ce dernier, en recourant à la négociation et à la conciliation de positions — ce qui n'est pas toujours facile à faire. Le consensus est l'harmonisation des volontés et, dans le domaine politique, cela signifie un équilibre entre les parties, basé sur l'absence de contrainte, l'égalité de droits des États, le libre choix des peuples, la non-ingérence dans les affaires internes des autres, le respect des traités

librement contractés, le règlement pacifique des différends et la coopération pour le bien-être commun. Tout cela, à son tour, signifie qu'il faut clairement renoncer à recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Tous ces principes, bien qu'ils n'aient pas toujours été pleinement respectés, ont fait de l'ONU une grande organisation, la transformant en un élément essentiel pour maintenir la paix mondiale et faire avancer le développement socio-économique des peuples.

La nécessité de respecter fidèlement ces principes, qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies, dans le Traité de Tlatelolco et dans la plus grande partie des instruments internationaux qui nous régissent, rehausse la primauté du multilatéralisme en tant qu'élément clef des relations entre les nations du monde. Mais rappelons que cette primauté ne peut être atteinte que grâce à la ferme volonté politique des États parties de parvenir à un accord lié à la ferme volonté politique de respecter ce que les parties se sont engagées à faire. En d'autres termes, il existe une obligation juridique liant les parties à la lettre de l'accord et une obligation morale qui les lie à son esprit.

Heureusement, rares ont été les critiques formulées à l'encontre de l'Organisation des Nations Unies; parfois, la critique a porté sur son efficacité en traitant de problèmes où les confrontations idéologiques et les conflits d'intérêt étaient manifestes. Rares également ont été les éloges pour les immenses avantages que la communauté internationale a tirés de son administration, tels que les opérations de maintien de la paix ou les incalculables ressources qui ont été allouées aux États Membres qui avaient besoin d'une assistance technique et économique.

C'est pourquoi la crise financière que traversent les organisations internationales, de même que d'autres organismes internationaux tels que l'OPANAL, est déplorable, incompréhensible et inacceptable. Rappelons que l'engagement pris par les parties n'est pas seulement légal mais moral, et que seules les parties aux traités internationaux elles-mêmes peuvent en déterminer la force, la survie et la réussite dans la gestion. Je considère que le moment est venu de réfléchir sérieusement à ce problème avant que le manque de liquidités ne sape les fondements de l'une des idées les plus nobles de l'humanité : pour un monde exempt d'essais nucléaires, pour un monde exempt d'armes nucléaires. De cette tribune et en ma qualité de Secrétaire général de l'OPANAL, je souhaite saluer l'Organisation des Nations Unies, rendre hommage aux citoyens du monde qui rehaussent son mérite et réitérer l'appui de l'Organisme que je représente à la réussite de cette précieuse gestion. Seuls les efforts de ses parties intégrantes peuvent assurer sa réussite.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes de sa déclaration.

S. E. M. Enrique Roman-Morey, Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Humberto Celli Gerbasi,
Président du Parlement latino-américain**

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à S. E. M. Humberto Celli Gerbasi, Président du Parlement latino-américain.

S. E. M. Humberto Celli Gerbasi, Président du Parlement latino-américain, est escorté à la tribune.

M. Celli Gerbasi (*interprétation de l'espagnol*) : Nous célébrons le cinquantenaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, une entité qui a mené à bien d'importantes activités au bénéfice de la communauté internationale et de son principal élément, l'homme.

Lorsque le 26 juin 1945, à San Francisco, l'Organisation des Nations Unies a été fondée, le monde a été informé des défis que devrait relever l'Organisation naissante et les objectifs qu'elle devrait atteindre : préserver le monde des guerres et maintenir la paix et la sécurité; favoriser le progrès économique et social, et définir et protéger les droits et la liberté de tous sans distinction de race, de langue ou de religion.

L'ONU a déployé un effort considérable pour atteindre ses objectifs. Cependant, nous avons été témoins de conflits armés dans différentes régions du monde, conflits qui ont fauché plusieurs millions d'êtres humains mais qui ont en outre laissé des séquelles économiques et sociales extrêmement graves.

Le Parlement latino-américain a arrêté sa position quant à la prolifération des armes nucléaires et aux dommages irréparables qu'ils infligent à l'humanité et à l'environnement. Pourtant, nous venons d'être témoins de la manière dont deux pays — la France et la Chine — membres permanents du Conseil de sécurité de cette Organisation, ont fait exploser des dispositifs meurtriers, sans prendre en considération la protestation de la population mondiale qui

s'élevait à leur rencontre, ni la destruction de l'homme et de son habitat, ni le Traité sur la non-prolifération nucléaire.

La dette extérieure continue d'être un problème écrasant pour les pays en développement, exigeant des sacrifices de plus en plus importants de leurs ressortissants. Depuis plus de 20 ans, aussi bien les pays latino-américains que de nombreux pays en développement d'Afrique et d'Asie déploient des efforts pour exporter le produit de leur épargne afin de pouvoir faire face au service de la dette extérieure. Cette situation a créé des problèmes tels que l'aggravation de la pauvreté ou les difficultés que ces pays rencontrent pour faire fonctionner et moderniser leurs mécanismes de production et leurs infrastructures sociales.

Le montant de la dette extérieure globale des pays en développement s'élevait, au 31 décembre 1994, à 1,6 milliard de dollars. Il est donc essentiel, pour le développement pacifique des relations internationales, de définir le cadre juridique de la régulation tant des principes généraux du droit classique en matière d'obligations que de ceux du droit moderne international. À cet effet, l'organe compétent est la Cour internationale de Justice de La Haye. Cette occasion est l'occasion propice pour l'Assemblée générale des Nations Unies de demander à la Cour internationale de Justice de La Haye, dans l'exercice de sa compétence consultative, de définir les principes juridiques applicables à la dette extérieure, principes indispensables pour que justice soit faite et que la paix soit préservée entre les peuples.

Il convient de mettre au point de nouveaux termes d'entente. Il faudrait pouvoir disposer d'un code de conduite. Durant la période transitoire, et comme mesure temporaire, il conviendrait de recommander — et nous pouvons en cela coopérer avec cette Organisation — que les intérêts de la dette extérieure soient calculés sur la base de sa valeur réelle, qui est de 40 % inférieure à celle du marché secondaire.

La corruption est un autre élément essentiel qui touche les intérêts publics de nos pays. C'est la raison pour laquelle il convient de souligner que la quatre-vingt-quatrième Conférence de l'Union interparlementaire, qui s'est tenue cette année à Bucarest, en Roumanie, du 4 au 14 octobre, a adopté par acclamation une résolution relative à l'action parlementaire pour la lutte contre la corruption et la nécessité d'une coopération internationale. Ce document énonce les mesures tant nationales qu'internationales qui doivent être prises afin d'éliminer ce phénomène mondial, véritable fléau.

À la fin de ce XXe siècle, les perspectives qui s'offrent aux pays en développement ne sont pas encourageantes. À notre avis, il faudrait qu'existe une éthique qui permette la croissance économique et le développement social de toutes les nations, sans exploités ni exploitants; un monde dans lequel la liberté, la paix, l'harmonie et la justice sociale puissent régner.

Nous aimerions entrer dans le XXIe siècle face à un horizon dégagé, ouvert et juste pour l'humanité entière. Nous voulons que le prochain millénaire puisse laisser en héritage à nos enfants une planète hospitalière et capable de perpétuer l'espèce humaine dans la dignité et l'honneur.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Président du Parlement latino-américain de sa déclaration.

S. E. M. Humberto Celli Gerbasi, Président du Parlement latino-américain, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Julio Icaza Gallard, Directeur de l'intégration fonctionnelle au Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la résolution 49/12 A de l'Assemblée générale, je donne la parole à S. E. M. Julio Icaza Gallard, Directeur de l'intégration fonctionnelle au Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale.

S. E. M. Julio Icaza Gallard, Directeur de l'intégration fonctionnelle au Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale, est escorté à la tribune.

M. Icaza Gallard (*interprétation de l'espagnol*) : Le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) salue l'Organisation des Nations Unies, en cette occasion historique, qui coïncide avec l'octroi à notre Système du statut d'observateur.

Notre Organisation, qui est composée des six États de l'isthme centraméricain, a pour fondement essentiel le respect des buts et principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies et de celle de l'Organisation des États américains (OEA), ce qui démontre que notre conception systémique sous-régionale nous lie de manière indissoluble au système régional et au système universel que représentent les Nations Unies.

Voilà pourquoi la nouvelle ère qui s'ouvre à partir de cette commémoration — une nouvelle ère pour la paix, la

démocratie et la coopération; une nouvelle ère à laquelle l'Organisation devra s'adapter — est pour le Système d'intégration d'Amérique centrale un paradigme mondial, que nous avons commencé à suivre en tant qu'organisation centraméricaine en coordonnant tous les organes et institutions régionaux pour que notre région devienne une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.

Chacun reconnaît actuellement au sein des Nations Unies que la paix, la sécurité et la stabilité mondiale ne pourront être obtenues que si une réponse est donnée aux besoins économiques et sociaux des peuples. Le Système d'intégration de l'Amérique centrale le reconnaît aussi, car nous estimons que le développement doit être intégral pour approcher de manière simultanée, harmonisée et équilibrée les domaines économique, social, culturel, politique et environnemental. L'expérience historique de l'Amérique centrale met en évidence la relation indissociable entre tous ces aspects sectoriels du développement. Par conséquent, les différents programmes d'action doivent être conçus comme des parties intégrées et harmonieuses d'un tout.

C'est pourquoi notre nouveau modèle de sécurité démocratique en Amérique centrale, que nous sommes en train de concrétiser dans la négociation d'un traité dans ce domaine si important, cherche précisément à protéger et à promouvoir ce développement intégral centré sur les êtres humains, et sur les hommes et les femmes qui habitent en Amérique centrale.

Nous nous félicitons également du consensus qui s'est dégagé grâce à l'action des Nations Unies autour des concepts de croissance économique soutenue et de développement durable. L'Amérique centrale a, pour sa part, défini sa conception du développement durable comme un processus de transformation progressif dans la qualité de la vie de l'être humain, qui place celui-ci au centre du développement par le biais de la croissance économique et de l'égalité sociale et par la transformation des méthodes de production et des modes de consommation, et qui se fonde sur l'équilibre écologique et le support vital de la région. Ce processus suppose le respect de la diversité ethnique et culturelle tant régionale, nationale que locale; il suppose également l'appui au principe de la pleine participation des citoyens vivant dans la coexistence pacifique et en harmonie avec la nature, garantissant, sans la compromettre, la qualité de la vie des générations futures.

En Amérique centrale, le développement durable est une approche intégrale du développement, qui exige des efforts simultanés et une progression sur la voie de la démocratie, du développement socioculturel, du développe-

ment économique durable, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Il est clair que les changements qu'annonce cet anniversaire, que célèbrent les 185 États Membres qui constituent aujourd'hui l'ONU, ont commencé à se faire sentir dans l'isthme centraméricain dans le cadre du Système d'intégration de l'Amérique centrale, notre organisation centraméricaine. La décision historique prise par les chefs d'État et de gouvernement et les chefs de délégation des États Membres de l'ONU de réorienter l'ONU afin de mieux servir l'humanité, en particulier ceux qui souffrent et dont les moyens de subsistance sont insuffisants, sera donc appuyée et observée avec une attention particulière par le Système, puisque l'intention est d'avoir, au XXIe siècle, une ONU qui soit mieux équipée et structurée afin de servir efficacement la cause de la paix, du développement, de l'égalité et de la justice.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Directeur de l'intégration fonctionnelle au Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale de sa déclaration.

S. E. M. Julio Icaza Gallard, Directeur de l'intégration fonctionnelle au Secrétariat général du Système d'intégration de l'Amérique centrale, est escorté de la tribune.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour cette Réunion. Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'arabe*) : Au terme de ce rassemblement historique, salut à tous. Aux dirigeants et aux leaders du monde, salut.

(L'orateur poursuit en anglais — interprétation)

Mesdames et Messieurs, vous participez au plus grand rassemblement de dirigeants du monde qu'ait connu l'histoire. Votre présence parle d'elle-même, comme vous avez parlé, avec éloquence, de la confiance que vous placez en l'avenir des Nations Unies.

Cent vingt-neuf chefs d'État et de gouvernement se sont rendus au Siège de l'ONU pour marquer le cinquantième anniversaire de l'Organisation. Nous avons écouté les sages paroles de ces dirigeants. Ensemble, ils ont donné au monde un agenda pour les années à venir. Un agenda qui couvre chacun des aspects de la société humaine.

À ceux qui ont rendu possible cet événement extraordinaire vont nos plus profonds remerciements.

À l'Ambassadeur Butler et au Comité préparatoire, qui ont posé les bases de ce rassemblement fructueux : c'est grâce à votre travail que cette réunion se termine par l'adoption d'une Déclaration historique. Les États du monde ont réaffirmé aujourd'hui les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur attachement à ceux-ci. Ils ont résolu de réorienter les Nations Unies sur une voie qui leur permette de servir mieux encore l'humanité, en particulier ceux qui se trouvent dans le plus grand besoin.

Aux milliers d'organisations non gouvernementales du monde entier : vous avez, par votre contribution à cet effort, forgé un nouveau partenariat global avec les Nations Unies. De ce partenariat surgiront de nouvelles associations et des projets éducatifs qui renforceront grandement notre action commune à l'avenir.

Nos remerciements vont aussi aux observateurs représentant les États non membres et les autres organisations, aux chefs de secrétariat des institutions spécialisées du système des Nations Unies, aux membres du Groupe consultatif sur le cinquantième anniversaire, à Mme Gillian Sorensen, qui dirige le secrétariat du cinquantième anniversaire, au Service du protocole, aux nombreux promoteurs de cette manifestation, à notre ville hôte, la ville de New York, au Commissaire Sylva, à la police new-yorkaise et à tous les New-Yorkais, pour leur patience, leur coopération et la chaleur de leur accueil.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement et les efforts inlassables du personnel de l'Organisation des Nations Unies : le secrétariat du cinquantième anniversaire, le personnel des services de conférence, celui des affaires de l'Assemblée générale, les interprètes et les traducteurs, le personnel de la sécurité et bien d'autres encore. Ce sont tous des exemples vivants de l'Organisation et de ses idéaux — des citoyens du monde au service des peuples du monde.

Votre présence ici, ce dévouement remarquable, ce travail assidu montrent que l'ONU bénéficie de l'appui des peuples du monde et de leurs dirigeants. Je suis convaincu qu'en joignant nos efforts, nous pouvons donner à l'Organisation les moyens de servir le monde de demain.

(L'orateur poursuit en français)

Durant ces trois derniers jours, la famille des nations s'est réunie dans la maison des nations.

Durant ces trois derniers jours, le dialogue des nations voulu par les pères fondateurs s'est poursuivi dans l'amitié et la fraternité.

Durant ces trois derniers jours, nous avons vu revivre l'esprit de San Francisco. Puisse cet esprit nous guider durant les 50 prochaines années pour réaliser la planète vertueuse décrite par le philosophe arabe Al-Farabi il y a de cela plusieurs siècles!

(L'orateur poursuit en arabe)

Vive les Nations Unies!

(L'orateur poursuit en français)

Vive les Nations Unies!

(L'orateur poursuit en anglais)

Vive les Nations Unies!

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Nous sommes parvenus au terme de cette Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Je me dois d'exprimer ma vive satisfaction pour le très grand succès qu'elle a remporté et qui a montré au monde qu'il était possible à l'Organisation des Nations Unies d'organiser aussi bien une réunion de cette envergure et de cette importance.

Pour ce succès, j'aimerais remercier tous les orateurs de s'être efforcés de se conformer à la nécessaire limite de temps de parole fixée. En outre, je remercie le Secrétaire général, tout le personnel, les unités de soutien, et Mme Gillian Sorensen, sans qui cette réunion n'aurait pas été possible.

J'exprime aussi particulièrement ma gratitude au personnel de l'Assemblée générale.

Enfin, et surtout, je tiens à remercier le Comité préparatoire du cinquantième anniversaire et son Président, l'Ambassadeur Richard Butler, dont le dur labeur a permis de rendre tout cela possible.

(L'orateur poursuit en français)

Quel témoignage plus éloquent peut-on trouver en faveur des mérites de notre Organisation que la présence ici, à New York, d'un si grand nombre de chefs d'État et de gouvernement? Venus pour célébrer, ils sont aussi venus pour se rencontrer et pour échanger des idées sur l'avenir des Nations Unies, car ce forum international est toujours le cadre principal des relations internationales. Il formule toujours les principes fondamentaux de la conduite sociale et économique. Il est l'assemblée qui unifie les nations du monde. Maintenant et à l'avenir, il doit conserver sa fonction de catalyseur des progrès de l'humanité.

Depuis la naissance de notre Organisation, il y a 50 ans, le nombre des pays Membres a plus que triplé. Pratiquement tous les pays de la planète ont demandé et réussi à en être Membres. D'après ce que nous savons, aucun ne veut quitter. Quelle autre preuve nous faut-il de la valeur de l'Organisation des Nations Unies?

(L'orateur poursuit en espagnol — interprétation)

Les nombreux discours qui ont été prononcés de cette tribune ont fait constamment référence aux idéaux des Nations Unies : la paix et le développement, les droits de l'homme, la coopération internationale. Je n'ai entendu personne défendre la pratique de la guerre ou le refus de l'aide aux peuples les plus démunis. Personne non plus n'a loué les vertus de la dictature ou les bienfaits de l'isolationnisme.

Bien entendu, il ne suffit pas de proclamer des idéaux. Il faut les mettre en pratique. Mais le fait que tous les pays Membres soient d'accord sur ce qui constitue les valeurs communes des Nations Unies signifie qu'une partie du travail est déjà faite. Il nous reste maintenant à travailler ensemble pour parvenir à un accord sur les moyens de réaliser ces idéaux.

Ces trois journées n'ont pas simplement été trois journées de discours. Nous avons vu des dirigeants qui autrefois étaient des chefs de guerre se présenter ici comme des dirigeants épris de paix, des nations qui, dans le passé, ont subi le joug de la dictature, transformées aujourd'hui en nations démocratiques, des pays auparavant isolés émerger aujourd'hui en tant que membres d'importantes organisations régionales attachées au multilatéralisme.

(L'orateur poursuit en anglais — interprétation)

Tout les États Membres ont reconnu la nécessité de réformes audacieuses. Que la volonté politique qui a été démontrée ici au cours de ces trois derniers jours continue

de se refléter dans nos travaux aux Nations Unies! Allons maintenant de l'avant pour renforcer notre Organisation.

Notre travail a déjà commencé. Les nombreuses propositions faites au cours de cette Réunion commémorative extraordinaire font partie de ce processus de réforme. Continuons d'oeuvrer ensemble en faveur d'une meilleure Organisation des Nations Unies. Faisons face à la grave crise financière urgente et jetons les bases d'une Organisation forte, efficace et pleine de visions pour l'avenir.

Hier soir, nous avons entendu la neuvième Symphonie de Beethoven avec son Ode à la joie. Dans cette oeuvre magnifique, il est dit que la joie est fondée sur la liberté et la fraternité. Continuons donc d'oeuvrer ensemble pour la paix et le développement, dans l'espoir qu'un jour, nous trouverons la joie dans la liberté et la fraternité.

Je déclare close la Réunion commémorative extraordinaire de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 29 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 23 h 35.